

Département de la Drôme
Direction Enfance-Famille-Santé

Étude concernant

« Le suivi des enfants confiés au Département »

Rapport final

Réalisation d'étude : Pierrine Robin, Chargée d'étude-doctorante

Direction d'étude : Eliane Corbet, Directrice technique

Soutien technique : Camille Gilibert, Marie Ravier

CREAI Rhône-Alpes

Juillet 2008

Remerciements

Nous souhaitons remercier vivement le Conseil général de nous avoir confié cette étude originale et passionnante.

Nous souhaitons également remercier les jeunes qui ont accepté de répondre à nos questions et de livrer, avec patience, durant l'entretien, leur récit de vie. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Nos remerciements s'adressent aussi aux professionnels et aux familles d'accueils qui se sont rendus disponibles pour participer aux entretiens.

Pour nous, ces entretiens ont été l'occasion de belles rencontres sur les routes de la Drôme. Nous remercions les personnes rencontrées pour les éléments de réflexions apportées. Nous espérons que les personnes interrogées partageront le sens et l'interprétation qui a été faite de leurs propos.

Si certains éléments peuvent être source de questionnement ou d'incompréhension, des remarques peuvent être formulées à l'adresse mail suivante : p.robin@creai-ra.org

Un grand merci enfin aux professionnels du Conseil général qui ont facilité la réalisation des différentes démarches et aux collègues du CREA Rhône-Alpes qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

Introduction	4
1. Le devenir des jeunes : situation actuelle des jeunes.....	9
Des jeunes globalement satisfaits de leur situation.....	9
Des formations professionnelles courtes.....	9
Des jeunes insérés dans le monde du travail.....	10
Situation de vie : une forte distinction fille/garçon.....	10
Relations familiales : de la famille biologique à la famille élective	10
Portraits croisés.....	10
2. L'évaluation initiale et en cours : de forts écarts d'interprétation usagers vs. professionnels.....	13
L'évaluation vue par le jeune	13
▪ Compréhension de la situation familiale	13
▪ Premiers contacts avec les services sociaux et perception de l'évaluation initiale.....	15
▪ Perception des méthodes évaluatives.....	16
▪ Perception de l'évaluation en cours de mesure	16
▪ Perception des audiences devant le juge.....	17
▪ Sur la forme : une perception différenciée de leur participation à l'évaluation	18
▪ Sur le fond : d'un accord global à de forts écarts d'interprétation	18
▪ Perception de la restitution.....	26
L'évaluation vue par la famille d'accueil : la famille d'accueil, un acteur insuffisamment pris en compte dans l'évaluation ?	27
L'évaluation vue par les parents.....	30
L'évaluation vue par les professionnels.....	31
3. Les parcours et les récits de prise en charge.....	33
4. La perception des aides éducatives reçues.....	40
▪ Des attentes diverses vis-à-vis de l'ASE.....	40
▪ Un accord sur la nécessité d'un accueil.....	40
▪ Des souvenirs globalement positifs de la prise en charge.....	40
▪ Un lien fort entre participation et perception positive des aides.....	40
▪ Une absence de souvenirs d'AED.....	41
▪ Le lieu d'accueil comme référent stable.....	41
▪ Un souvenir ambigu des contacts avec la DS 26.....	51
▪ Un souvenir « mitigé » du suivi psychologique	52
▪ Le point critique de la sortie et du suivi	53
▪ L'importance du contrat jeune majeur	55
5. L'évolution du jeune.....	58
Évolution globale.....	58
Plans d'évolution.....	59
Facteurs d'évolution	62
6. De la famille biologique à la famille élective.....	65
▪ Une difficulté à travailler le lien familial avec les parents biologiques pendant le placement.....	65
▪ « Mes vrais parents, c'est ceux qui m'ont élevé ! »	69
▪ Le maintien du lien avec la fratrie biologique	70
▪ La création de lien avec la fratrie d'accueil	70
▪ Le maintien du lien avec la famille élargie.....	71
▪ Une famille élective	71
5. Vers un nouveau paradigme ?	72
6. Propositions et recommandations	77
Recommandations des jeunes.....	77
Recommandations des famille d'accueil	77
Recommandations des Professionnels	78
Enseignements tirés de la recherche	79
▪ Critères d'évaluation des situations familiales.....	79
▪ Critères d'orientation entre les différentes modalités de placement.....	80
▪ Propositions de points d'attention dans le cadre du schéma	81

Introduction

Intérêt de la commande

Prendre en compte le point de vue des usagers, et plus particulièrement celui des enfants, en vue d'évaluer l'impact des dispositifs d'accueil en protection de l'enfance et d'ajuster les orientations départementales dans le schéma Enfance-Famille 2009-2013 est une démarche intéressante.

Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la réforme du 5 mars 2007 et de la mise en place au sein du département d'un observatoire départemental de l'enfance en danger en vue de recueillir en continu des éléments d'analyse sur le dispositif de protection de l'enfance.

Il s'agit d'une étude ambitieuse et innovante à double titre : pour le développement de connaissances évaluatives et pour le rapport qu'elle instaure avec l'enfant-usager et sujet de droit.

En effet, Lacharité¹, chercheur au Gredef, (université des trois rivières, Canada) a montré, dans sa communication « Introduire le point de vue des parents et des enfants dans la compréhension des situations de maltraitance », l'intérêt de tenir compte des personnes concernées dans le développement des connaissances en protection de l'enfance. Il souligne que la connaissance restait jusqu'à peu socialement clivée avec une forte différenciation entre les savoirs estimés comme légitimes et les connaissances perçues comme non pertinentes. Ce qui laissait peu de place aux parents et aux enfants concernés dans la construction des savoirs sur leurs situations. Pourtant, les enfants et les parents possèdent une expertise sur leur propre vie. Aussi il est important de prendre en compte leur vécu, en partant de ce qui est connu, familier pour eux et en élargissant à d'autres questionnements.

De plus, faire participer les enfants et les personnes de leur entourage à l'évaluation de l'impact de l'accueil en vue d'ajuster les orientations, permet de placer l'utilisateur au cœur de l'évaluation au sens de la loi du 2 janvier 2002. Ceci valorise les enfants en leur donnant la possibilité de participer aux décisions et à la définition des politiques publiques les concernant dans le respect de l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les enjeux et objectifs de l'étude

Le placement est une décision lourde de conséquences et difficile à prendre. La décision d'accueil interroge la manière dont sont conduites les primo évaluations et les évaluations en cours de mesure. Or il est souligné, dans le cahier des charges de l'appel d'offre, que si les critères d'évaluation liés aux situations de danger et de maltraitance sont relativement explicites et objectivés, les critères liés aux situations de risque restent flous et emprunts de subjectivité, la dimension de précarité pouvant notamment être occultée. Etudier les parcours d'enfants placés pourrait permettre d'affiner ces critères.

De plus, pour adapter les modalités d'accueil, il est également nécessaire de connaître l'impact du placement sur les enfants confiés au département en interrogeant le devenir des enfants confiés, et ce qu'ils ont pu retirer du placement, en positif et en négatif.

Problématique, hypothèses

Plusieurs hypothèses sont formulées quant à cette étude :

- l'existence d'un lien entre la conduite de l'évaluation initiale et le devenir des enfants placés
- l'existence d'un lien entre la possibilité pour l'enfant de participer à l'évaluation et aux décisions concernant sa prise en charge et les bénéfices retirés du placement.

¹ Lacharité K., Gredef (université des trois rivières, Canada), « Introduire le point de vue des parents et des enfants dans la compréhension des situations de maltraitance », rencontres du REEFI (Réseau pluridisciplinaire d'équipes de recherches : L'éducation des enfants : entre familles et autres institutions éducatives), Nanterre, le 9 et 10 octobre 2007

Résultats attendus

A partir des monographies de chacune des douze situations d'enfants ou de jeunes anciennement confiés, il s'agira de dégager des éléments d'analyse sur:

- les écarts possibles entre les raisons données au placement et les représentations qu'en ont les acteurs auditionnés,
- l'impact des actions éducatives,
- l'impact des différentes modalités de placement (famille d'accueil, lieu de vie, foyer, MECS),
- l'impact des conditions de mise en oeuvre du placement et des conditions de décision, ceci en modélisant les conditions de placement qui ont paru favorables et celles qui ont paru défavorables au développement et au devenir des enfants confiés.

Ces résultats seront soumis pour réflexion au groupe de suivi afin :

- d'affiner en amont des critères d'évaluation des situations,
- d'élaborer des critères pour l'orientation entre les différentes modalités de placement,
- d'élaborer des propositions de recommandation de bonnes pratiques en matière de placement en vue de rechercher une meilleure cohérence, efficacité et justesse des actions.

Ces enseignements seront reliés à la mise en oeuvre de l'observatoire départemental de l'enfance en danger et pourront servir d'axe de travail dans la révision des orientations pour le schéma départemental Enfance-Famille 2009-2013.

Méthodologie

En vue de s'intéresser au suivi des enfants confiés au département et à l'impact du placement, la méthode proposée dans le cahier des charges de l'appel d'offre consiste de partir d'un panel aléatoire de 12 dossiers de personnes, anciens bénéficiaires de l'ASE, représentant diverses situations (en termes d'âge, de sexe, de provenance géographique, de type de placement), de conduire des entretiens individuels avec les 12 enfants et 5 personnes de l'entourage, désignées par l'enfant, appartenant au réseau familial, amical, professionnel passé ou présent.

La méthode

Cette méthode nous semble intéressante puisqu'il s'agit bien de partir de la parole, du vécu du jeune durant son parcours à l'ASE pour reconstruire à partir de son regard sur son histoire, son parcours dans le dispositif et les rencontres qu'il a pu y faire. Une fois n'est pas coutume, dans un dispositif où l'avis des professionnels est omniprésent, la parole est donnée en premier lieu aux jeunes. Et c'est à partir de cette parole initiale du jeune, que ses dires, ses représentations sont entrecroisées avec celles des familles et des professionnels. Ces regards pluriels sont mis en résonance et peuvent témoigner de forts écarts d'interprétation.

Aussi dans une démarche clinique, plus qualitative que quantitative, nous travaillerons sur les représentations des enfants et des jeunes à propos des actions qui ont été menées à leur égard, sur les stratégies mises en place pour répondre à ces actions et sur leur devenir. Nous croiserons ces représentations avec celles respectives de l'entourage familial, amical et professionnel. Chacune des douze situations d'enfants anciennement confiés fera l'objet de la rédaction d'une monographie qui soulignera les éléments d'impact des actions conduites sur le parcours de l'enfant, les moments et étapes clefs, tels que se les représentent les différents acteurs auditionnés.

Il convient de garder à l'esprit qu'une parole est toujours recueillie à un moment précis de l'histoire du sujet qui l'énonce et elle est liée aux rencontres positives ou négatives réalisées par l'usager. Comme le souligne Hamman²: «l'enquêté se souvient, témoigne, parle toujours de lui et des autres en fonction du moment présent». Dès lors l'histoire, les sentiments exprimés se trouvent marqués par la reconstruction du passé qui s'opère dans le maintenant de l'énonciation. Par ailleurs, comme le montre Boutanquoi³ « cette histoire, ces sentiments renvoient toujours à des rencontres: ils sont portés par le souvenir du regard projeté sur l'autre, sur les autres et selon que celui-ci ou ceux-ci aient été perçus plutôt comme aidants ou comme persécuteurs, selon donc le sens de la relation nouée, le discours prendra des teintes forcément contrastées ».

Comme a pu le souligner Boutanquoi : « il ne s'agit pas simplement de faire état de la parole des usagers dans une logique d'enquête de satisfaction mais de prendre en compte et d'articuler avec d'autres éléments d'analyse ce que les jeunes et leurs familles peuvent dire de leurs trajectoires au sein des organisations auxquelles ils ont eu à faire ». ⁴ Des différences de point d'attention entre le point de vue des enfants, des parents et celui des professionnels peuvent apparaître. Ces différences doivent être mises « en résonance », c'est-à-dire en dialogue, en discussion.

Cependant, il est nécessaire de tenir compte, dans la conduite de cette étude, de la difficulté d'évaluer l'impact du placement du fait de la complexité des interventions sociales et de la variabilité des situations en présence. Lessain-Delabarre, souligne, en effet, une double illusion rationaliste présente dans l'évaluation du travail social : « à savoir qu'il est possible d'aider, d'instruire, de soigner, etc. efficacement tout un chacun et que l'on peut mesurer l'impact des aides, pédagogies, soins, etc. procurés dans une visée de maîtrise rationnelle des interactions humaines ». Pour ce chercheur, « les individus « scolarisés », « pris en charge » etc., sont fondamentalement des sujets dont le destin s'écrit certes de l'extérieur (...), mais également de l'intérieur » ⁵. Comment différencier alors dans l'évaluation les changements liés à l'intervention et ceux liés à l'histoire, la maturation de l'usager ?

² Hamman, P. (2002) Quand le souvenir fait lien, *Sociologie du travail*, n° 44, 175-191, p 177

³Boutanquoi M., 2004, la qualité des pratiques en protection de l'enfance, rapport d'étude pour la DGAS

⁵ Lessain-Delabarre JM, Problématiques de l'évaluation dans le champ médico-social, In Bouquet B, l'évaluation au regard de l'éthique in Bouquet B., Jaeger M., Sainsaulieu I.(Dir), 2006, *les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris , p 66

Les étapes

Pour conduire cette étude nous avons procédé en plusieurs étapes, rappelées ci-dessous :

- une analyse des dossiers et une préparation des entretiens,
- la conduite des entretiens,
- une analyse des données et la rédaction du rapport final,
- une restitution à la direction, aux professionnels et aux usagers,
- un travail des hypothèses et la définition de critères de décision avec le groupe de suivi.

Dans la conduite de ces différentes étapes, nous avons eu recours à différents moyens techniques, détaillés ci-dessous.

Nous avons mené tout d'abord une analyse rapide des 12 dossiers afin de construire pour chaque jeune une frise de parcours retraçant les grandes étapes du parcours d'aide du jeune. Ces frises de parcours ont servi de support pour mener les entretiens.

De plus, trois grilles ont été construites pour conduire les entretiens semi directifs : une pour les enfants et les jeunes, une pour les adultes ou les jeunes de leur entourage familial et amical, une pour les professionnels de leur entourage. Ces grilles d'entretien sont bien entendu adaptées à la situation, au parcours de chaque enfant ou jeune interrogé. Elles ont permis d'interroger les enfants et jeunes, en croisant avec le regard de l'entourage, sur leur devenir et les liens qu'ils établissent spontanément entre les ressources qui leur ont été proposées et ce qu'ils ont pu en retirer depuis, en positif et en négatif.

Les personnes rencontrées

La méthode employée pour retrouver les jeunes a posé des difficultés. Les jeunes ont d'abord été contactés par courrier puis relancés par téléphone. Au départ, l'étude devait concerner des jeunes dont le dossier avait été archivé depuis 5 ans mais devant la faiblesse du taux de réponse et la difficulté de retrouver les adresses et les téléphones des jeunes, l'étude a été élargie aux jeunes en cours de contrat jeune majeur ou en fin de mesure.

Au total 54 jeunes ont été contactés par courrier. 17 n'habitaient plus à l'adresse indiquée. 2 ont refusé de participer. Après une relance par téléphone, 12 ont accepté de participer. Leur téléphone a alors été communiqué au chercheur. Sur les 12 jeunes contactés, 10 uniquement ont pu être rencontrés (une est hospitalisée en hôpital psychiatrique au moment de l'étude, un jeune volontaire s'est rétracté par la suite malgré plusieurs relances).

Même si le premier contact et le début de l'entretien sont toujours des moments délicats où une confiance doit s'instaurer, il ressort à l'issue des entretiens que les jeunes sont contents de l'initiative prise par le Conseil général de la Drôme. Ainsi un jeune nous dit : « Je me suis dit c'est bien, il se préoccupe de nous, de savoir ce qu'on devient après ». Certains, pragmatiques, ajoutent : « C'est bien cette étude mais il faudrait que ça serve à quelque chose ».

Alors que l'on aurait pu penser que ces entretiens seraient douloureux pour les jeunes et même si il y a eu effectivement de nombreux entretiens chargés d'émotions, il semble que ces entretiens aient eu un aspect « restaurateur » car ils permettent aux jeunes de se repencher sur leur histoire, de faire état du chemin parcouru et de donner a posteriori une certaine cohérence à leurs parcours.

Durant l'entretien, les jeunes citent majoritairement comme personnes ou lieux qui ont marqué leurs parcours, leurs lieux d'accueil (9/10). Ainsi 6 familles d'accueil, 2 foyers et un lieu de vie ont été cités. Les éducateurs de suivi (3/10) ou de contrat jeune majeur (3/10) sont évoqués dans un second temps. Peu citent des personnes de leurs familles (4/10). Et parmi ces personnes de la famille, seulement 1 cite sa mère, pour le reste il s'agit d'un oncle tuteur, d'une sœur, d'une nièce. 3 ont souhaité, par contre, que l'on rencontre un de leurs amis. Un jeune répond à la question « *Pourrais-tu nous citer des personnes qui ont eu une influence dans ton parcours* », la bibliothèque : « Ben la famille d'accueil et la bibliothèque. J'ai dit la bibliothèque mais c'est la culture en général, et c'est aussi à la famille d'accueil que je le dois ». Une jeune ne cite spontanément aucune personne et le justifie ainsi « Quelqu'un qui sache vraiment dans quelle situation j'étais, j'en ai pas ».

Au total, 30 personnes ont pu être rencontrées pour des entretiens semi-directifs d'1 à 2 heures. Les entretiens ont été traités de manière thématique.

Plan

Pour permettre d'appréhender, d'approcher sous différents angles l'impact des actions éducatives, différents thèmes seront traités dans le rapport :

- le devenir des jeunes et leur situation actuelle,
- leur participation à l'évaluation de leur situation, en ce qu'elle impacte la perception des aides éducatives,
- les parcours et les récits de prise en charge,
- la perception des différentes aides éducatives,
- la perception de l'impact des aides sur l'évolution du jeune.

Chaque thème sera abordé en partant du point de vue des jeunes, point de vue croisé par la suite avec celui des professionnels, des familles d'accueil et des parents. Cette mise en résonance des différentes visions pourra témoigner de différences d'interprétation sensibles entre les professionnels d'une part, et les jeunes et les familles d'accueil d'autre part.

Pour resserrer l'analyse et donner sens à ces différences d'interprétation, nous aurons recours à la notion de paradigme. Cette notion nous permettra d'analyser une évolution à l'œuvre dans le champ des pratiques et des références professionnelles en protection de l'enfance vers une plus grande prise en compte de l'enfant et une moins grande sacralisation du lien parental biologique. Ce changement de paradigme permettra peut-être une réduction des écarts d'interprétation entre les professionnels et les jeunes qui tracent leur chemin de vie, de la famille biologique à la famille élective.

Au vu de ces évolutions, nous formulerons en fin de rapport des propositions de recommandations.

1. Le devenir des jeunes : situation actuelle des jeunes

Les 10 jeunes rencontrés ont entre 15 à 25 ans au moment des entretiens, avec une moyenne d'âge de 20 ans. 4 d'entre eux bénéficiaient d'une mesure contrat jeune majeur (CJM) en cours, un d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Les 5 autres étaient sortis du dispositif depuis peu.

Des jeunes globalement satisfaits de leur situation

Il ressort des entretiens que les jeunes sont globalement satisfaits de leur vie actuelle en termes de logement, de formation ou de travail et de réseau social. Ils portent un regard positif sur leur situation, comme en témoignent ces différents extraits d'entretiens :

« Ma vie actuelle, je la trouve bien. J'ai un bon travail. J'ai une petite fille. Je travaille dans un garage comme assistante de direction. Je suis bien contente. On est dans le projet d'acheter une maison. J'ai perdu mon père ».

« Je suis fière de moi. Mon mari est en Tunisie. J'essaye de le faire venir. Je fais des ménages. Quand ce sera le moment, j'essayerai de changer de travail. Il ne faut pas tout dramatiser ».

« Je trouve ma vie bien, stable. Je suis en terminale, je passe mon bac en juin. Je vais faire un BTS profession immobilière. Il n'y a pas de problème. Je vis chez ma grand-mère. Je vois tout le reste de ma famille ».

« Je ne voulais pas rentrer dans ma vraie famille. Je préférais rentrer ici. Ici j'ai trouvé mon but dans la vie. Tout se passe bien pour moi. J'ai un super patron, une super équipe. J'ai une vie bien meilleure que dans le sud. En même pas trois mois, j'ai tout trouvé, un studio, le permis, un travail ».

« Je suis contente de ce que j'ai fait, de ce que je suis devenue. Au niveau scolaire, je suis contente d'être allée jusqu'au bac. J'ai poursuivi en BTS. Ça ne marche pas. Je n'ai pas de regrets. Bon, la colocation ça a pas marché mais je suis épanouie ».

On observe une forte volonté chez ces jeunes de démontrer à leurs parents qu'ils s'en sont sortis, comme le souligne l'ami d'un jeune rencontré :

« Patrick a su prendre que le côté positif de sa vie pour s'en faire un bagage et s'il s'en est sorti, c'est aussi pour montrer à son père qu'il pouvait s'en sortir ».

Des formations professionnelles courtes

En ce qui concerne la formation, on note qu'une jeune est en formation BAC+ 3 en stylisme, une autre a réalisé un BTS, un est en BAC pro et envisage un BTS, un est en BAC STG et projette une licence, 4 sont ou ont un CAP, un est en ITEP, une a arrêté ses études en première et est sortie sans qualification et une est en réorientation (elle a arrêté son BTS pour faire un CAP).

Ceci peut être globalement perçu comme positif puisque 8 jeunes sur 10 sont sortis du dispositif avec une qualification. Cependant ils s'agit de formations courtes, comme le souligne une jeune interrogée : *« Les jeunes qui sont en foyer s'ils arrivent à un CAP ou un BEP c'était déjà le bout du monde ».*

En effet, on note en lisant les dossiers des jeunes qu'ils ont eu souvent des parcours scolaires difficiles, avec des chutes de notes au moment d'événements familiaux difficiles, de retours en famille ou de rupture dans la prise en charge.

De plus, les jeunes, très réalistes sur les moyens financiers dont ils disposent, privilégient des formations professionnalisantes courtes, possibles à réaliser dans le temps imparti pour un contrat jeune majeur, alors même que leurs résultats ou l'appréciation de leurs professeurs leur auraient permis d'envisager des études plus longues.

Certains ont souhaité ne plus être suivis en contrat jeune majeur ou n'ont pas eu la possibilité d'avoir un contrat jeune majeur long. Ils sont alors contraints de faire des « raisonnements à court terme » comme celui d'arrêter leurs études pour parvenir à payer leur logement : « *J'ai fait une seconde, une première, commencé un CAP et puis je l'ai arrêté car j'ai trouvé un logement et ça n'aurait pas été possible de faire le CAP en alternance et de payer le logement* ».

Des jeunes insérés dans le monde du travail

4 travaillent à temps complet (une comme assistante de direction dans un garage, une comme chargée de vente en supermarché, une comme technicienne de surface, une comme chargée de vente en boucherie). Un travaille en alternance avec son CAP (dans la conduite d'engins), 3 travaillent pendant les vacances et cumulent étude et travail.

Pour les 4 jeunes insérés dans le monde du travail et ayant suivi une formation, 3 ont un travail en rapport avec leur domaine d'étude, tandis qu'une a repoussé à plus tard l'idée de trouver un travail correspondant à sa formation.

Situation de vie : une forte distinction fille/garçon

En ce qui concerne leur situation de vie, deux jeunes filles ont un enfant. Trois jeunes filles sont mariées ou vivent en couple. 2 vivent en colocation. 2 vivent dans un logement indépendant. 1 est dans un appartement dans sa famille d'accueil. 1 vit chez sa mère, le dernier chez sa grand-mère.

Ici on observe une forte différence fille/garçon avec des jeunes filles qui s'engagent tôt dans des relations de couple stables avec enfants, et des garçons qui vivent de manière indépendante. Une éducatrice rencontrée pour l'enquête explique cette différence par la plus grande maturité des filles et le désir de réparation : « *Le fait d'avoir eu un bébé jeune est sans doute lié, assez généralement chez les filles, à un désir de réparation. V a aspiré très tôt à l'autonomie et je pense que ce désir de réparation face à une réalité anxieuse l'a vite titillée* ».

Relations familiales : de la famille biologique à la famille élective

Peu ont encore des relations avec leurs parents biologiques ou alors sur des temps très courts et espacés. Certains n'avaient même plus leur numéro de téléphone.

Par contre ces jeunes gardent des relations avec leur fratrie et leur famille élargie (tante, nièce, grands parents).

De plus, ils gardent de forts liens avec leur famille d'accueil (retour le week-end, invitations réciproques,...).

Portraits croisés

Au-delà de ce parcours commun, les jeunes interrogés partagent des caractéristiques communes.

Ils apparaissent tout d'abord comme très responsables : « *Je suis censée, j'ai mon fils, je travaille, je commence à 6h. Je le récupère le soir* » ; « *Je suis dans la même famille d'accueil depuis que j'ai 4 mois. Je suis en studio dans ma famille d'accueil. Je vais attendre d'être embauché pour prendre un appartement* ».

Ils cumulent souvent études et travail et ont pris l'habitude de se « débrouiller » par leurs propres moyens comme en témoignent les extraits suivants : « *Maintenant je peux me débrouiller par moi-*

même. Ça fait trois ans que je me débrouille plus ou moins seule » ; « Malgré le soutien, on apprend à se débrouiller seul ».

Ils se disent très matures. Certains disent « avoir grandi trop vite » et ne pas avoir « profité de leur enfance » : « *Quand j'ai eu mes soucis à 10 ans, j'ai grandi plus vite. Je me sentais à l'écart. Je n'étais pas dans leur délire. Je trouvais ça bête. Je n'ai pas assez profité de ma jeunesse » ; « j'ai un peu grandi vite ».*

Ils portent un regard positif sur eux-mêmes avec une bonne estime de soi. Ils se comparent spontanément aux autres jeunes de l'ASE et aux autres jeunes qu'ils appellent « normaux » et en concluent qu'ils ont finalement eu de la chance dans leurs parcours :

« Par rapport aux autres, je n'étais pas une racaille. Je n'étais pas une nerveuse. Je suis un peu l'élite de ceux qui sont allés dans les foyers. Ils n'avaient pas compris les autres jeunes que de faire comme ça, ça les empêchait de faire des choses ».

« J'ai pas été malheureux, j'ai été bien accueilli, j'ai eu la belle vie en somme. Je suis comme tout le monde, j'ai fait ma vie. Moi je n'ai pas vraiment souffert. C'était plus des blocages ».

« Ben non...moi je trouve que – c'est peut-être bizarre – mais que je suis plus favorisé justement que la plupart...Ben oui, mais c'est aussi peut-être du fait de ma famille d'accueil, c'est vrai que ça c'est indéniable. Je pense que dans toutes les classes que j'ai faites, malgré mon parcours, j'étais quand même un des enfants les plus favorisés ».

Malgré ce regard positif, les entretiens témoignent également d'une fragilité de ces jeunes qui persiste avec des plaies qui semblent encore ouvertes. Ainsi une jeune a pu nous dire : « *On a une histoire compliquée. Je suis quelqu'un de compliqué. Je prends toujours des routes qui sont trop grandes pour moi* ». Pour une éducatrice rencontrée lors de l'enquête : « *C'est un drame. C'est des jeunes adultes qui vont très mal* ».

Ils semblent très fatalistes comme en témoignent ces différents extraits : « *D'un côté, ça s'est passé comme ça. C'est fait, c'est fait* » ; « *Je n'ai pas eu le choix, c'était comme ça* » ; « *Il y a des choses qui ne changeront pas* ». Ainsi pour ces jeunes qui ont eu l'habitude de s'adapter, de « faire avec » leur contexte familial, les décisions prises, certaines questions posées en entretien telles que : « *Qu'est ce que tu aurais aimé qu'il se passe différemment dans ton parcours ?* » ; « *Qu'est-ce que tu aimerais faire évoluer* » leur apparaissent absurdes. Certains éducateurs interrogés s'étonnent notamment de l'absence de rancœur de ces jeunes par rapport aux décisions qui ont été prises à leur égard. Tandis que d'autres soulignent que pour être créatifs, forces de proposition, il faut avoir été mis dans une position de pouvoir faire des choix.

Les jeunes ont souvent été discrets sur leur passage à l'ASE pendant leur enfance, et en parlent peu dans leur vie d'adulte : « *Ca ne regarde pas tout le monde. On sélectionne les personnes à qui on va le dire. A l'école primaire, ça s'est su, arrivée au collège, j'ai compris qu'il ne fallait pas le dire. Quand j'en parlais, je parlais de ma belle mère. Dans ma tête, ce n'était pas normal qu'un enfant de mon âge, ne soit pas comme les autres. J'ai perdu beaucoup de camarades à l'école primaire. J'essayais de masquer ça en disant « ma nounou ». On essaye de camoufler ça comme on peut. C'était ma façon de me considérer comme tout le monde* ».

Ces jeunes ont souvent clivé ces souvenirs qui remontent à la surface sur des temps particuliers : « *C'était une période de ma vie. Je n'y pense pas forcément tout le temps. Je n'ai pas de souvenirs particuliers. C'est fait de pleins de choses. Je n'en parle pas forcément. J'y ai pensé quand j'ai accouché. Je voulais leur annoncer la bonne nouvelle* ». « *Des fois j'aimerais les voir pour leur dire que j'ai eu un enfant. Je pense aux gens qui m'ont aidée. Mais il y a comme une barrière. Il y a plus les mêmes éducateurs* » .

Quand on interroge les jeunes sur les premiers souvenirs qui leur viennent à l'esprit quand ils pensent à leur passage à l'ASE, ils évoquent la plupart du temps leur arrivée sur le lieu d'accueil : « *ça faisait bizarre quand on arrive au foyer. C'est un grand bâtiment. Ca faisait orphelinat. Je me souviens quand je suis arrivée, ils étaient en train de manger* » ; « *Mon premier souvenir du lieu de vie, c'est une salle avec plein de Barbies* » ; « *Mon premier souvenir, c'est un peu un déchirement. J'ai été placée à Tarbes. J'étais perdue mais c'était mon choix* » D'autres évoquent des souvenirs plus globaux : « *J'ai des bons souvenirs. Ça s'est bien passé. Je ne regrette pas* » ou plus construits : « *Je sais pas...parce que ce sont des souvenirs rapportés. Et puis qu'est-ce que vous*

entendez par souvenirs ? Je ne sais pas...peut-être plusieurs éducateurs. Parce qu'on peut les voir sous trois angles différents ; les parents véritables, les parents d'accueil, et puis l'accompagnement proprement dit à travers le conseil »

2. L'évaluation initiale et en cours : de forts écarts d'interprétation usagers vs. professionnels

Hormis lorsque les jeunes ont été acteurs de la demande d'aide (dans 2 cas sur 10), ils ont peu de souvenir de l'évaluation initiale et assez peu également de l'évaluation en cours de mesure. Les souvenirs les plus marquants font état d'écarts d'interprétation entre les jeunes et les professionnels sur l'évaluation de leur situation.

L'évaluation vue par le jeune

▪ **Compréhension de la situation familiale**

L'appréhension de leur histoire familiale est très différente selon les jeunes.

Certains enfants placés très tôt, ont eu peu accès à leur histoire familiale et ont dû grandir avec une histoire morcelée et parcellaire, concernant ici des problèmes de précarité et d'addiction : *« Tout ce que je sais, c'est que je suis née dans un camion de pompier. Je m'appelle L. car mon frère a voulu m'appeler L., mon père lui il aurait voulu m'appeler Deborah. J'ai été placée car mes parents étaient alcooliques. Dans ma famille biologique, il n'y avait personne qui me suivait. Il n'y avait pas de place pour moi là-bas ».*

D'autres évoquent de manière elliptique les problèmes rencontrés portant ici sur des faits de maltraitements psychologiques: *« La cause, c'est ma maman. C'était tendu. La relation avec ma mère, c'était le sujet tabou. Quand ça allait mal avec ma mère, je suis repartie »* ou sexuelles *« C'est les problèmes de mon père biologique qui ont fait que ça a dérayé. Quand j'étais petit, on m'a raconté des trucs sur lui, par rapport à des choses qu'il aurait faites. Quand on est petit, on ne comprend pas bien. C'est comme subi, on comprend plus rien. Après on change de mentalité, on peut rien y faire ».*

D'autres évoquent un problème matériel écran pour ne pas avoir à évoquer un problème plus profond, ici la maladie psychique : *« Je suppose que ça été mon papa qui a demandé de l'aide. Ma maman était malade. Mon père travaillait beaucoup. Il ne pouvait pas nous garder. Il travaillait la nuit. Ce n'était pas possible qu'il nous garde. On ne laisse pas des enfants comme ça. Il a dû alerter aussi avant de se faire hospitaliser Il y avait personne chez moi. On ne laisse pas un enfant seul. Il était hors de question que je reste seule chez moi. Un enfant, il ne peut pas faire à manger tout seul, faire une lessive, aller à l'école. Après il était possible suivant les périodes que je sois chez une AS de jour, suivant d'autres c'était impossible. Un enfant dans une grande maison c'est angoissant. J'arrive pas à me rendre compte des périodes, c'est un peu compliqué ».*

D'autres évoquent de manière factuelle le problème rencontré, ici un problème de violence physique : *« J'avais des problèmes avec mon père qui était devenu violent. Mes parents étaient séparés. Je vivais chez ma mère. Je me suis engueulée avec ma mère. Je suis partie vivre chez mon père. J'ai fait quelque chose qui ne lui a pas plus. Il m'a fait des menaces. Depuis que j'étais petite, mon père avait des poussées de violence. C'est pour ça que mon père et ma mère s'étaient séparés. Ça c'est mal passé à cause d'un concert. C'était monté en sauce. Je me suis dit, il ne faut pas que je retourne seule dans cette maison isolée. Il va me balancer dans les escaliers et m'enterrer dans le jardin ».*

D'autres encore nomment de manière directe le problème rencontré, ici une maladie psychique : *« Ben déjà au départ mes parents étaient malades...enfin ils le sont toujours. Donc ils m'ont gardé pendant deux ans, et comme ça allait moyennement et que après ils ont divorcé donc, ils n'ont pas pu me garder chacun de leur côté, donc il a été décidé avec le juge que je sois placé. Mon père a une pathologie. Ce qu'il y a c'est qu'il a un traitement qui est lourd et il vit seul chez lui, il n'aime*

pas trop le contact humain et je ne sais pas s'il pense encore ça maintenant, mais à l'époque il pensait que j'étais une réplique de lui en plus petit, et donc ce qu'il pensait c'était obligatoirement ce que je pensais. Ouais...et puis aussi quand il prend ses médicaments, ce sont des périodes où tout va bien. Et quand il les prend pas, rien ne va plus, ça empire, ça peut verser du tout au tout. Je me souviens où il y a plein de fois où il a insulté ma famille d'accueil au téléphone, et puis il y a aussi plein de fois où il les a bénis pour tout ce qu'ils avaient fait... ».

Il est intéressant de noter que le jeune évoque parfois de manière plus précise et sur une plus longue durée le problème familial rencontré alors que le dossier ou le discours des professionnels pourraient laisser penser à un problème plus ponctuel et moins prégnant. Ainsi un jeune. évoque une situation familiale compliquée depuis l'âge de 14 ans « *Ma mère était partie pour un voyage plusieurs mois en Afrique. Mon père habitait loin de mon lycée. Du coup je me suis retrouvée toute seule. J'ai fait plusieurs séjours à l'hôpital, c'est le directeur du lycée et le psychiatre de l'hôpital qui ont essayé de trouver une solution. Ça se passe mal avec ma mère depuis que j'ai 14 ans. Mais je ne savais pas où demander. On ne s'entendait pas avec ma mère. Ce n'est pas qu'elle est irresponsable. Elle est dans son monde. Elle ne se rendait pas compte de certaines choses. Je ressens ça depuis que j'ai 14 ans. Elle s'est séparée de mon père. Je devais avoir 10 ans. A 13 ans, elle a eu un autre copain. On devait aller habiter chez lui dans la Drôme. Au bout d'un mois, je ne sais pas ce qui s'est passé, il nous a mis dehors. On s'est retrouvées toutes seules. Elle est tombée en dépression. Je ne vois pas souvent mon père. (une fois par mois). Il ne me dérange pas ».* Tandis que pour les professionnels, le problème familial est perçu comme plus ponctuel et moins prégnant : « *Sur le moment on l'a attribué au départ de sa mère. C'était l'accumulation de choses compliquées. Un père qui ne comprenait pas vraiment les besoins d'une ado. On avait trouvé le départ de la mère un peu désinvolte. On avait rencontré le Papa. C'est un alcoolique sauvage vivant en marge. La mère avait du mal à mesurer l'impact que son départ avait pu avoir sur sa fille. C'est une enfant coupée du monde, de ses pairs, une enfant singulière avec un père violent, alcoolique. On avait l'impression que les choses lui étaient arrivées sans qu'elle les comprenne vraiment. C'est une mère qui avait l'impression que sa fille pouvait pousser toute seule. C'était une famille où on ne parlait pas ou on n'exprimait pas l'affection. C'était une famille qu'on ne ressentait pas complètement déchirée et dangereuse pour l'enfant. On connaît bien pire que ça. Elle a un parcours curieux, marginal, baba cool. Ils l'ont gardée à l'écart du monde. Sa mère était là avec ses limites. Il n'y a pas de carence éducative ».*

On note que l'interprétation du problème par le jeune est souvent très proche de l'interprétation que peut en faire la famille d'accueil. Ainsi le jeune et sa famille d'accueil peuvent pointer tous deux du doigt le fait que son père ne parvenait pas à le considérer comme une entité distincte : « *je ne sais pas s'il pense encore ça maintenant, mais à l'époque il pensait que j'étais une réplique de lui en plus petit, et donc ce qu'il pensait c'était obligatoirement ce que je pensais* » ; « *Le père ne savait pas se positionner en tant que père. Il ne distinguait pas P. de lui-même* » (famille d'accueil). De même dans le cas suivant. les dires de la famille d'accueil font curieusement écho aux dires du jeune. : « *La maman d'O et D est décédée avant le placement. Le papa était débordé, c'était un musicien, il vivait dans un autre univers, pour élever des enfants il faut être un peu terre à terre. Il ne pouvait pas satisfaire tous les besoins des enfants. Pour nous, il s'agissait donc d'être présent pour satisfaire ces besoins élémentaires* » (la famille d'accueil) ; « *Mon père travaillait beaucoup. Il ne pouvait pas nous garder. Il travaillait la nuit. Ce n'était pas possible qu'il nous garde. On ne laisse pas des enfants comme ça. Il a du alerter aussi avant de se faire hospitaliser Il y avait personne chez moi. On ne laisse pas un enfant seul. Il était hors de question que je reste seule chez moi. Un enfant, il ne peut pas faire à manger tout seul, faire une lessive, aller à l'école* » (la jeune)

- **Premiers contacts avec les services sociaux et perception de l'évaluation initiale**

Exception faite des jeunes qui ont été acteurs de la demande d'aide, les jeunes interrogés ont peu de souvenir de l'évaluation initiale conduite à leur égard. Leur premier souvenir de l'ASE commence souvent avec le lieu d'accueil : « Je n'ai pas le souvenir d'avoir rencontré une assistante familiale. Mon premier souvenir, c'est le placement de jour ».

Toutefois certains se rappellent avoir vu une assistante sociale à leur domicile : « je crois qu'il y a une assistante sociale qui est venue chez ma mère », ou avoir rencontré l'assistante sociale scolaire : « Je suis allée voir l'assistance scolaire. Je lui ai dit que je ne voulais pas retourner chez moi. C'était assez tendu. Je cherchais un endroit pour être à l'abri. L'assistante scolaire m'a gardée en internat 15 jours. Un éducateur est venu me chercher. Je suis allée poser mes affaires. Quand je suis arrivée, ils étaient en train de manger ». L'un se souvient avoir fait une demande relayée par l'école ou l'hôpital : « c'est l'hôpital et mon proviseur qui ont recherché une solution »; ou encore avoir rencontré des éducateurs de prévention : « La première fois que j'ai été en contact avec les travailleurs sociaux ? C'était des éducateurs de rue. Je les ai très peu vus. Je ne voulais pas les voir. Je ne voulais pas aller en foyer ».

Beaucoup disent avoir été démunis à l'époque, dans leur demande d'aide du fait de leur faible connaissance du dispositif ASE. Même ceux qui avaient été suivis par le dispositif, se sont trouvés en difficulté pour faire les démarches une fois sortis du dispositif et après un changement de région : « Je savais pas comment faire les démarches, écrire à un juge quand on n'en a pas un sous la main ».

Ils évoquent le fait d'avoir eu des difficultés à se confier : « Non je n'ai pas pu trop leur expliquer. Je n'ai pas trop accroché. Je fuyais, c'était moi aussi ... ça venait pas de moi. C'étaient eux qui m'ont donné les rendez-vous » et d'avoir éprouvé de la difficulté à réexpliquer aux différents acteurs leur histoire : « Il fallait expliquer tout le temps. Il faut tout réexpliquer ».

Ceux qui ont été le plus acteurs de leur prise en charge se souviennent d'un rendez-vous avec une assistante sociale qui les a aiguillés sur différents types d'aide: « J'ai vu une assistante sociale. L'assistante sociale, elle avait mieux compris mais elle m'a proposé des solutions. Elle m'a dirigé vers les endroits où je pouvais trouver des solutions. Elle était plus à l'écoute ».

Certains se souviennent avoir écrit une lettre à l'adjointe enfance/famille précisant leur demande : « Elle m'avait fait écrire une lettre à l'adjointe enfance/famille. C'est elle qui m'a dit décrit cette lettre et m'a dit de préciser que je voulais une famille d'accueil ». Le rendez-vous avec l'adjointe est perçu par les jeunes plutôt comme un temps où le cadre d'accueil est posé qu'un temps où la problématique familiale est discutée : « J'avais fais une lettre au CG de Montélimar pour expliquer le problème. Il y a eu un rendez-vous où ils m'ont expliqué que c'est dans une structure, que c'est cadré. On ne parlait pas du problème, surtout de comment ça allait se passer ». Une seule évoque le fait d'avoir signé un contrat d'accueil : « Je me rappelle être allée signer un contrat d'accueil ».

Certains des jeunes interrogés disent qu'à l'époque, ils n'auraient pas pu donner leur avis entre différentes modalités d'accueil : « A ce moment là je ne pense pas que j'aurais pu dire, ce que je préférais entre différents lieux d'accueil ». D'autres ont exprimé une préférence qui a été respectée dans certains cas : « On m'a proposé. J'ai dis que je voulais aller en famille d'accueil » ; tandis que dans d'autres cas, malgré une demande construite cette préférence n'a pas été respectée, ce qui a pu mettre en échec l'accueil : « J'ai écrit que je voulais aller en famille d'accueil. Elle m'a dit que ce n'était pas possible, que j'étais trop grande. J'aurai préféré être en famille d'accueil. Il y avait une place en foyer d'accueil d'urgence. Ils m'ont mis là. J'ai pas eu le choix (entre différents modes d'accueil), c'était comme ça La possibilité n'a pas été donnée non plus de visiter plusieurs structures : « Je n'ai pas visité plusieurs établissements. Pour la famille d'accueil, pour le lieu de rupture. Ils m'ont prévenu la veille » ; « Je n'ai pas visité plusieurs foyers avant ». Une exprime l'idée que le manque d'informations sur les différents types d'aide empêche au jeune de se positionner et de faire des choix : « Ils décident un peu pour nous, où on va aller, ce qu'on va faire. On ne connaît pas les différentes possibilités d'aide. Ça fait qu'on n'a pas trop le choix. ».

▪ Perception des méthodes évaluatives

En ce qui concerne les méthodes évaluatives, aucun ne se souvient – même pour ceux pour lesquels des tests de développement sont référencés dans le dossier – avoir passé des tests : « *Je n'ai pas de souvenirs d'avoir passé des tests non plus* ». Seuls les tests scolaires sont remémorés : « *A l'école, oui je me souviens avoir fait des tests pour la concentration* ». Cette question sur l'existence ou non de test de développement dans les méthodes évaluatives offusque même certains : « *J'ai pas le souvenir d'avoir fait des tests. Je suis quelqu'un de normal !* ».

Une mère cependant évoque le fait que son fils a passé un test de développement et fait mention d'une différence d'interprétation entre le psychiatre privé et le psychologue du département : « *A 5 ans on est allé voir un psychiatre à Lyon. Il a fait 3 jours de tests. Ils ont vu que c'était un enfant apte mais avec des problèmes d'attention. Il y a un psychiatre du département qui lui a dit lui que c'était un futur poseur de bombe, un futur terroriste. Le psychologue de la MDE l'a pris pour un idiot* ».

Dans les différentes méthodes évaluatives qu'ils ont pu connaître, la plupart des jeunes évoquent des entretiens avec des psychologues.

Les jeunes expriment souvent une incompréhension par rapport aux méthodes des psychologues, et une absence d'explications sur ces méthodes : « *J'étais suivie par une psychologue, les psychologues ont changé souvent car elles ne me convenaient pas. Quand j'étais petite, à l'âge de neuf ans, elles me faisaient faire des dessins. A cet âge, on ne comprend pas pourquoi on fait des dessins. On ne m'expliquait pas. On me disait c'est pour ton bien. Mais je voyais pas le bien. J'ai fini par accepter de communiquer. C'est difficile de faire communiquer un enfant de sept ans. J'avais qu'un passe temps c'était l'équitation. Je faisais toujours des dessins de chevaux. Ils me donnaient des thèmes mais je n'aimais pas. A un moment j'ai dit que je voulais plus dessiner que je voulais parler. J'ai accepté qu'il y ait un contact, de parler de mes difficultés, de mes soucis pour avancer, pour aller mieux. Quand j'ai eu 9 ans, j'en ai eu marre de faire des dessins. On a fini par discuter. Au bout d'un mois, j'en avais marre de discuter avec elle. En même temps, ça me faisait loucher des cours. Fallait que je rattrape après les cours perdus* ». Ils retiennent avoir fait des dessins, des jeux, sans avoir perçu l'intérêt de la démarche : « *Non ce n'est pas ça mais c'est que quand on est gamin, on va chez la psychologue, on fait des dessins, elle te parle, mais on ne voit pas...surtout que j'étais petit* » (P.) ; « *La psychologue ça me servait à rien. Elle essayait de parler avec moi, parce que je faisais pipi au lit. J'allais dans une salle de jeu, faire de la peinture, faire des avions mais toujours en me posant des questions. Ça me servait à rien. Je ne me souviens plus des questions qu'elle posait et ce que je répondais* ». Ils attendaient également du psychologue qu'il puisse leur donner un avis sur leur situation : « *Après il y a eu un psychologue. Je n'ai pas accroché avec le psychologue. Il m'écoutait, il ne parlait pas. Je parlais dans le vide. J'avais besoin d'un avis extérieur* ».

Ainsi les jeunes expriment l'idée que les méthodes de travail des professionnels ne leur ont pas été explicitées pas plus que les conclusions de l'évaluation ne leur ont été restituées.

▪ Perception de l'évaluation en cours de mesure

Les jeunes ont également peu de souvenirs des évaluations en cours de mesure par le Conseil général : « *Je n'ai pas beaucoup de souvenirs de la DS 26. On avait des petits rendez-vous* » ; « *Il y a eu des réunions avec les travailleurs sociaux durant le placement. Ils voulaient savoir comment ça se passait. Ils me proposaient des sorties. Il y avait une psychologue. Je ne me rendais pas trop compte* » « *On avait un bilan avec l'éducateur une fois par mois* ».

D'autres ont bien perçu le rôle de l'établissement et de l'accueil provisoire dans l'évaluation en cours de mesure : « *Au début, si on arrive là-bas c'est pas pour repartir tout de suite chez l'autre parent. On étudie le problème. Ils m'ont écouté. Ce n'est pas comme une plate-forme. Il y a un problème qui est mis sur la table. On étudie le problème qui est mis en avant* ».

Certains évoquent la méthode d'entretien, les temps d'échange séparés de l'éducateur avec l'enfant, la famille d'accueil et les parents biologiques et les temps de mise en commun :

« Oui...Ben là c'était la même chose. L'éducateur prenait l'enfant, famille d'accueil, et parents séparément, puis ensuite on se réunissait tous autour de la table et l'éducateur faisait le bilan, et puis on communique ». D'autres insistent sur l'importance de ces temps de mise en commun entre la famille d'accueil, les parents et l'éducateur qui évitent à l'enfant de servir de médiateur entre ces différents acteurs : « Au début, la famille d'accueil voyait ma mère mais après plus, car le placement était contre. Ils croient que le fait que la famille d'accueil ne voie pas les parents, ça joue un rôle important. Ils croient que les jeunes ne peuvent pas faire la différence entre les parents biologiques et la famille d'accueil s'ils les voient à côté de moi, je trouve ça débile. Je préférerais que la famille d'accueil soit au courant et inversement. J'aimais bien quand ils s'échangeaient 2, 3 trucs, qu'ils parlaient de ce que je faisais, pas toujours moi à raconter ».

Ces rendez-vous sont perçus comme des moments de bilan « pour faire le point sur ce qui allait, ce qui n'allait pas », pour donner « les points positifs, les points négatifs, ce que je voulais améliorer ».

Leur périodicité est perçue par certains jeunes comme trop rapprochée pour pouvoir observer une évolution : « S'ils veulent voir une évolution, c'est pas toutes les semaines qu'il faut fixer des rendez-vous ».

Par ailleurs, la répétition et le changement d'interlocuteurs est perçu comme difficile par les jeunes interrogés : « On se confie à quelqu'un. Quand ça change, il faut redémarrer le dossier à zéro, s'il n'a pas été transféré. Au moment des changements d'éducateurs, des changements de famille d'accueil, des changements de psychologue ».

Les jeunes évoquent également des réunions de préparation avant le jugement : « On avait des bilans avant le jugement » ; « Avant de faire la réunion dans le bureau du juge, il m'expliquait : on pense que... ».

▪ Perception des audiences devant le juge

Certains jeunes identifient le juge comme le lieu de la décision : « On passe devant le juge et il décide ». « A Tarbes, j'allais voir le juge pour faire ma demande de rester. Ici c'était pour le contrat jeune majeur ». Pour d'autres, la décision est partagée entre le jeune et les éducateurs : « C'est moi qui décidais avec l'éducateur si je voulais rester en foyer ou pas ». D'autres encore ont une position intermédiaire : « En général, le juge suit l'avis des éducateurs ».

Certains perçoivent les rendez-vous tous les ans ou tous les deux ans comme une routine : « Ben fallait aller voir le juge parce qu'il fallait aller le voir ! Je ne posais pas plus de questions que ça .Ben c'était le train-train habituel ! ».

Pour d'autres, la répétition des audiences, tous les ans puis tous les deux ans est perçue comme des retours en arrière qui empêchent la construction de soi : « Le juge c'était pénible, c'était tous les ans puis tous les deux ans. Pendant une année, on essaye de passer à autre chose et c'est le retour en arrière. Ce n'est pas facile pour se construire quand on remue le couteau dans la plaie. On ne peut pas se construire comme ça ».

Pour d'autres encore, ces audiences ne sont pas perçues comme une réalité anxiogène car la décision leur semble acquise par avance : « Je savais que c'était bon. J'avais compris que j'étais appuyée par rapport aux doutes que j'avais au début ».

Certains jeunes perçoivent aussi la relativité de ce jugement évaluatif : « Ben...le juge c'est une personne qui va avoir un dossier, qui va trancher et qui va rendre son verdict sur vingt minutes passées avec lui. Après c'est sûr qu'il y aura toutes les notes que lui auront fourni les éducateurs. Enfin ça sera que son avis sur le temps passé et sur ce qu'il aura pensé de notes des éducateurs...Le point de vue des éducateurs est bon, est à garder, mais après ça dépend aussi de l'éducateur et comment il voit les choses ».

▪ **Sur la forme : une perception différenciée de leur participation à l'évaluation**

Les jeunes ont des perceptions différentes de leur participation à l'évaluation de leur situation. Certains soulignent avoir pu « parler, s'exprimer », « donner leur avis, participer, inter agir » : « *Il était bien à mon écoute, me comprenait bien* ». Tandis que d'autres rapportent « n'avoir pas été tellement entendus » : « *On ne m'écoutait pas. La première éducatrice, elle m'écoutait. La deuxième, elle s'en tapait* ».

Certains se perçoivent comme acteurs de leur parcours et des décisions prises : « *C'est moi qui ai décidé. C'est moi qui l'ai voulu* ». Tandis que pour d'autres les décisions semblent avoir été prises sans que leur avis soit pris en compte : « *A Tarbes, il prenait les décisions pour moi au niveau de la scolarité* » (J) ; « *La décision s'est imposée à moi* ».

Certains justifient cette attitude des adultes : « *Maintenant, je me place de l'œil de l'adulte. Les enfants peuvent inventer des choses, surtout quand ils sont placés. Ils peuvent s'inventer de petites histoires pour se rendre intéressants* ». Tandis que d'autres appellent à plus de confiance : « *Les jeunes, ils ont beau faire des conneries. En fait c'est que quelque chose ne va pas. Il faut essayer de faire confiance* ».

Les jeunes évaluent également de manière différenciée leur discernement. Pour certains, il leur semble qu'ils ont toujours été capables de discernement : « *J'ai toujours pu voir ce qui était bien pour moi ou pas bien pour moi. Je savais ce que je voulais et ce que je ne voulais pas* » ; pour d'autres c'est à partir de 7 ans qu'ils ont pu s'exprimer sur leur situation : « *On me posait la question sur ce que je voulais faire pendant les vacances scolaires, pendant les week-ends, ça été entendu à partir de 11/12 ans. Mais je pense que je pouvais m'exprimer dès 7 ans* » ; pour d'autres encore c'est à l'adolescence qu'ils ont pu acquérir plus d'assurance : « *En tout cas je le donnais plus. Avec le temps j'ai pris plus d'assurance, et puis aussi peut-être le fait de se dégager de l'emprise paternelle a été...enfin ça m'a permis de prendre le large et de m'opposer un peu plus à sa façon de penser ou autre* ».

Certains jeunes expliquent qu'il faudrait plus d'écoute sur des temps non imposés : « *il faudrait un peu plus d'écoute sur ce que souhaite le jeune, que ce soient des ado, des préado, enfants. Il ne faut pas faire des stéréotypes. Tous les jeunes ne sont pas pareils. Les jeunes sont difficiles parce qu'ils sont pas écoutés comme ils le souhaitent. Cette écoute a manqué entre 7 et 12 ans. Il faudrait prendre en compte ce que le jeune a à dire, donner l'occasion de s'exprimer quand il le souhaite et pas forcément imposer de réunions ou autre, faire selon la demande du jeune. Les familles d'accueil ont le droit à l'écoute, pourquoi le jeune n'aurait pas le droit à l'écoute quand il le souhaite. On l'écoute uniquement quand c'est imposé* ». Tandis que les professionnels expriment l'idée qu'ils sont désarmés devant un jeune qui ne s'exprime pas : « *On est désarmé quand le jeune n'exprime rien* ».

Ainsi on peut voir sur la forme des modes divers de participation.

▪ **Sur le fond : d'un accord global à de forts écarts d'interprétation**

Sur le fond ; les degrés d'accord entre le jeune et l'évaluateur varient allant d'un accord total à des écarts sensibles d'interprétation.

Accord

Dans certaines situations, un accord semble s'opérer entre le jeune et le professionnel sur l'ensemble de la situation :

« *Ma situation a été bien comprise. J'étais rassuré car ils avaient le même point de vue que moi sur le problème* » .

Ou tout du moins sur les décisions importantes :

« *Est-ce qu'elle était en accord avec A. et G. [les référents du lieu de vie], non (rit), mais en accord avec les décisions qui ont été prises, les plus importantes (le fait de ne plus voir sa mère, le fait d'être placée chez A et G ...), ça oui.* »

Modification du point de vue de l'évaluateur

Dans d'autres situations, l'accord n'a pas été initial mais a été permis par une convergence de différents facteurs :

Par l'observation directe

Ainsi dans une situation, une visite à domicile est venue modifier le point de vue de l'évaluateur afin que celui-ci se rapproche du point de vue du jeune :

« Ils avaient beaucoup de doutes. Ils ne savaient pas s'ils allaient me garder. Quand ils ont rencontré mon père, ils le trouvaient calme, gentil. Ils avaient du mal à croire. Quand je suis allée chercher des affaires, ça s'est compliqué. J'étais montée avec un éducateur et un autre jeune. C'était très vite monté en sauce. Je n'avais pas enlevé mes chaussures, il m'a attrapée, il m'a levée par les cheveux, il m'a jetée dans l'escalier. L'éducateur est resté en bas. L'éducateur était moins costaud. Ça a un peu tourné au vinaigre. L'éducateur est resté pour parler avec mon père. Ça m'avait déçu car il n'avait pas réagi. Quand il faisait le point, il disait « apparemment »...Mais ça a quand même aidé à ce qu'ils se rendent compte que je ne disais pas des bêtises. Au début, ils avaient du mal à me croire. Ils me disaient peut être que tu vas pas rester. Ils m'ont comprise juste à temps. Sur un excès de colère, mon père a ramené au foyer tous mes souvenirs. Ça a changé de référent entre temps. Mon père il est tombé sur le référent. Il était plus costaud. Il a compris que mon père c'était un phénomène. Il était mieux ce deuxième éducateur, il était plus rustique, plus simple. Il n'y allait pas par quatre chemins. Il faisait pas semblant. Il était franc, bien droit. A l'audience, il y avait mon père, l'éducateur, ma sœur. C'était un peu monté en volume. Mon père n'avait pas compris. Il se voilait la face. Il ne voulait pas se rendre compte qu'il était violent. Ça lui avait été expliqué. C'est lui qui voulait faire croire qu'il n'avait pas compris la situation. C'était stupide de sa part de dire je ne comprends pas. Pour lui c'était pas sa faute, c'était de ma faute. Mon père aimait bien parler. La juge l'avait vite recadré. Elle m'a laissée parler. Elle l'a remis à sa place. Je me sentais écoutée. Au début, j'étais prise à part et après c'était tous ensemble. Dans ce moment là, j'ai pu lui réexpliquer. Elle l'a remis à sa place. Elle avait compris».

Cette citation nous semble très intéressante car elle montre que le jeune a au départ l'impression de ne pas être cru. Les éducateurs ont pu être pris dans le récit du père qu'ils trouvent « calme, gentil ». C'est par la visite à domicile et la confrontation directe avec une situation de violence du père que le regard de l'évaluateur a pu évoluer. Cependant la jeune souligne d'une part que l'éducateur n'est pas intervenu dans cette situation et que d'autre part malgré les constats qui ont pu être faits, il se mettait à distance de la situation et restait sur un vocabulaire prudent dans l'évaluation avec l'utilisation du mot « apparemment ». Aussi à l'éducateur prudent, elle préfère l'éducateur « rustique, costaud, franc, droit, qui ne va pas par quatre chemins ». Elle s'est sentie par la suite comprise par la juge qui a « recadré son père ».

Par un discours cohérent et permanent dans la fratrie

Un autre élément qui a pu faire changer de point de vue l'évaluateur est la cohérence et la permanence du discours dans la fratrie :

« Au début on rentrait chez ma mère tous les week-ends, tous les 15 jours, toutes les 3 semaines puis ça s'est espacé. Au début c'était bien car on avait un lien fort. Mais au fil du temps, c'était un retour en arrière, ça me plaisait pas. Avec mes sœurs on avait toujours le même discours. Suite à ça on a espacé les retours. Ça été plus facile de négocier car ils nous écoutaient vraiment. Ils sentaient que ce n'était pas un caprice d'enfant. On donnait chacun notre opinion, c'était assez ressemblant ».

Par « le vote par les pieds »

Dans d'autres situations, l'évolution du regard des évaluateurs est due à une action du jeune, une fugue, un déplacement d'un département dans un autre, d'un établissement dans un autre que l'on pourrait apparenter à un « vote par les pieds » : *« Je suis restée un an et demi là-bas. J'avais fait la demande. Ils ont essayé de me garder. Je suis revenue sur le département. Juste avant. Ils ont refait une autre tentative. Ils m'ont ramenée ici en voiture. Je suis retournée le lendemain en train à Tarbes. Ils ont été souple. Ils ont essayé de me garder. Ils ont écouté ce que je demandais. Je ne*

voulais pas être à Valence car je n'avais pas de bonnes fréquentations. Je ne voulais pas être avec ma mère. Je ne voulais pas du tout revenir ».

Réappropriation

Dans d'autres situations, on observe non pas une modification par le jeune du point de vue de l'évaluateur mais une réappropriation de ce point de vue par le jeune au cours du placement.

C'est le cas notamment d'X. qui au départ était opposée à son placement et qui en grandissant a compris le sens de son placement même si son discours à cet égard reste ambigu :

« Dans mes souvenirs lointains, les gens de l'ASE, c'étaient des méchants, qui ne me laissaient jamais voir mes parents. Pour moi, c'étaient des adultes qui ne voulaient pas me comprendre. Je ne comprenais pas pourquoi j'allais voir mon père qu'un week-end par mois. De passer de psychologue en psychologue, ça fait réfléchir car elles tiennent des discours différents. En grandissant, j'ai compris que c'était pour mon bien. J'étais chez une assistante maternelle de jour. Je faisais pas attention à ce qui se passait. Je ne me rendais pas compte. Quand j'ai intégré le service, je trouvais ça bizarre. Je ne comprenais pas. Je comprenais quand les mercredi et samedi, j'allais me faire garder. J'ai assez bien accepté car les personnes chez qui j'étais, c'était des gens gentils. De temps en temps, je m'inquiétais pour mon papa. Il faisait des malaises. Il était dans un mauvais état de santé. Plus tard, j'ai discuté avec ma grande sœur qu'il était dans un sale état, c'était dangereux. Ça été une déduction plus tard. Un enfant qui vit chez des étrangers. Je ne trouvais pas ça normal. Je me disais pourquoi moi mais pourquoi pas d'autres ? Ça me semblait logique dans ma tête. A 7 ans, comme je ne voyais pas mon père. Je pensais que ce n'était pas normal. Ça chamboule le quotidien. D'un côté, ça s'est passé comme ça. C'est fait, c'est fait. Peut être qu'à l'heure actuelle, je serais hospitalisée si j'étais restée chez moi. Ça m'a fait avancer dans la vie. Je ne regrette pas, ce que je regrette c'est qu'on n'ait pas pris le temps de m'expliquer. Après plusieurs réflexions, après plusieurs discussions avec des adultes du service, de mon entourage, on finit par comprendre mais tard».

La réappropriation a été permise par la discussion avec des acteurs multiples et la confrontation des différents discours pour X. comme pour W. qui sont parvenus à se forger leur propre opinion :

« A partir de 15 ans, on comprend mieux les choses, je commençais à comprendre pourquoi les choses se sont passées comme ça. Pourquoi j'allais voir le juge, pourquoi j'ai été placée à cet âge. Je posais beaucoup de questions, on m'a expliqué les choses. Ça me permettait de me faire ma propre opinion. Le lieu de vie m'informait de la continuité du placement. Il nous expliquait mais on était petite, on ne comprenait pas. Il ne nous expliquait pas en détail, qu'est ce qu'on allait faire là-bas. On en parlait beaucoup avec ma grande sœur que c'était une protection. Je l'avais remarqué un peu avant mais je ne voulais pas l'admettre. De retourner chez ma mère, ça m'a permis de l'admettre au fur et à mesure. Au fond de moi, je savais pourquoi j'étais placée mais je ne voulais pas l'admettre, je ne voulais pas l'entendre. Je savais que ce qu'ils faisaient c'était pour me protéger et pour qu'on soit bien ».

Une évoque le fait d'avoir su « au fond d'elle » le bien fondé du placement mais avoir mis du temps « à l'admettre ». De même, X. aurait souhaité au départ rester dans un département éloigné de sa mère mais savait « inconsciemment » qu'elle devait revenir sur le département :

« Je suis restée un an et demi là-bas. J'avais fait la demande. Ils ont essayé de me garder. Je suis revenue sur le département. Je n'avais pas le choix. Ça pouvait plus durer. Il fallait que je revienne. Inconsciemment je savais qu'il fallait que je revienne. Ils ont essayé de me garder. Ils ont écouté ce que je demandais. Je ne voulais pas être à Valence car je n'avais pas de bonnes fréquentations. Je ne voulais pas être avec ma mère. Je ne voulais pas du tout revenir. Juste avant. Ils ont refait une autre tentative. Ils m'ont ramenée ici en voiture. Je suis retournée le lendemain en train à Tarbes. Ils ont été souples. Au bout de quelques semaines, je n'avais pas le choix. J'ai décidé de revenir. Inconsciemment je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas de changements réels là-bas. Le changement réel a été ici. J'avais fait tout ce que j'avais à faire là-bas. J'avais plus rien à faire. J'ai été dans des stages, au CIO, dans des lieux de rupture. Il n'y avait rien qui avançait. Ils ne prenaient pas trop au cas par cas. Là-bas, ici, c'était quelque chose de différent. J'avais besoin de me retrouver seule. Là-bas, je me rendais pas compte de ce qui était bien pour moi. Il fallait que je revienne. On revient toujours vers là d'où on vient. Ça rimait à rien. Je n'avais personne ici (là-bas) ».

Cette réappropriation de la décision des adultes passe ici par les évolutions et expériences positives faites par la suite par le jeune et la reconstruction a posteriori d'un savoir « inconscient » devenu conscient.

Désaccords et écarts d'interprétation

Mais les jeunes ne parviennent pas toujours à se réapproprier les décisions prises par les services et peuvent alors exprimer leur désaccord par rapport aux interprétations qui ont été faites de leur situation, surtout quand, suite aux décisions prises, les expériences vécues n'ont pas été positives.

Deux interprétations parallèles d'une même situation peuvent alors se développer entre les professionnels des services et le jeune. Il est intéressant de noter que l'interprétation de la famille d'accueil vient souvent corroborer celle du jeune.

Dans certains cas, ces interprétations parallèles professionnels vs usagers perdurent dans le temps. Tandis que dans d'autres situations ces écarts d'interprétation sont moindres au moment de l'étude, pas du fait du jeune cette fois mais du fait du professionnel qui est revenu sur sa position.

Deux interprétations parallèles qui ne parviennent pas à s'entrecroiser

Un jeune exprime l'idée que l'éducateur n'a pas évalué de manière adéquate ses liens d'attachement avec un de ses parents et a pris des décisions sans le consulter, « dans son dos » : *« Je ne lui faisais pas confiance à l'éducatrice du CG. Elle avait une tête qui ne me revenait pas. Elle a répété. Elle a fait des trucs derrière mon dos. Elle a porté plainte à ma place alors que je ne voulais pas. Elle a essayé de me faire retourner vivre chez mon père alors que je ne m'entendais pas avec mon père. Elle trouve que je m'entends mieux avec mon père qu'avec ma mère. Elle voulait me mettre un week-end par mois chez ma mère et deux chez mon père et quand le juge m'a demandé j'ai dit non ».*

Un autre indique que selon lui l'éducateur a pris le parti de son père : *« Et tout à l'heure tu parlais de différences de points de vue entre les différentes personnes. Est ce qu'il y a eu des moments où ces différences étaient particulièrement flagrantes ? Pour moi le seul moment flagrant a été l'année de la 6^{ème} où l'éducateur prenait fait et cause pour mon père. Et après il me semble que c'est la seule fois où... ».*

Certains expriment l'idée que les éducateurs dans leur interprétation des situations « aggravaient » les situations notamment dans l'analyse de leurs liens d'amitié : *« Ils allaient un peu loin. Ils aggravaient un peu les choses. Il y a une fille avec qui je m'étais liée d'amitié. On avait décidé de travailler ensemble. On nous a défendu de nous voir. On nous a dit qu'on ne devait pas avoir de contact en dehors du foyer. C'était ma meilleure amie. Ils ne nous ont pas fait confiance alors qu'on s'apportait plein de choses ».*

Les éducateurs du foyer interrogés ont une explication très rationnelle et très justifiée de cette volonté éducative alors même que celle-ci n'est pas du tout comprise par le jeune : *« Elles voulaient tout faire ensemble. Elles ont travaillé ensemble (des ménages) sur Grenoble sans nous prévenir. Pour nous, on considérait qu'elles étaient suffisamment ensemble, qu'elles partageaient suffisamment de choses la semaine, pour que le week-end elles puissent se différencier et faire des choses chacune de leur côté, affronter l'inconnu, l'extériorité. On essayait de leur faire comprendre qu'elles n'avaient pas la même histoire, et qu'il fallait qu'elles se différencient par rapport à ça. Cela nous semblait important de détacher le personnel de l'amitié ».*

Ainsi on voit se développer deux interprétations d'une même situation ou d'un même fait entre les professionnels et les usagers qui ne parviennent plus à communiquer dans une réalité commune.

De même pour M. dans le choix du type d'accueil, deux interprétations parallèles semblent se développer, qui prennent sens lorsqu'on les entrecroise mais qui n'ont pas du tout été comprises par le jeune, peut être également par un manque d'explications des réelles raisons des décisions :

« J'ai rencontré l'adjointe enfance famille. J'avais une amie qui s'était proposée de me loger. L'adjointe a refusé. Elle m'a mis en foyer. Je voulais pas aller en foyer c'était pas la meilleure solution. J'ai essayé de lui dire mais elle m'a dit que je ne pouvais pas savoir comment c'était vu que je n'y étais jamais allée. »

[Elle a remué beaucoup de monde. Au final c'est l'adjoint enfance qui a décidé. On a laissé penser à M qu'il y avait d'autres possibles]. (L'éducatrice)

J'ai écrit que je voulais aller en famille d'accueil. Elle m'a dit que ce n'était pas possible, que j'étais trop grande. J'aurais préféré être en famille d'accueil. Il y avait une place en foyer d'accueil d'urgence. Ils m'ont mise là. Je n'ai pas visité plusieurs foyers avant. Je n'ai pas eu le choix, c'était comme ça

[Pour la famille d'accueil, elle était dans la recherche de la famille idéale. Elle était en attente de retrouver ce qu'elle n'avait pas eu à la maison. On ne pouvait pas adhérer à ça]. (L'éducatrice)

J'avais entendu par un autre jeune qu'il existait des petits appartements à deux ou trois jeunes, où un éducateur passait. Je trouvais ça bien. Ils m'ont dit que dans ces structures il n'y a pas beaucoup de places. Ils n'ont pas creusé la question.

[Le placement en petit appartement, elle n'avait pas l'âge, il faut être majeur, il faut avoir des projets. Elle ne voulait pas avoir d'adultes sur le dos. Elle voulait dépendre de personne. On lui avait dit non] » (L'éducatrice).

Des écarts d'interprétation qui se réduisent au temps de l'étude

Certains écarts d'interprétation forts au moment des faits semblent se réduire au moment de l'étude, pas du fait d'une réappropriation par le jeune de la décision mais par le fait que le professionnel est revenu sur son positionnement et son système de valeurs.

Sur un changement de famille d'accueil

Ainsi X. n'a pas compris pourquoi on l'avait changée de famille d'accueil. A l'époque, elle pensait qu'ils avaient passé l'âge d'agrément :

« Un éducateur m'a dit que j'allais changer de famille d'accueil. Ça s'est fait en petites réunions. La décision s'est imposée à moi. Je ne voulais pas partir. Je me suis sentie comme une valise qu'on transporte d'un endroit à l'autre. On ne m'a pas demandé mon avis. On m'a présenté ces gens. On m'a emmenée chez eux. On m'a dit tu vas y aller. On a changé avec mon frère car le service considérait qu'ils maternaient trop mon frère. Il ne fallait pas montrer de sentiments. Il fallait juste laver le linge. Il mangeait sur une chaise haute. Pour eux c'était un acte de négligence de la famille. Moi j'ai pas compris pourquoi on nous a changés de famille. On nous a pas expliqué cette raison. On nous a dit qu'on avait passé l'âge d'agrément. A cet âge on peut entendre la vérité. J'ai demandé à cette famille pourquoi on nous avait changés. Les éducateurs m'ont dit la vraie raison vers 14/15 ans ». Avec la famille d'accueil, on s'appelle, on se rend visite. On ne coupe pas les ponts avec des gens qui nous éduquent. C'est un peu la famille. Ils ont un peu comme un rôle de parents mais sans remplacer les parents. Ils sont là pour aimer les enfants. La deuxième famille d'accueil, ils nous donnaient l'impression de faire ce métier juste pour l'argent. On voyait bien qu'il y avait du favoritisme par rapport à leurs enfants. La 1^{ère} et la 3^{ème} faisaient preuve d'affection. S'il n'y a pas d'affect l'enfant ne peut pas évoluer. C'est comme s'il était éduqué par des robots. »

Pour la famille d'accueil, la raison du changement, c'était qu'elle était trop maternante :

« Moi, à la fin, on m'a reproché d'être trop maternelle et les enfants ont dû changer de famille d'accueil. Le Conseil général avait peur que je prenne la place de la maman. Les éducateurs ont pu dire que les enfants se sentaient trop chez eux chez moi. C'était la directrice du placement qui disait qu'il ne fallait pas être trop maternante C'est vrai que je leur donnais de l'amour, avec tout de même à l'esprit que ces enfants pouvaient partir. Mais ce qui est essentiel, c'est qu'ils puissent se développer normalement, en se sentant en sécurité ».

Dans le dossier, l'explication qui est donnée à l'époque, c'est une trop grande proximité affective entre la famille d'accueil et le père qui empêcherait au père de se positionner en tant que père :

Rapport de situation du 6/02/2000 fait par le placement familial :

« Le juge des enfants a effectué, en mai 1999, la mainlevée de la mesure d'assistance éducative concernant D. et O., signifiant l'absence de danger désormais pour les deux enfants à vivre auprès de leur père. Celui-ci a souhaité continuer à être soutenu, et a signé un contrat d'accueil provisoire avec le président du Conseil général. [...] »

Cela passait aussi par un changement de famille d'accueil notamment pour :

- d'une part, la présence de trois enfants accueillis rendant difficile une prise en charge individualisée pour chaque enfant ;
- d'autre part, par une proximité relationnelle affective importante entre la famille d'accueil et M. C., évitant ainsi à ce dernier d'avoir à se positionner réellement et concrètement comme le père de ses enfants. »

Rapport de situation du 6/03/2000 fait par le placement familial :

« Bien que difficile au départ pour M. C. de se séparer de Mme B. avec laquelle il avait mené une relation quasi maternante, il peut dire aujourd'hui qu'il constate que ce changement de famille d'accueil a été positif pour ses enfants, permettant à D. de grandir, de devenir autonome et à O. de trouver une écoute lui permettant d'aborder la préadolescence sereinement et de s'épanouir. » [...] « Le changement de famille d'accueil a permis à M. C. de prendre de plus en plus une place de père auprès de ses enfants, en leur achetant des vêtements par exemple. »

Rapport de situation du 28/12/2000 fait par le placement :

« Le changement de famille d'accueil a constitué pour M. C. la possibilité de tourner la page concernant son histoire très souffrante autour de l'alcoolisme de sa femme, de la maltraitance à l'égard d'O. et D. et son incapacité de les protéger à ce moment-là. [...] De plus il a été dans l'obligation de s'investir différemment dans le quotidien de ses enfants, la famille d'accueil occupant une position plus professionnelle, le renvoyant à ses obligations de détenteur de l'autorité parentale. »

A ce jour, une assistante sociale qui a quitté le service de placement exprime son regret par rapport à cette approche : « Il fallait déplacer les enfants quand il y avait beaucoup d'attachement. Ils avaient mis en place une commission pour empêcher ces déplacements abusifs. La famille d'accueil a bien fait son travail. C'est n'être pas des parents mais un modèle éducatif rassurant mais malheureusement pas thérapeutique. On les met en place de parents et après on leur tape sur les doigts s'ils sont trop proches. On ne travaille qu'en direction des parents mais on ne travaille pas en direction de la famille d'accueil ». »

Sur le retour en famille après un placement long en famille d'accueil

Les jeunes peuvent exprimer l'idée d'avoir été influencés par l'assistante sociale dans leur décision comme X. pour qui le retour en famille à l'âge de 14 ans après avoir passé toute son enfance dans la même famille d'accueil a été très difficile.

« J'ai été en famille d'accueil jusqu'à 14 ans. Après je suis retournée chez mes parents biologiques. C'était compliqué, d'un côté je voulais bien, d'un côté je voulais pas. C'est l'assistante sociale qui m'a dit que ce serait bien. J'avais du mal à dire oui. Je pesais le pour et le contre après je l'ai regretté. Elle m'a dit que je ressemblais à mon père, qu'elle se souvenait de moi, de mes premières réactions avec mes parents quand j'étais petite. Si on disait non c'était non, si on disait oui on rentrait. J'ai été influencée par l'AS. Elle me disait que je pourrais faire plus de choses si je rentrais chez moi. Je ne voulais pas rentrer chez moi. Le juge me demandait, il me disait « est-ce que vous vous sentez prête ? Est ce que vous savez pourquoi vous voulez rentrer ? Il posait les bonnes questions. J'y répondais comme je pouvais. Je disais que oui je voulais rentrer mais que si je suis suivie. Je lui faisais comprendre que je voulais voir ma famille d'accueil quand je le désirais. Les éducateurs me prenaient moi en premier avec la directrice. Ils me demandaient si j'étais prête à rentrer. J'avais ma vie à finir ici. Je n'avais pas les liens avec mes parents biologiques. Ma mère savait que mon père était malade. Les éducateurs pensaient que mon père était en bonne santé, qu'il était là encore pour plusieurs années. »

Je me l'imaginai le retour. Je passais des super week-ends. On allait au bord de la mer, on allait manger au restaurant le premier soir dès que j'arrivais. J'avais à chaque fois des cadeaux. Ils suivaient mes cours. Je me disais que je serais heureuse. En fait, ce n'est pas du tout ce que j'ai eu. Je pensais que ça allait bien se passer.

La première année où je suis rentrée, j'ai perdu mon père, ça s'est dégradé. En 4^{ème}, j'ai arrêté les cours et je suis partie en CAP. Il n'y avait pas de suivi. Ils me laissaient pas revenir dans la famille d'accueil, pour un rien ils me disaient non t'es punie. Ça c'est bien dommage. Dans le jugement c'était écrit que je pourrais revenir quand je veux. La fille de Mme R qui est journaliste avait fait des démarches pour se procurer le jugement. Mais ça pas été appliqué.

Mon père est tombé malade au mois de février. Mme R a dû me descendre d'urgence sur Salon-de-Provence. Mon père me suivait pour les devoirs ou moi-même dans ma chambre. Après quand mon père est mort il y a personne qui me suivait, mes notes au lieu d'être bien, elles chutaient de plus en plus.

Mon père si j'avais quoi que soit, on parlait au regard de la situation. Avec ma mère de Salon-de-Provence, je n'avais pas la complicité que j'avais là. Quand je suis revenue, ça avait tout changé. Mon père il a toujours continué à faire comme quand j'étais en week-end. Mon frère a trouvé une maison, ma sœur est partie. Je suis restée seule avec ma mère. Après la mort de mon père, elle s'est remise à boire. Je devais tenir ma langue, fallait tout que je gère, faire le ménage, les courses. Elle m'avait pris pour sa boniche. Les sous du CAP, elle les récupérait pour elle. Après ici, je voulais voir l'assistante sociale pour en parler ».

Pour la famille d'accueil, X a été influencée par son assistante sociale :

« A huit ans elle a dit je voudrais m'appeler R. Ils ont fait une recherche des parents car il faut une lettre d'accord pour l'adoption. Vers 13 ans l'AS a changé. Elle était très jalouse de nous. Elle a fait des pieds et des mains pour que les enfants soient enlevés, en pleine adolescence au moment où les enfants s'opposent. L est très influençable. Moi je ne voulais pas l'influencer, je ne voulais pas qu'elle me reproche plus tard de ne pas l'avoir laissée retourner chez ses parents. Je lis beaucoup sur la psychologie de l'enfant. Je ne suis jamais allée contre. Ils disaient que c'était les parents biologiques, que c'était une erreur de la DS 26 de l'avoir enlevée. Ca s'est bien passé tant que son père était vivant après ça été impossible. C'est mes filles, leurs sœurs pour ainsi dire qui allaient parler avec la mère pour aller la chercher. A 14 ans c'est un très mauvais âge pour faire partir les enfants des familles d'accueil. Ils sont contre nous. Ils essayent de voir si on les aime assez pour passer au dessus».

Le dossier laisse peu trace des motifs de ce retour à part des anecdotes.

L'assistante sociale retrouvée au moment de l'enquête exprime le fait que ce retour était en réalité une grosse erreur, que celui-ci a été pensé pour restaurer ce père malade dans sa dignité et qu'à aucun moment n'avait été évaluée la capacité de ses parents à accueillir leur enfant biologique. Pour l'assistante sociale, ce retour a mis les parents dans une situation impossible qui explique l'alcoolisation de la mère et la dégradation de la situation :

« Lorsqu'elle est rentrée chez ses parents, c'était extrêmement douloureux et plein d'émotions, douloureux pour la famille d'accueil, douloureux pour L. qui s'inquiétait, douloureux pour la famille d'accueil qui se demandait s'ils seraient à la hauteur. Ça a été violent pour la famille d'accueil. J'ai vu ce changement sur L. La cassure. Quand elle disait qu'elle voulait retourner vivre chez elle. Elle voulait dire autre chose. Elle ne va pas si bien que ça aujourd'hui. Elle n'est pas autonome. Elle est immature. Il y a quelque chose qu'on n'a pas pu lui amener. Mr V, c'était quelqu'un d'étonnant. Son problème de santé était connu. On avait un gourou qui donnait la bonne parole, le psychanalyste. Il me disait : « Cet homme va mourir, dépêche toi de faire rentrer L ! » De quel droit ils peuvent dire de telles choses ? Cette mère, si elle est devenue violente, si elle s'est alcoolisée, c'est qu'on lui a demandé quelque chose qui était impossible pour elle. Il buvait plus. Il y a beaucoup de parents qui disent : « je veux que mon fils rentre », mais ils s'en persuadent eux mêmes. Les parents, c'est une souffrance qu'ils expriment. Certaines mères pensent qu'elles rendent service à leur enfant si il reste placé. On met un poids sur les parents qu'ils ne peuvent pas assumer. On oublie toute la problématique familiale à l'origine du placement qu'on ne traite pas. Ils sont toujours sûr 'il faut absolument qu'elle rentre tous les week-ends'. Il faut faire le deuil de ses parents défaillants. On provoque de la maltraitance à toujours vouloir faire rentrer les enfants, c'est une erreur. J'ai fait quatre autres retours en situation de placement long. C'est quatre échecs. Je ne sais pas ce qu'on a voulu vérifier. Il faut envisager l'adoption simple. L voulait avoir connaissance des parents. Ça ne lui posait pas de problème. Cet aller-retour lui convenait. C'était des moments de joie quand on descendait, quand elle remontait elle était tout aussi bien. Il faut qu'on arrête de penser que l'enfant doit rentrer chez lui. Il faut travailler cet avant séparation pour pas qu'elle se reproduise. Quand les enfants disent « on veut rentrer », ils disent autre chose. On avait l'impression de transformer les parents, c'était très orgueilleux. J'emmenais L R, je ramenais L V. C'était des retrouvailles. Il y avait beaucoup de joie. L était attendue. Elle se cachait

sous la table pour pas que je la reprenne mais c'était un jeu. Elle rentrait dans la sécurité. Il y avait un équilibre. Elle était attendue. J'étais convaincue que ce que je faisais était juste. J'étais fière de moi. Une de rentrée ! Elle avait arraché un arbre chez les R pour l'emmener chez les V. Je n'ai pas évalué la capacité de ses parents à accueillir leur fille. J'étais fière, tout le monde était très fier, le directeur du placement le vivait comme un grand succès de son travail. A aucun moment j'ai évalué si L pouvait concrètement rentrer chez ses parents. Ils avaient un logement, une AAH. Je n'ai pas tenu compte de la structure familiale. Il y avait plein de problèmes, ce père malade. C'est peut être pour ça que L a l'impression d'avoir été manipulée. Elle n'a sans doute pas tort. Il faudra que je lui dise un jour que je me suis trompée. Je suis surprise par son absence de rancœur et de colère. Elle a subi sa vie ».

Ainsi au moment de l'étude, les interprétations du professionnel, de l'utilisateur et de la famille d'accueil prennent un sens commun, partageable parce que le professionnel est revenu sur sa position et notamment sur l'idée du retour en famille d'origine après un placement long.

Sur un retour en famille après un placement court

X. aurait souhaité continuer à être placée car elle se sentait en insécurité chez elle. Les explications qu'elle donne sur les raisons de la non conduite du placement sont tout autres que celles données par le foyer, même la durée du placement diffère dans les deux discours :

« J'ai été dans un foyer d'accueil d'urgence à 17 ans pendant 4 mois. Au bout de 4 mois, ils m'ont virée du foyer. J'étais tout le temps en fugue. Ils n'ont pas voulu me garder. Je suis retournée vivre chez ma mère. C'est une éducatrice qui m'a suivie en suivi extérieur. J'ai eu un rendez-vous devant le juge. J'avais deux éducateurs référents. Ils ont dit que j'étais tout le temps en fugue, qu'ils avaient pas que ça à faire, que j'étais trop de responsabilité, que je n'avais pas de raisons d'être placée, qu'il fallait que je retourne vivre chez ma mère, vu qu'elle était revenue. Je n'avais pas envie de retourner, j'étais plutôt fâchée. J'aurais eu besoin de ne pas retourner chez ma mère. Le juge ne m'a pas posé de questions. Je n'ai pas pu dire que je ne voulais pas rentrer chez ma mère. Le juge s'est basé sur ce que les éducateurs et mes parents disaient. Ils n'ont pas compris la situation. Ils n'ont pas compris que j'avais besoin d'être ailleurs que chez ma mère, que j'avais besoin d'un soutien moral. Les éducateurs ont dit que je me croyais dans une MJC, que j'entraais, je sortais comme je voulais ».

Pour la responsable du foyer, le placement n'a pas été reconduit car il n'y avait pas de danger dans sa famille et car X. ne voulait pas du placement :

« Elle est restée seulement 1 mois. Elle était en grande souffrance. Elle disait être mûre. La mère voulait récupérer sa fille.. elle n'en voulait pas de ce placement. Elle avait accepté l'idée d'un retour. Un placement avec des règles, elle ne l'aurait pas supporté. Elle laissait sa fille relativement indépendante. Le retour a été fait du fait du désir de M de retourner chez elle, de l'absence de danger chez elle. Il n'y avait pas de raison au placement. Elle passait ses week-ends en fugue, elle ne voulait pas d'adultes sur son dos ».

A présent, la directrice du foyer pense qu'ils s'étaient laissés emporté par le récit de la mère, qu'ils n'avaient pas compris le sentiment abandonnique de X :

« Il fallait un tiers dans la relation mère fille. On n'avait pas senti à quel point c'était compliqué pour X. La mère banalisait, reconnaissait qu'elle n'était pas maternelle. Au dire des parents, on s'occupait beaucoup d'elle. On n'avait pas mesuré ce profond sentiment d'être abandonnée On est désemparé quand le jeune n'exprime rien ».

Cet écart entre ce que le jeune a compris de la décision et le sens donné par les professionnels à leur décision pose la question de la restitution de l'évaluation et de la compréhension que le jeune peut en retirer.

▪ Perception de la restitution

Ici aussi les perceptions divergent.

Certains ont eu l'impression d'avoir bénéficié de restitution sur l'évaluation de leur situation : « *L'éducateur me faisait un retour* » ; « *Ils nous disaient comment ça allait se passer quand on leur posait des questions sur ce qui allait se passer* ».

Les jeunes ont pu avoir l'impression d'être fiché : « *Quand j'allais au Conseil général. On avait des réunions. Ils appelaient ça projet personnel. Ils disaient ce qu'ils avaient sur nous. J'ai lu une fois le carnet de liaison. Mais il y avait des petites choses, ce qu'on disait à table. Ça faisait bizarre qu'on écrive sur nous. On est des personnes humaines. C'est comme si on était fiché* ».

D'autres ont eu peu d'explication : « *On ne m'a jamais fait part des résultats, de l'avancée des choses* » ; « *Ils m'ont pas fait lire le rapport avant de voir le juge. J'ai découvert devant le juge* » ; « *Non, je n'ai pas le souvenir d'avoir lu les rapports* ».

Pour d'autres encore les explications ont été superficielles : « *Je n'imaginai pas que j'allais changer de famille d'accueil. On m'a expliqué les changements mais superficiellement* ».

Certains jeunes auraient aimé connaître plus tôt les réelles raisons des décisions prises à leur égard : « *Moi j'ai pas compris pourquoi on nous a changés de famille. On nous a pas expliqué cette raison. On nous a dit qu'on avait passé l'âge d'agrément. A cet âge on peut entendre la vérité. J'ai demandé à cette famille pourquoi on nous avait changés. Les éducateurs m'ont dit la vraie raison vers 14/15 ans* ».

Et avoir plus d'explication sur le bien fondé de l'accueil : « *Il faudrait expliquer au jeune, que c'est pas pour leur mal qu'ils ont été placés, faut faire comprendre au jeune que c'est pour leur bien* ».

Une fois sortis du dispositif, certains jeunes regrettent de ne pas avoir eu accès à leur dossier : « *J'ai été suivi en revenant ici par un assistante sociale de secteur. Elle m'a permis de voir mon dossier. Je ne pouvais pas tout voir. C'est la juge qui me faisait des comptes-rendus. J'ai eu que quelques photocopies. Je ne comprends pas qu'ils ne me laissent pas lire tranquillement. Je n'ai pas été très satisfaite. Il y a toujours plein de zones d'ombre. Ma famille d'accueil ne connaissait pas toutes les réponses, ma famille biologique évitait d'y répondre. Je savais vaguement. On me disait des choses. Il n'y a pas tout qui a été répondu. Le juge je lui ai demandé de lire pour voir ce qui s'est passé de 6 mois à 14 ans* ».

Ainsi ce sont des jeunes qui ont un accès morcelé à leur histoire personnelle et institutionnelle. Ils sont contraints de recoller a posteriori des « bouts d'histoires » pour donner sens à leurs parcours.

Ils sont aussi contraints de jouer le rôle de médiateur, de lien entre différents acteurs quand ce lien est peu pensé et peu présent.

Ainsi une demande des jeunes, concernant l'évaluation, réside dans une plus grande intégration des familles d'accueil dans l'observation et un plus grand travail avec les parents.

L'évaluation vue par la famille d'accueil : la famille d'accueil, un acteur insuffisamment pris en compte dans l'évaluation ?

Pour les jeunes interrogés, les familles d'accueil sont, du fait du lien construit avec eux « plus à même de juger qu'un éducateur ou un parent » :

« Je pense qu'il faudrait peut-être donner une part plus importante aux familles d'accueil, parce que ce sont eux qui font une grosse partie du boulot. Et je pense que leur avis est à prendre en compte également. Mais après...enfin ça dépend, parce que si on suit la définition qu'ils donnent d'une famille d'accueil, comme étant une famille qui reçoit l'enfant et qui doit s'en occuper, enfin si c'est juste ça, c'est vrai que bon, j'en sais rien. Mais si on définit la famille d'accueil comme étant une famille où des personnes ont créé des liens pour aller un peu plus loin dans la relation, c'est vrai que leur avis est quand même à prendre, parce que eux sont plus à même de juger qu'un éducateur ou des parents ».

Cette demande est également portée par les familles d'accueil qui pensent que les jeunes parleront plus facilement en leur présence :

« Les éducateurs sont souvent très durs avec les enfants, ils ne prennent pas le temps de créer de liens avec eux, de les écouter vraiment. Et puis les gamins parlent très peu aux éduc. Ils ont une carapace, ils mettent souvent du temps avant de se confier. Devant le juge, on n'a jamais été conviés ; or les enfants n'osent pas parler devant le juge, car ils ne veulent pas faire de mal à leurs parents, ils les aiment malgré tout, et devant le juge ils ne sont pas en confiance, ils se méfient. Il faudrait qu'on aille avec eux devant le juge pour les soutenir ».

Certains pensent du fait de leurs parcours et de leur formation, être légitime pour apporter des éléments d'observation et d'analyse : *« J'ai autant de formation qu'eux, si ce n'est plus. On a aussi quelque chose à apporter ».*

Les familles d'accueil soulignent que les personnes prenant les décisions n'ont pas toujours beaucoup d'éléments sur les enfants : *« La directrice du placement n'avait pas une bonne représentation des enfants : elle ne les voyait pas assez au quotidien, elle faisait un boulot administratif. Les éduc les connaissaient mieux, ils étaient plus proches d'eux et des parents ».* Les familles d'accueil ont souvent l'impression que les enfants représentent des numéros de dossier plus que des individualités : *« On a eu plusieurs placements de la DS 26 : les enfants, ce sont des numéros pour eux, c'est comme s'ils avaient une étoile jaune ».*

Durant l'entretien, les familles d'accueil montrent qu'elles peuvent apporter des éléments d'observation sur ces individualités, ancrés dans le quotidien de l'enfant sur

La situation familiale :

« C'est un papa qui a une pathologie mentale. Le père ne savait pas se positionner en tant que père. Il ne distinguait pas son fils de lui-même ».

« C'était un musicien professionnel. Pour O et D, le papa était aimant, plein d'affection, mais tout le côté matériel était lourd pour ce papa. Quelquefois pour élever des enfants, il faut aussi être un peu terre à terre ».

Le développement de l'enfant, ancré sur le vécu quotidien :

« Le souvenir que j'en ai, c'est qu'O était une petite fille facile, mais son petit frère D – arrivé à un an – était beaucoup plus difficile, il semblait être un nourrisson qui vivait confiné. Peut-être que pour lui, y aurait-il eu besoin d'un autre soutien médical. D a beaucoup évolué parce qu'il parlait très bien, il adorait aller à l'école, marcher en ballades. O n'avait pas de grosses lacunes, mais on avait une impression d'isolement, on la sentait perdue quand elle est arrivée ».

« C'était un enfant touchant. On avait le sentiment qu'on n'avait jamais ouvert un livre devant lui. Jusqu'à 4/5 ans, il attachait tout avec des ficelles, il cassait beaucoup, il a fallu lui dire, quand on t'appelle, on attend que tu répondes. Il était fou de bonheur à la piscine, à la montagne. Ça laissait

des champs libres. Les livres c'est devenu extrêmement important pour lui. Je lui ai lu l'Iliade à 8 ans. Les histoires de colères, ça lui parlait. Il avait aussi des problèmes de coordination, de l'arythmie ».

« M aimait qu'on lui donne des responsabilités. Il est joueur, il n'arrêtait pas de faire l'âne. Tout le monde l'aimait, dans le quartier tout le monde le connaissait, et se rappelle de lui aujourd'hui. Il a un sacré bagou, et puis il est coquet, il en passait du temps dans la salle de bain à se mettre la gominette et du parfum ! Il était minutieux : son lit était toujours fait, je pouvais lui confier le ménage, même sous les meubles il était passé ! Il aimait nous faire plaisir. »

Le développement de l'enfant en lien avec les retours des week-ends :

« P. en CM2 a dit qu'il voulait faire sport étude. Il a demandé à l'éducatrice si cela allait changer quelque chose dans ses visites. Il manque de cohérence. On lui a dit que non mais en fait ils l'obligeaient à rentrer plus souvent chez son père. C'est allé de mal en pis. On a alerté la psychologue du service qui a fini par le recevoir. Il s'était mis à bégayer. C'était affolant à voir. Il a passé une période qui l'a démoli. Les visites ont duré jusqu'à 16 ans après il a eu un éducateur qui l'a épaulé. Il lui a dit si tu vas voir ton père c'est pas pour l'épauler. Petit, P. était lisse. Il paraissait hermétique à tout. La seule chose dont il nous parlait en rentrant des visites c'était du chien. Après il allait chez ses grands parents, ses oncles et tantes. On était soulagé qu'il aille dans une famille qui tienne la route ».

« Le retour chez les parents était parfois difficile, inquiétant mais nécessaire. Pour O et D, le papa était aimant, plein d'affection. Mais de retour de week-end, ils étaient un peu crasseux, ils avaient oublié des vêtements : tout le côté matériel était lourd pour le papa ».

« En général, les services sociaux sont complètement inconscients par rapport aux parents : ils laissent le week-end des enfants à leurs parents alors qu'il peut exister une situation de danger extrême. Par exemple, on a eu une gamine qui devait passer Noël avec sa mère. On l'a emmenée à la DS 26 le soir et une éduc devait l'emmener à sa mère. Sauf que l'éduc ne savait pas où était sa mère, et la petite disait que sa mère n'habitait plus à l'adresse connue. Mais l'éduc l'a quand même emmenée en disant qu'elle allait essayer de trouver la mère. Nous on a attendu à la DS 26 pour ramener la petite au cas où. L'éduc est revenue plus tard sans la petite et elle nous a dit qu'elle avait trouvé la mère chez un ancien pédophile et qu'elle avait laissé la petite ! On était fou, le lendemain l'éduc nous a appelés pour nous demander de ne pas ébruiter cette histoire, elle avait vraiment les jetons ! Voilà ce qui se passe à la DS 26 ! De toute façon, les services de la DS 26 donnent toujours gain de cause aux parents, notamment pour les sorties le week-end. Nous on faisait beaucoup de moto, et on emmenait les enfants avec nous. Mais certains parents étaient jaloux, et pour les sorties le week-end c'était difficile. On a eu une gamine qui rentrait chez sa mère le week-end, et quand elle revenait chez nous elle était pleine de poux. J'ai dépensé de centaines de francs en lotions anti-poux, mais après chaque week-end c'était la même rengaine. Et bien l'éducateur ne s'insurgeait pas contre la mère, choper des poux ça ne choquait pas ! Ou alors un gosse qui dormait dans un fauteuil le week-end parce qu'il n'avait pas de lit chez ses parents ! Le directeur de [la DDASS] nous a même dit qu'un gosse n'a pas besoin de lit, il peut dormir dans un fauteuil, ce n'est pas grave ! Les enfants, quand ils rentraient le dimanche soir, ils étaient différents, et on mettait trois jours à les stabiliser ».

Bien que les familles d'accueil disposent, à travers leur propre prisme, d'éléments d'observation importants ancrés sur le quotidien de l'enfant, elles ont le sentiment d'être peu partie prenante à l'évaluation en cours de mesure.

Ainsi les familles d'accueil évoquent avoir peu de liens avec la DS 26 : *« On n'avait pas beaucoup de liens avec le placement familial. Les éducateurs étaient plus là pour les enfants que pour la famille d'accueil ».*

Elles soulignent avoir reçu peu d'explication sur la situation familiale des enfants et ne pas pouvoir aborder la situation des enfants, étant donné que les réunions étaient collectives et non pas individuelles sur chaque situation : *« Les éducateurs globalement ne prennent pas le temps d'expliquer les choses. Il ne fallait pas avoir de liens amicaux avec eux. Nous on a juste eu une éducatrice vraiment bien, humaine, qui prenait le temps de voir le gosse, puis qui mangeait chez nous le soir. C'était une rebelle comme nous ! » ; « Lors des réunions avec l'éducateur référent et la directrice du placement, qui avaient lieu environ une fois par an, on parlait du quotidien des*

enfants, mais on n'avait aucune explication sur la situation familiale des enfants, et ne presque rien savoir des parents peut être difficile à gérer. On avait quand même des liens avec l'éducateur référent, mais c'était carré et souvent collectif : c'étaient des réunions avec plusieurs familles d'accueil, où on nous expliquait comment il fallait être. C'était généraliste, loin du quotidien. Mais finalement je ne faisais pas de critiques ».

Elles mentionnent avoir eu peu la possibilité de verser au débat des éléments d'observation de la situation des enfants : *« On avait du mal à parler de sentiment de rapprochement, c'était carré, il ne fallait pas parler des parents, ne pas porter de jugement, ne pas évoquer un sentiment de perception et de compréhension de la situation. Par exemple, aux réunions de l'ASE, on nous disait : « Ne vous attachez pas aux enfants, ils ne sont pas à vous ! » ; « A un moment si on disait quoi que ce soit c'est qu'on voulait s'accaparer l'enfant ».*

Elles soulignent avoir été peu écoutées ou tout du moins pas entendues : *« Les éducateurs n'écoutent pas ce que disent les familles d'accueil. Finalement on est toujours écouté mais jamais entendu ! » ; « Avant l'AS nous disait ce qu'elle écrit au juge après on n'a plus su. Ils écoutent et ils traduisent l'inverse ».*

Elles ont l'impression d'être peu considérées : *« Ils nous prennent pour des imbéciles. Mais la plupart nous prenaient pour des merdes », dans un rapport dichotomique vis-à-vis du placement : « Ils ont le pouvoir par rapport au placement, par rapport à ce qui se dit ».*

Et peu soutenues : *« Quand on commence la famille d'accueil, on n'est pas assez secondé : il y a un gros manque d'aide et de prévention de la part des éduc's. J'ai eu seulement à deux reprises une formation psychologique ».*

Se sentant peu soutenues et peu entendues, les familles d'accueil finissent par taire des éléments d'observation sur les enfants : *« Par rapport à la DS 26, on a appris à se taire pour protéger le gamin » ; à ne plus participer aux réunions : « A la fin, on n'allait plus à la DS 26, on n'assistait plus aux réunions, comme ça on était tranquille ! » ; à se désinvestir « On s'était investi dans l'association des famille d'accueil , dans la refonte du schéma. J'ai coupé les ponts quand l'éducateur a commencé à dire que A était trop bien chez nous » ;*

Ou bien même à arrêter ce travail : *« On a arrêté la famille d'accueil pas à cause des gamins, mais à cause des services sociaux. M a été notre dernier gamin, les services ils nous appelaient les rebelles des collines ! »*

Une autre demande des jeunes dans l'évaluation ou l'appréhension de leur situation réside dans une plus grande circulation des informations entre les parents et la famille d'accueil qui évite de placer le jeune en position de médiateur : *« Au début, la famille d'accueil voyait ma mère mais après plus, car le placement était contre. Ils croient que le fait que la famille d'accueil ne voie pas les parents, ça joue un rôle important. Ils croient que les jeunes ne peuvent pas faire la différence entre les parents biologiques et la famille d'accueil s'ils les voient à côté de moi, je trouve ça débile. On m'a expliqué les choses clairement quand j'étais petit. Moi je n'étais pas contre. J'aimais bien quand ils s'échangeaient 2, 3 trucs, qu'ils parlaient de ce que je faisais, pas toujours moi à raconter. Ça fait qu'ils se parlaient. Ma mère savait où j'étais. Elle ne s'inquiétait pas. C'est pas tous les parents qui vont se soucier où sont leurs enfants ».*

Cette demande est partagée par certaines familles d'accueil qui expriment leur incompréhension face aux demandes du service d'éviter tout contact avec les parents : *«Ils nous ont fait tout un foin quand on a ouvert à la maman de P. Les parents sont venus, ont visité la maison. La partie délicate, c'est le tuilage avec les parents. C'est important que les parents voient s'ils ont des atomes crochus ».*

D'autres souhaitent au contraire que ces contacts soient évalués au cas par cas : *« Globalement, il faudrait éviter le contact entre la famille d'accueil et les parents, ou alors évaluer ce contact au cas par cas : certains parents on peut les voir, ils ne sont pas dangereux, mais pour d'autres, c'est différent. Parfois il faudrait mettre un sas autour de la famille d'accueil ».*

Qu'en est-il alors de la perception de l'évaluation vue du côté des parents ?

L'évaluation vue par les parents

Cette partie repose sur le témoignage d'une seule maman.

Le parent interrogé exprime tout d'abord la crainte que si son enfant est placé, elle aura des difficultés à le « récupérer » : *« Je ne voulais pas qu'il soit placé car quand vous le placez vous avez du mal à le récupérer. Je voulais qu'il soit placé juste par le département. Mais j'avais du mal à accepter qu'il soit placé. C'est le juge pour enfant qui a pris la décision. Moi j'accepte de rencontrer des gens, si les gens sont à l'écoute, s'ils ne vous mettent pas le couteau sous la gorge. On vous oblige à faire des choses. J'avais du mal à accepter qu'il parte. Je revenais sur ma décision. C'est difficile de plus avoir le droit de l'élever ».*

Le parent peut également exprimer son incompréhension par rapport aux méthodes évaluatives. Plusieurs idées sont alors exprimées, celle de l'intrusion du professionnel chez un usager qu'il ne connaît pas : *« La première elle me connaissait, elle savait qu'il y avait pas plus de soucis que ça. La deuxième elle s'est invitée dans ma vie »* ; d'un jugement rapide non lié à un vécu quotidien de la situation : *« Une personne qui vit au quotidien, elle comprend. Mais vous vous êtes là deux heures, vous jugez bien ou vous jugez mal »* ; *« Les évaluations ont été faites un peu rapidement, un peu n'importe comment. Vous ne pouvez pas dire des choses par rapport à une situation si vous ne la vivez pas. Vous voyez le comportement d'un enfant »*, d'un jugement relatif lié au point de vue et méthode de travail de l'évaluateur : *« Tout dépend des travailleurs sociaux. Ils n'ont pas le même point de vue. Ils ne travaillent pas de la même façon. Il y a des éducateurs qui ont un point de vue faussé »*, d'une approche manquant de rigueur et de transparence : *« Elle vous interroge mais après elle prend pas de notes. Je trouvais ça bizarre qu'il ne note pas, qu'elle note après »* ; d'une absence de prise en compte des conséquences des décisions : *« Vous faites selon comme vous pensez. Vous ne voyez pas les conséquences des choses ».*

Le parent peut mettre en concurrence les méthodes et évaluations du Conseil général avec celles de médecins spécialistes : *« Il a toujours été voir des psychiatres privés. Ils ne travaillent pas pareil. A 5 ans on est allé voir un psychiatre à Lyon. Il a fait 3 jours de tests. Ils ont vu que c'était un enfant apte mais avec des problèmes d'attention. Il y a un psychiatre du département qui lui a dit lui que c'était un futur poseur de bombe, un futur terroriste. Le psychologue de la MDE, l'a pris pour un idiot ».* Ainsi un diagnostic nuancé est accepté tandis que le diagnostic catégorique et catégorisant est rejeté.

Une autre dimension importante dans l'évaluation évoquée par le parent porte sur l'écoute de l'usager. La mère interrogée évoque des différences d'écoute entre éducateurs : *« La première éducatrice, ça se passait bien. Elle était à l'écoute, elle comprenait. La deuxième, elle faisait un peu comme elle voulait. Il y a des décisions qui ont été prises sans notre accord »*, une écoute sans que les dires soient pris en compte : *« Elle écoutait et après elle écrivait le contraire »*, une absence d'écoute de l'enfant : *« Il faut écouter l'enfant quand il dit j'en ai marre. Je veux partir. Il faut essayer de comprendre ce qui se passe. Il faut qu'ils soient plus à l'écoute ».* Cependant elle distingue les décisions scolaires importantes des autres décisions relatives au placement : *« Pour les grosses décisions à prendre, il ne faut pas abuser par rapport à l'orientation de travail, on a eu notre mot à dire. On a dit oui pour qu'il aille en ITEP. Dans un collège normal, ce n'était pas possible ».*

Ceci peut aboutir à des écarts d'interprétation sur la situation initiale : *« Il faudrait qu'ils soient plus à l'écoute des parents, qu'ils ne mélangent pas tout. Vous pouvez pas dire votre fils est comme ça. Il y a des choses qui vont mal. J'ai un rapport avec mon fils. L c'est mon fils et ça reste mon fils. Ils ont fait quelques erreurs, de dire que mon fils avait le complexe d'Oedipe, de dire que j'entretenais des rapports difficiles avec L. Ce n'est pas des rapports difficiles, c'est qu'il est difficile. Il est difficile de vivre avec un enfant difficile. Vous ne savez pas comment le prendre. L. passait deux week-ends par mois chez moi. Elle voulait qu'il passe un week-end par mois du fait du complexe d'Oedipe. Elle a écrit au juge. Elle a sa part de responsabilité. C'est un enfant hyperactif. Mais ils cataloguent vite les parents. Ils ne voient pas le fin fond des choses. Ils me disent vous savez pas y faire mais ils cherchent pas pourquoi il est comme ça »* et sur la situation en cours de mesure : *« Il a besoin de ses repères. On ne voyait jamais la même personne. Ça l'a déstabilisé ».*

Et des désaccords sur les interprétations : *« J'ai du mal à accepter ce qu'on me dit, surtout si les choses ne sont pas fondées. Je ne vais pas être d'accord avec tout ».*

Elle demande une plus grande adaptation des décisions à sa situation : « *Ils ont des règlements à respecter ok mais des fois pour le bien être de l'enfant, il faudrait qu'ils essayent d'adapter un peu. L'autre éducatrice, elle essayait. Par exemple, une fois il a eu un week-end plus long. Elle a compris la demande de L* ».

La mère peut estimer de manière différenciée les différents types d'aide et de dispositifs : « *J'ai plus forcément envie d'avoir la DS 26 derrière mon dos. L'AEMO c'est différent. Ce n'est pas le même travail. C'est plus un travail éducatif. Ils donnent des conseils. Je vois l'assistante sociale de quartier par rapport au RMI. On a signé le contrat. On a discuté un peu. Quand j'ai vraiment besoin d'aide, je vois l'AS volontiers* » ; « *C'est un juge qui écoute surtout les enfants. Il a 15 ans il a quand même son mot à dire* » ; « *Au niveau pénal, le juge a bien fait son travail* ».

De même la restitution de l'évaluation est perçue différemment selon les dispositifs : « *Au niveau AEMO, ils lisent le rapport mais quand c'est noté, c'est noté* » ; « *Au placement, j'ai jamais lu les rapports. Ils envoyaient ça au juge* ». La mère exprime une absence d'explication des objectifs de l'action et de la restitution de l'évaluation : « *Je n'ai pas eu connaissance des objectifs. Il y a des fois je me demandais pourquoi elle venait* » ; « *C'est frustrant de ne pas pouvoir comprendre ce qu'ils nous reprochent* » ou des explications tardives : « *Ils ont porté plainte à la place de L. Ils ne lui ont pas expliqué pourquoi la personne a porté plainte avant. Ils lui ont expliqué après. Ça été fait derrière nous* ».

Après avoir croisé les regards du jeune, de la famille d'accueil et des professionnels, que peut-on dire à présent de l'évaluation vue par les professionnels ?

L'évaluation vue par les professionnels

Dans les entretiens réalisés avec les professionnels, trois points d'attention ressortent : le premier relatif au partenariat, le second au manque d'outils d'évaluation, le troisième relatif à une trop forte attention portée à la parole des parents au détriment de celle du mineur.

Un point important aux yeux des professionnels dans la conduite des évaluations est de travailler en partenariat pour que chacun exerce son rôle sans dépasser sa fonction :

« *Je fais partie d'un réseau enfant suicide dans lequel la situation avait été traitée. C'est important pour pas qu'on fasse un projet dans notre coin, pour que chacun fasse son rôle et qu'il n'aille pas plus loin, sinon après ça crée des tensions. S'il y a eu des malentendus c'est parce qu'on suivait pas trop ce que faisait l'autre. Le proviseur s'était énormément investi dans la situation. Il portait beaucoup cette situation C'est un peu surprenant que ce soit lui qui soit à cette place. Cette gamine appelait ça. Elle a remué beaucoup de monde. Au final c'est l'adjoint enfance qui a décidé. On a laissé penser à M qu'il y avait d'autres possibles* ». L'importance du partenariat est également repérée par certains jeunes : « *Il y avait une bonne liaison entre les différents acteurs, c'est ce qui fait que ça a marché* ».

Un autre élément important qui ressort des entretiens est l'absence d'outils d'évaluation des capacités parentales : « *un problème majeur est qu'il n'existe aucun élément pour évaluer le parcours évolutif des parents* ».

Un autre élément d'inquiétude réside dans des dérives de l'application de la loi du 2 janvier 2002 avec une écoute plus grande des parents, notamment à l'occasion de réunions de révision de situation, au détriment de l'écoute du jeune, qui ne parvient pas à s'exprimer lors de ces réunions : « *La loi de janvier 2002 a fait beaucoup de dégâts pour l'enfance maltraitée. Les droits des enfants sont mis de côté : les enfants sont moins entendus, et moins respectés. Il existe une nouvelle procédure qui s'appelle la révision de situation avant les propositions faites au juge. C'est une rencontre organisée par le SAE (service accueil) où sont invités les parents, l'éducateur référent, l'assistante sociale du CMS du lieu de domicile des parents, et le jeune. C'est un moment de bilan, de redéfinition d'objectifs, de propositions avant de partir vers le juge pour enfants. C'est souvent un moment difficile pour le jeune dans la mesure où il est dur pour lui d'exprimer ses attentes. Ce temps ne permet pas la parole au jeune car des jugements de valeur y sont véhiculés, et les paroles du SAE sont souvent blessantes. Avant, on entendait plus l'enfant. Aujourd'hui, même la parole éducative est minimisée. Face à des maltraitements psychologiques fines, certains parents qui connaissent parfaitement le système auront gain de cause face au juge. L'enfant ne peut pas se*

poser, car il est toujours déplacé : on va vers une catastrophe en protection de l'enfance. Sous couvert de la loi, on a perdu de vue les effets négatifs du système. Souvent, la révision de situation minimise le passage devant le juge. Si elle arrivait en milieu de parcours, elle aurait peut-être plus valeur d'évaluation ».

On observe que si les points d'attention identifiés dans l'évaluation par les professionnels d'une part et les usagers d'autre part peuvent être concordants (participation à l'évaluation, méthodologie de l'évaluation, partenariat,...), il se crée de forts écarts d'interprétation sur les situations individuelles entre la perception des professionnels et celles des jeunes usagers. En revanche, on note que l'interprétation des jeunes est très proche de celle des familles d'accueil.

Quel lien peut-on faire à présent entre la participation du jeune à l'évaluation de sa situation et sa perception de son parcours dans le dispositif ASE et des aides qu'il a reçues ?

3. Les parcours et les récits de prise en charge

Avant de s'intéresser à la manière dont sont perçues par le jeune les aides reçues, nous pouvons au préalable faire quelques observations sur le parcours des jeunes dans le dispositif. Cette analyse des trajectoires est réalisée à partir de l'étude des dossiers et la construction des frises de parcours ainsi que par la conduite des entretiens et des récits de vie qui en émergent.

Ainsi à partir des dossiers, nous avons construit pour chaque jeune une frise de parcours, consultable en annexe.

Analyse des dossiers

L'analyse des dossiers et des frises laisse apparaître :

- une pluralité d'intervenants et d'intervention dans chaque situation,
- une absence de continuité, des ruptures dans la prise en charge avec des allers-retours en famille,
- de nombreux changements (notamment de lieu d'accueil) sans trace des motifs,

Récits de vie et type de parcours

Au-delà de ces premiers constats, différents types de parcours peuvent être identifiés à partir des frises de parcours et des récits de vie :

Trois accueils longs et stables

On note deux situations d'accueil de la petite enfance à l'âge adulte chez une même famille accueil. Il est intéressant de noter que si ces deux jeunes ont pu très tôt s'identifier à un lien permanent et stable, dans une situation le jeune identifie sa famille d'accueil comme « ses vrais parents » tandis que l'autre fait la distinction entre ses parents biologiques et sa famille d'accueil mais tous deux s'accordent pour dire qu'un lien d'attachement s'établit avec ceux qui élèvent et éduquent. Dans une autre situation, l'accueil a eu lieu de sept ans jusqu'à la majorité dans le même lieu de vie.

Une situation d'accueil long mais avec des ruptures dans les lieux d'accueil

Dans une situation, malgré un accueil long (10 ans), la jeune a connu quatre lieux d'accueil. Les deux premiers avec son frère, les suivants sans lui. Ces changements sont liés d'une part à la volonté du service de renforcer le rôle du père et de trouver une famille d'accueil qui ne fasse pas ombrage au père et d'autre part à un retour en famille court (moins d'un an) qui a abouti à une réintégration dans le dispositif. Malgré cette pluralité de lieux d'accueil, la jeune identifie différentes familles d'accueil qui lui ont servi de référence dans la construction de soi.

« La première famille d'accueil, c'était de 7 à 11 ans. J'étais chez elle avec mon frère. Pour moi c'était un peu comme ma grand-mère, comme ma tante. J'ai encore des contacts. On se voit, on se téléphone. On a changé avec mon frère car le service considérait qu'il maternait trop mon frère. Il ne fallait pas montrer de sentiments. Il fallait juste laver le linge. Il mangeait sur une chaise haute. Pour eux c'était un acte de négligence de la famille. Moi j'ai pas compris pourquoi on nous a changé de famille. On nous pas expliqué cette raison. On nous a dit qu'on avait passé l'âge d'agrément. A cet âge on peut entendre la vérité. J'ai demandé à cette famille pourquoi on nous avait changés. Les éducateurs m'ont dit la vraie raison vers 14/15 ans. La deuxième, j'étais toujours avec mon frère. C'était de 11 à 14 ans. Les visites avec mon père se faisaient de plus en plus régulières. Un jour j'ai décidé de quitter la famille d'accueil pour retourner vivre chez mon père. Pour moi, je n'acceptais pas le fait de vivre en famille d'accueil. Je me sentais rejetée par mes professeurs, mes camarades de classe et il y avait eu ce changement. Avec la deuxième famille d'accueil, j'ai moins tissé de liens. Ils avaient deux enfants propres. Je sentais avec mon frère qu'on n'était pas traité comme les leurs. Ça crée des tensions, des jalousies. Comme les visites se faisaient de plus en plus régulière avec mon papa, je suis rentrée chez mon père. Ça

s'est fait assez rapidement. J'étais très complice avec mon papa, on était toujours à bien s'entendre. J'essayais de me montrer assez obéissante. Quand il fallait sévir, il le faisait. Je pense que j'aurais pu y aller plus tôt, chez mon père mais cela aurait été risqué. Maintenant que j'accueille mon frère les week-ends je me mets plus à la place de l'adulte. Il faut y aller progressivement. Je me vois pas l'accueillir à temps plein. Il faut se préparer aux changements dans la vie. Ils ont bien pris en compte mon point de vue, ma volonté de retour mais c'est aussi parce que ça été approuvé par mon père. J'y suis restée un an et après je suis repartie en famille d'accueil. Mon père était malade. Il a dû se faire hospitaliser. J'ai intégré un foyer de jeunes d'urgence pendant trois mois. Ce n'était pas agréable du tout. C'était sympa d'être en foyer de jeunes, de faire des activités de jeune. Mais certains jeunes étaient très agressifs avec l'adulte, je trouvais ça choquant. Avec d'autres jeunes assez calmes, on essayait de tempérer le climat. Il y en avait qui sortaient de maison de redressement, des enfants qui fuyaient, des enfants dont les parents ne voulaient pas, qui se trouvaient dans la rue. J'ai été dans une troisième famille d'accueil de 14 à 18 ans. Ça s'est très bien passé. Au début, j'étais un peu distante, je n'osais pas trop me confier. Vers l'âge de 16 ans, je l'ai considéré un peu comme une belle mère, un lien maternel s'est tissé. Mon frère lui était resté dans la seconde. Je voyais mon frère quand je voyais mon père. Ça été assez difficile. A l'âge de 16 ans, il a commencé à se créer des visites de vacances dans ma famille d'accueil. Il a demandé. Moi j'ai demandé aussi. Les familles d'accueil en ont discuté ensemble. On en a tous parlé au service. On va séparer des liens fraternels ou au contraire on va les renouer. Ça aurait été trop compliqué de nous réunir dans une même famille. On me disait que mon frère faisait des progrès dans la famille où il était. Moi je m'entendais bien avec la mienne. On me disait que c'était difficile de placer les gens en famille d'accueil. En général, ils sont contents. Je m'étais dit : «c'est dommage pour les enfants qui n'en n'ont pas. Oui je comprenais ces explications ».

Un retour en famille après un placement long

On observe également une situation de placement long (de la naissance à 14 ans) avec un retour dans la famille biologique, particulièrement traumatisant pour la jeune.

« J'ai été en famille d'accueil jusqu'à 14 ans. Après je suis retournée chez mes parents biologiques. C'était compliqué, d'un côté je voulais bien, d'un côté je voulais pas. C'est l'assistante sociale qui m'a dit que ce serait bien. J'avais du mal à dire oui. Je pesais le pour et le contre après je l'ai regretté. Je me l'imaginais le retour. Je passais des super week-ends. On allait au bord de la mer, on allait manger au restaurant le premier soir dès que j'arrivais. J'avais à chaque fois des cadeaux. Ils suivaient mes cours. Je me disais que je serais heureuse. En fait, ce n'est pas du tout ce que j'ai eu. Je pensais que ça allait bien se passer.

La première année où je suis rentrée, j'ai perdu mon père, ça s'est dégradé. En 4^{ème}, j'ai arrêté les cours et je suis partie en CAP. Il n'y avait pas de suivi. Ils me laissaient pas revenir dans la famille d'accueil, pour un rien ils me disaient non t'es puni. Ça c'est bien dommage. Dans le jugement c'était écrit que je pourrais revenir quand je veux. La fille de Mme R qui est journaliste avait fait des démarches pour se procurer le jugement. Mais ça pas été appliqué.

Mon père est tombé malade au mois de février. Mme R a du me descendre d'urgence sur X. Mon père me suivait pour les devoirs ou moi-même dans ma chambre. Après quand mon père est mort il y a personne qui me suivait, mes notes au lieu d'être bien, elles chutaient de plus en plus.

Mon père si j'avais quoi que soit, on parlait au regard de la situation. Avec ma mère de S., je n'avais pas la complicité que j'avais là. Quand je suis revenue, ça avait tout changé. Mon père il a toujours continué à faire comme quand j'étais en week-end. Mon frère a trouvé une maison, ma sœur est partie. Je suis restée seule avec ma mère. Après la mort de mon père, elle s'est remise à boire. Je devais tenir ma langue, fallait tout que je gère, faire le ménage, les courses. Elle m'avait pris pour sa boniche. Les sous du CAP, elle les récupérait pour elle. Après ici, je voulais voir l'assistante sociale pour en parler ».

Trois situations d'accueil à l'adolescence

Trois situations d'accueil de un à quatre mois ont eu lieu à l'adolescence. Ces situations n'étaient pas connues auparavant par les services sociaux et semblent s'être dégradées à l'adolescence même si les jeunes peuvent évoquer que le problème était antérieur à l'adolescence.

Deux situations d'accueils à l'adolescence après des tentatives de multiples autres types d'aides

Dans deux situations, l'accueil fait suite à de nombreuses autres tentatives d'aide et à une dégradation de la situation à l'adolescence sans qu'aucune des aides éducatives à domicile ne

puisse remédier au problème familial. Une de ces situations est marquée par de nombreux changements de lieux d'accueil et de lieux de scolarité.

Le jeune a perçu comme difficiles ces nombreux changements :

« La première fois, la famille d'accueil était géniale. L'éducateur génial. Mais la famille d'accueil est tombée malade, l'éducateur est parti faire AS. Elle me respectait, elle me faisait confiance. La première famille d'accueil a repris le boulot maintenant. La deuxième famille d'accueil était trop loin du collège. J'ai dû changer. La troisième famille d'accueil c'était horrible. Elle me traitait mal. C'était sale. Elle me parlait mal. Je me battais. Je lui ai foutu une patate. En foyer, j'ai fait d'énormes bêtises. Je suis allé dans un autre foyer et puis je suis rentré chez moi. Le premier foyer, j'ai cramé l'école. Je suis allé en garde à vue. Le deuxième foyer. C'était la MDE. Je suis parti (attouchement). C'était soûlant de devoir changer. A chaque fois que j'allais en famille d'accueil ça me coupait le week-end. C'est difficile de s'adapter à un nouveau lieu. Je mets du temps à m'adapter. Je n'arrive pas du tout en classe. Ils ont décidé de me mettre en ITEP. Au début, j'étais en internat. J'ai changé trois fois. La première fois c'était trop loin. La deuxième fois, j'étais trop grand, la troisième fois j'ai fait des bêtises. J'en avais marre de changer constamment. Ça s'est amélioré. Je suis bien chez ma mère »

Pour la mère, les problèmes de son fils sont liés à ces changements :

« Ça été difficile qu'il soit placé. La première famille d'accueil (1an ½), ça allait, c'est une personne qui faisait bien son travail. Dans la deuxième famille d'accueil, il n'est pas resté longtemps. (1mois et ½). Avec la troisième famille d'accueil, c'était très difficile, le placement familial n'a pas été à l'écoute. Il a supplié le travailleur social pour pouvoir partir, il a fait des bêtises pour pouvoir partir. Ce qui a été difficile, c'était le foyer. Il n'y a pas eu de préparation au départ. C'était précipité. Le premier foyer, il est resté une semaine, le deuxième quelques mois. Ils l'ont mis à Bourg les Valence. C'est à ce moment là qu'ils ont décidé de me le rendre. Ce qui a été fait, ça a permis de récupérer L, qu'il puisse grandir sans problème, il reste des choses à faire. Des fois je me dis s'il n'avait pas été placé en foyer, il n'aurait pas fait toutes ces bêtises. S'il n'avait pas fait toutes ces bêtises, c'est un fardeau lourd à porter. Après on ne sait pas. Depuis que je l'ai récupéré, il ne m'a pas fait de grosses bêtises. Un enfant quand il est placé en foyer, il doit être protégé. Il n'a pas été protégé puisqu'il a fait de grosses bêtises. Dans ces foyers c'est souvent des enfants difficiles. Il y a des choses qui sont à remettre en question. Il a fait des tonnes de bêtises. Ça s'est enchaîné. Je n'en veux à personne. Ca il l'aurait pas fait à la maison. C'était sans surveillance. Ils l'ont pris. Ils l'ont mis au foyer. C'était un week-end qui devait passer à la maison. Il a supplié l'éducateur. C'est à ce moment là qu'il a brûlé l'école. Les derniers temps, il faisait des fugues. Il revenait à la maison. Moi je me faisais engueuler. C'est difficile quand vous avez votre enfant. Je lui ouvrais la porte. Chaque fois je me faisais jeter. Quand il est parti, il ne fumait pas. Quand il est rentré du foyer il fumait. Ca on me l'a reproché. Ils auraient dû faire mieux quand il était en foyer. Ce n'est pas une mauvaise chose qu'il ait été placé mais pas comme ça dans le foyer, pas en changeant aussi souvent d'éducateurs. Mais si c'était à refaire, je ne dirais pas que je le referais ».

Éléments d'analyse quantitative et qualitative

Au-delà de l'analyse des types de parcours, nous pouvons mettre en évidence un certain nombre d'éléments quantitativement mesurables, dans l'optique d'offrir un tableau « chiffré » sur le parcours des jeunes au sein de l'ASE. Nous nous focaliserons essentiellement sur les critères d'analyse suivant :

- le nombre de types de mesure ;
- le nombre de lieux d'accueil ;
- le nombre de retour en famille avec par la suite une réintégration du dispositif ;
- le nombre de ruptures dans la prise en charge ;
- l'âge moyen d'entrée dans le dispositif ;
- la durée moyenne des placements.

➤ **Le nombre de types de mesures connues par les jeunes**

Nous avons identifié que chaque jeune a connu respectivement :

- 3 types de mesures pour M. ;
- 3 pour P. ;
- 3 pour V. ;
- 6 pour J. ;
- 6 pour M. ;
- 3 pour C. ;
- 4 pour L. ;
- 3 pour N. ;
- 4 pour O. ;
- 7 pour L.

Types de mesure au minimum : 3 ;

Types de mesure au maximum : 7.

➤ **Le nombre de lieu(x) d'accueil fréquenté(s) par les jeunes**

Nous avons pu relever successivement pour chaque jeune :

- 1 lieu d'accueil pour V. ;
- 1 pour M. ;
- 3 pour P. ;
- 1 pour C. ;
- 1 pour L. ;
- 7 pour M. ;
- 2 pour N. ;
- 4 pour J. ;
- 4 pour O. ;
- 5 pour L.

Nous obtenons un total de 29 lieux d'accueil pour 10 jeunes, soit une moyenne arrondie de **3 lieux** d'accueil **par jeune**.

Minimum : 1 lieu de d'accueil ;

Maximum : 7 lieux de d'accueil

Il serait intéressant d'étudier le lien entre le nombre de lieux d'accueil que chaque jeune a connus et différentes variables, comme la volonté ou non de la part des parents et/ou du jeune d'un retour en famille. De ce(s) lien(s) repéré(s) pourraient être émises des hypothèses sur la part d'incidence dévolue à tel élément quant au changement de lieu d'accueil.

➤ **Le nombre de rupture(s) dans la prise en charge**

Nous avons pu noter dans la prise en charge de chaque jeune :

- 1 rupture pour L. ;
- 0 pour C. ;
- 0 pour P. ;
- 0 pour N. ;
- 4 pour M. ;
- 1 pour M. ;
- 0 pour V. ;
- 13 pour O. ;
- 5 pour J. ;
- 7 pour L.

Nous obtenons un total de 31 ruptures, ce qui fait **une moyenne approximative de 3 ruptures par jeune au cours de son parcours**, en prenant en compte le fait que quatre jeunes n'ont connu aucune rupture, soit qu'ils aient eu la même famille d'accueil durant toute leur prise en charge ou le même lieu de vie. Deux ont connu une seule rupture, qui pour une jeune a été profondément traumatisante. Quatre jeunes ont connu un nombre de ruptures supérieur à la moyenne, avec un nombre maximum très élevé. De manière hypothétique, nous

pouvons avancer le fait que l'importance du nombre de ruptures est très à mettre en lien avec le nombre de retours en famille suivis d'une réintégration au dispositif d'accueil.

Nombre de rupture minimum : 0

Nombre de ruptures maximum : 13

➤ **Le nombre de retour(s) en famille suivi(s) d'une réintégration au dispositif**

Nous avons repéré successivement pour chaque jeune :

- 3 retours en famille suivis d'une réintégration à l'ASE pour M. ;
- 0 pour N. ;
- 1 pour L. ;
- 0 pour C. ;
- 0 pour P. ;
- 1 pour M. ;
- 0 pour V. ;
- 0 pour J. ;
- 10 pour O. ;
- 6 pour L. .

Nous obtenons un total de 21 retours en famille suivis d'une réintégration au dispositif de l'ASE, ce qui fait une moyenne de **2 retours en famille par jeune**. Cette moyenne est biaisée par le fait qu'une jeune a connu une multitude de placements provisoires suivis à chaque fois d'un retour en famille. Au final, 5 jeunes sur dix, donc la moitié du panel, n'ont pas connu de retour en famille. Sur les cinq autres, deux ont connu un seul retour, plus ou moins traumatisant. Les trois derniers jeunes ont connu plus de deux retours en famille (supérieur à la moyenne de l'ensemble du panel) dans des contextes familiaux d'origine très tourmentés : nous pouvons avancer que ces retours en famille apparaissent au final comme des freins, et qu'au moins deux des trois jeunes se sont essentiellement construits grâce au placement en famille d'accueil.

Nombre de retour minimum : 0 ;

Nombre de retours maximum : 10

➤ **L'âge d'entrée dans le dispositif**

Concernant l'âge d'entrée de chaque jeune dans le dispositif ASE, nous avons pu identifier :

- 12 jours pour C. ;
- A la naissance pour L ;
- 7 ans pour N. ;
- 1 an pour M. ;
- 18 ans pour M. ;
- 14 ans pour V. ;
- A la naissance pour P. ;
- 16 ans pour J. ;
- 1 an pour O. ;
- 4 ans pou L.

Nous obtenons ainsi un total de 61 ans (en considérant que 12 jours équivalent à la naissance, pour ne pas avoir de total décimal), soit **une moyenne d'âge d'entrée dans le dispositif de 6 ans**.

Age d'entrée le plus bas : à la naissance ;

Age d'entrée le plus élevé : 18 ans.

➤ **La durée des placements**

Nous avons relevé, pour chaque jeune, une durée moyenne de placement de :

- 18 ans pour C. ;
- 14 ans pour L. ;
- 11 ans pour N ;

- 11 ans pour M. ;
- 4 ans pour V. ;
- 4 mois pour M. ;
- 18 ans pour P. ;
- 2 ans pour J. ;
- 7 ans pour L. ;
- 7 ans pour O.

Nous obtenons un total de 92 ans et 4 mois, ce qui fait **une moyenne approximative de 9 ans et demi de placement pour chaque jeune.**

***Durée minimale de placement : quatre mois ;
Durée maximale de placement : 18 ans.***

Ces données sont regroupées dans le tableau ci-joint

En vue de donner sens à ces chiffres, une éducatrice interrogée souligne l'importance des placements longs et stables, pour que les mineurs puissent se construire d'autres références éducatives que celles présentes dans leur milieu familial. Aussi elle met en garde contre les placements courts ou l'aide éducative en milieu naturel et le justifie en ces termes:

« Il y a quelques vingt ou trente années de cela, les placements étaient longs : les enfants pouvaient passer toute leur enfance dans une même famille d'accueil. Aujourd'hui, on est tombé dans l'excès inverse. Aujourd'hui, c'est l'excès inverse : les placements durent en moyenne un an et demi, et le travail éducatif est complètement différent. L'investissement du personnel éducatif auprès des jeunes n'est plus le même, et c'est compliqué de tenir les objectifs des différentes missions. Les incidences économiques ont des conséquences dommageables sur la protection de l'enfance. Pour protéger, il faut déjà séparer, que l'enfant soit isolé des parents pour qu'il comprenne ce qu'il a subi. Et il faut du temps pour que le recul s'opère. Le placement doit venir protéger l'enfant. Or il y a une mode actuelle dans la protection de l'enfance qui est l'accompagnement en milieu naturel. L'intervention éducative en famille doit rester éducative et de proximité afin que les parents puissent se réappropriier la fonction parentale. Il faut qu'il y ait clairement une différenciation d'action entre parents et éducateurs. Le placement permet à l'enfant d'envisager qu'on puisse vivre autrement avec d'autres modèles ».

**ANALYSE
QUANTITATIVE**

Les jeunes	L.	J.	V.	P.	N.	M.	O.	C.	M.	L.	Nombre minimum	Nombre maximum
Nombre de types de mesures	4	6	3	3	3	6	4	3	3	7	3	7
Nombre de lieu(x) de vie	1	4	1	3	2	7	4	1	1	5	1	7
Nombre de rupture(s) dans la prise en charge	1	5	0	0	0	4	13	0	1	7	0	13
Nombre de retour(s) en famille suivi(s) d'une réintégration au dispositif	1	0	0	0	0	3	10	0	1	6	0	10
Age d'entrée dans le dispositif	naissance	16 ans	14 ans	naissance	7 ans	1 an	1 an	12 jours = naissance	17 ans	4 ans	naissance	18 ans
Durée du placement	14 ans	2 ans	4 ans	18 ans	11 ans	11 ans	7 ans	18 ans	1 mois	7 ans	1 mois	18 ans

4. La perception des aides éducatives reçues

Après une analyse par les récits de parcours, nous souhaitons nous intéresser à présent à la perception par les jeunes des aides éducatives reçues.

▪ Des attentes diverses vis-à-vis de l'ASE

On note tout d'abord que les jeunes interrogés expriment des attentes différentes vis-à-vis du dispositif ASE. Certains parlent de sécurité : « Mes attentes, vis-à-vis de l'ASE, c'était d'abord la sécurité » ; d'autres d'un soutien et d'un suivi : « Je m'attendais à ce qu'on m'aide. Je m'attendais à un suivi psychologique ».

▪ Un accord sur la nécessité d'un accueil

Sur les 10 jeunes interrogés, tous sont satisfaits d'avoir été placés. Une aurait aimé être placée plus longtemps et pense que les éducateurs ont mal évalué la notion de danger qui était présente dans sa famille.

Une jeune seulement aurait souhaité retrouver ses parents plus tôt, bien qu'elle ait été satisfaite de son placement dans sa famille d'accueil qu'elle considère comme ses vrais parents : « *Pour moi, ma famille d'accueil, c'est mes vrais parents [...] C'était compliqué, ils avaient du mal à contacter mes parents. Ils n'ont pas assez poussé les recherches. Quand j'étais petite, ma mère d'accueil envoyait des billets de train pour qu'ils viennent me voir. Ils ne venaient jamais et du jour au lendemain, il n'y a plus eu de contact. Ils ne pouvaient pas se déplacer. Il aurait fallu que je les connaisse plus tôt, qu'ils m'amènent à eux pour que je puisse passer ma vie avec mes vrais parents.* »

Un autre jeune dit, devant sa mère, être content d'être retourné chez sa mère même si il évoque que son placement en famille d'accueil lui a offert une autre manière de penser : « *La première famille d'accueil, ça m'a permis d'avoir une autre vision de la vie, de pas faire tous le temps des conneries. Ma vision c'était que j'étais nul, que je faisais tout le temps des conneries. Le placement, chez cette famille d'accueil, ça m'a permis de changer mon image. Ça m'a plutôt aidé dans la vie sociale. [...] Je suis rentré chez moi. Je suis mieux ici. Je suis près de ma mère.* »

▪ Des souvenirs globalement positifs de la prise en charge

Globalement les jeunes interrogés portent un regard positif sur l'aide apportée : « Je trouve que c'est bien comme solution par rapport au fait que les gens ne peuvent pas élever leurs enfants. C'est un bon dispositif ; après il y a des bons côtés et des mauvais côtés » ; « il n'y a pas trop de négatif » ; « J'ai été pris en charge. Ça s'est bien goupillé. Il n'y a pas eu de temps morts. Il y a que des bons souvenirs. Il y a des hauts et des bas, dans la globalité c'était pas mal. J'ai été en foyer puis en famille d'accueil pendant ».

Une cependant exprime l'idée qu'elle ne s'est pas sentie aidée et soutenue : « Ca m'a aidée en rien ».

▪ Un lien fort entre participation et perception positive des aides

On peut noter une corrélation nette entre la possibilité de participer à l'évaluation et à la définition de la prise en charge et la perception positive des aides reçues. Ainsi les aides jugées positivement sont celles dans lesquelles le jeune a pu être entendu, inter agir et être acteur de son propre développement : « Ici ça a marché car on m'a pris avec ce que j'étais, ce que je voulais ».

▪ Une absence de souvenirs d'AED

Si on analyse plus finement les perceptions des jeunes des différents types d'aide, on observe tout d'abord que les jeunes pour lesquels une aide éducative à domicile est référencée dans le dossier, ont peu ou pas de souvenirs de ces dernières : « *J'ai pas de souvenirs d'éducateurs chez ma maman, que pendant quelques mois. Je ne faisais pas attention* » ; « *j'ai aucun souvenir d'un éducateur à la maison* ».

D'autres attribuent peu d'effets à cette aide : « *J'ai très mal vécu ce passage à l'ASE. L'éducatrice, elle ne m'a pas aidée à grand-chose. Je la voyais plusieurs fois par mois puis une fois par mois. Je n'avais pas trop envie de parler. Je ne savais pas trop quoi faire, où aller. J'allais passer mon bac. Je cherchais du travail. Elle m'a aidé pas plus que ça. Elle m'a emmené à l'ANPE. Elle ne m'a pas aidée à faire mes CV, mes lettres de motivation. Elle était là parce qu'elle était obligée d'être là. D'un rendez-vous à l'autre la situation n'évoluait pas* ».

▪ Le lieu d'accueil comme référent stable

En fait, le premier souvenir évoqué par les jeunes est très souvent le lieu d'accueil. Certains jeunes évoquent avoir visité le lieu d'accueil et avoir compté les jours avant la prise en charge : « *je me souviens on faisait des croix sur un calendrier pour les jours qui restaient avant d'aller dans le lieu de vie* ». D'autres évoquent des souvenirs liés à l'arrivée : « *je me souviens quand je suis arrivée, ils étaient en train de manger* » ; « *je me souviens un éducateur nous a fait visiter, il y avait une salle pleine de barbies* ».

Il est intéressant de noter que la plupart des jeunes, même ceux qui ont connu plusieurs lieux d'accueil s'identifient à un lieu particulier avec lequel ils ont construit des liens privilégiés et stables : « *J'ai passé des week-ends en famille d'accueil . Au début je me disais que ce serait bien si je pouvais rester. Ils étaient bien sympas mais je ne me sentais pas chez moi. Au début je trouvais que c'était une bonne idée, après peut être pas. Je préférais rester au foyer* ».

Ils peuvent faire des comparaisons entre différents lieux d'accueil : « *J'ai mieux aimé les familles d'accueil. En foyer on est plus nombreux. La collectivité ce n'est pas trop mon style* », « *J'ai intégré un foyer de jeune d'urgence pendant trois mois après une famille d'accueil. Ce n'était pas agréable du tout. C'était sympa d'être en foyer de jeunes, de faire des activités de jeune. Mais certains jeunes étaient très agressifs avec l'adulte, je trouvais ça choquant* » ; « *le lieu de vie c'est mieux que le foyer ; Il n'y a pas de dortoir (contrairement au foyer). C'est appréciable* ».

Ils peuvent souligner que des événements auraient pu être évités s'ils avaient été placés directement dans une structure adaptée : « *ça aurait évité pleins de choses si j'avais été directement dans une structure familiale* ».

Mais ils sont assez réalistes sur les moyens disponibles « *La structure familiale c'est mieux mais c'est pas possible pour tout le monde non plus* », « *ça aurait été trop compliqué de nous réunir dans une même famille. On me disait que mon frère faisait des progrès dans la famille où il était. Moi je m'entendais bien avec la mienne. On me disait que c'était difficile de placer les gens en famille d'accueil. En général, ils sont contents. Je m'étais dit : «c'est dommage pour les enfants qui n'en n'ont pas. Oui je comprenais ces explications* » et assez fatalistes sur les changements de lieux d'accueil : « *Le fait d'avoir connu deux foyers avant la famille d'accueil ? Il y a pas le choix, c'est normal* ».

La perception des différentes modalités d'accueil

En faisant une analyse plus précise du discours des jeunes interrogés, on peut comprendre les apports différenciés des diverses modalités de placement : en foyer, en famille d'accueil, en lieu de vie.

Le foyer

Eléments positifs

En foyer, les éléments positifs suivants sont identifiés par les jeunes dans les structures qu'ils ont fréquentées.

Une adaptation individuelle de la prise en charge :

« Ici je m'en suis sortie vraiment bien. J'étais une deuxième personne car on m'a demandé ce que je voulais. Ici on m'a demandé ce que j'avais envie de faire. On m'a pris moi pour ce que j'étais, ce que je valais. Quand on essaye de voir les gens, leurs compétences, qu'est-ce qu'ils sont capables de faire. C'est mieux, plutôt que de tous les mettre dans les CIO. Ça ne peut pas marcher. Il faut essayer de diversifier un peu. Là-bas c'était trop formaté. Ici c'était plus humain. On le ressent, c'est plus fort que tout. Si on voit que quelqu'un n'est pas sincère, on va le ressentir. »

Une prise en compte de l'histoire individuelle et des origines culturelles :

« On m'a pris avec mon histoire. On m'a permis de faire certaines choses. Ils m'ont permis de partir en Tunisie. Ce n'est pas tout le monde qui peut le faire. C'est important de connaître son pays. Ce n'est pas tous les jeunes qui ont la chance de connaître leur pays. Ils ont fait un voyage en Chine pour un autre jeune. Ils m'ont permis d'aller en Tunisie. Ils se sont battus avec la DS 26 pour que j'y aille. Ils m'ont vraiment pris avec ça. On rencontre pas mal d'étrangers en foyer. Ils sont habitués. Ils m'ont laissé partir là-bas. »

Pour le foyer interrogé, il est important en effet *« de prendre en compte la culture d'origine des jeunes. En tant qu'éducateur, on a une certaine représentation de ce qu'est la famille. Or si l'éduc ne prend pas en compte la famille avec ses origines comme un tout, il fait violence. Le rôle de l'éduc est de se décaler par rapport à ses propres représentations. Dans ma formation, j'ai pu apprendre que si je ne tente pas de comprendre les croyances de la famille du jeune, ça devient de la violence institutionnelle. Il faut prendre le jeune comme il est, avec ses bagages, et il dira quelque chose de son histoire. On doit s'adapter aux familles et offrir un accueil sans questionnement. Cette approche est en lien avec l'origine jésuite de l'institution et la formation du personnel. Je suis pour ma part une fille symbolique du père jésuite fondateur de l'association (directrice) »*.

Un aménagement familial:

« L'aménagement c'était aussi assez bien » ; « C'était une structure familiale. Il y avait que des filles. C'était une petite structure. C'était familial. On avait notre petite cuisine à nous. Ça faisait plus petite maison, que foyer. Ils nous faisaient participer à la décoration, au choix des rideaux. C'est important pour qu'on s'y sente bien. C'est important que ce soit familial. »

Un suivi dans la scolarité et dans la recherche d'orientation :

« C'était bien cadré au niveau des devoirs. On avait deux personnes qui nous aidaient à faire nos devoirs. Quand je faisais du soutien, on parlait de plein de choses. C'était un lien sympa. Il y avait un ordinateur » ; « On a essayé de trouver ce qui pouvait m'intéresser, ce qui m'intéressait c'était le contact avec les autres. J'ai fait un BAC STT et puis un BTS action commerciale. Ils m'ont bien suivie » ; « Ils m'ont appris pleins de choses. Je dois beaucoup à la formatrice du CAP qui m'a soutenue. C'était un tout, l'endroit où c'était, la façon dont c'était. Ils m'ont permis tout ça alors que ce n'était pas gagné. Ici ça m'a plu. Je m'y suis tenue. Si on y va par obligation, ça peut pas marcher ».

Cet aménagement est pensé par l'éducatrice du foyer interrogé : « *Beaucoup de jeunes de l'ASE qui réussissent scolairement – et ça a été le cas de V – font un complexe, lié à leur histoire. C'est pour cela que nous, dans notre association⁶, on encourage l'école privée. Pour V, ça a été le lycée Montplaisir, avec beaucoup de jeunes aisés. Elle a eu des difficultés à y trouver sa place, surtout face à ses camarades. Mais l'avantage du privé, c'est qu'il y a plus d'intimité, que les équipes éducatives collaborent très facilement. J'ai été très présente auprès du professeur principal de V, on se voyait régulièrement, on a vraiment fait alliance, et lui a assuré la médiation avec l'ensemble des professeurs qui ont accompagné V* ».

Une ouverture vers l'extérieur et la venue de l'extérieur à l'intérieur :

« Chacun pouvait poursuivre une activité extérieure. J'avais des copines à l'extérieur. On nous laissait la possibilité de faire d'autres choses. On pouvait aller au ciné, faire les magasins à Valence, on pouvait y aller toute seule. Ceux avec qui ça marche pas, ils ne pouvaient pas faire tout ça. Il y avait des bénévoles qui venaient faire du soutien scolaire. C'est important aussi de faire rentrer des personnes extérieures. Il y avait des retraités qui venaient faire des réunions le soir. On leur présentait les projets de l'association, ils finançaient des petites choses. Quand on les voyait, ça faisait plaisir. Ça faisait plaisir qu'une personne extérieure vienne nous voir. C'est un geste important. C'était une ouverture de plus, un horizon ».

Pour l'éducatrice du foyer interrogé cette ouverture vers l'extérieur est une dimension importante du projet : « *Notre association veillait au réseau extérieur des jeunes, en dehors de l'institution, pour éviter l'enfermement. On encourageait les boulots d'été, les camps et les chantiers pour les jeunes : le but de cette démarche, c'est que le jeune puisse expérimenter le regard de l'autre afin de s'adapter à une réalité et d'y développer ses capacités propres.*

Le diocèse protestant finançait des projets et favorisait un certain rayonnement associatif. Pour V, les aidants extérieurs ont été très bénéfiques : elle a rencontré son compagnon – avec qui elle a eu une petite fille – ainsi que les amis de son compagnon. Ses professeurs ont également collaboré à cet étayage extérieur. Elle a fait aussi je crois un chantier d'été. Si les rencontres extérieures sont acceptées et harmonisées par le suivi éducatif, tous les maillons s'agrègent. Car le regard éducatif peut être stigmatisant et réducteur. Ainsi, si l'éducateur encourage l'ouverture extérieure, il favorise l'évolution de jeune ».

Un accès à des activités et de loisirs pas présentes dans le milieu familial :

« *Ils essayaient qu'on s'ouvre sur les mêmes choses que les autres. Ça c'était bien. Ça faisait un peu colo. Ils apportaient des choses que d'autres pouvaient avoir chez eux. (Playstation). Ils faisaient un effort pour suivre les trucs c'était pas comme à l'orphelinat. Ça m'a permis de m'affirmer, de faire des choses que je n'aurais pas pu faire, des camps, des randos dans le Vercors, du camping, aller au ski, des trucs que je n'aurais jamais fait sinon* ». « *Ils nous emmenaient faire des sorties ski, théâtre* ».

Un apprentissage du goût :

« *On allait faire tous les jours les courses. On décide des taches ménagères, des menus. On achetait tout ce qu'on voulait. Ça devait leur faire un sacré budget. Ils feraient mieux de donner une certaine somme. C'était un peu trop. Ils nous donnaient le sens du goût. Ils nous amenaient des recettes* ».

Avoir et gagner son argent de poche :

« *J'avais de l'argent de poche* » ; « *Ils avaient une petite auberge. On était au contact des clients On gagnait nos sous avec le restaurant et nos cours. C'est important parce qu'après on voit plein de jeunes qui ne veulent pas travailler. Dans les autres foyers, c'est 30 euros d'argent de poche, 70 euros pour les vêtements* ».

Etablir une relation de confiance :

⁶ AMAPE : Association des maisons d'accueil protestantes pour enfants.

« Je me suis affirmée. Il y a d'autres nouveaux qui sont arrivés. Quand on se sent intégré dans un groupe, on fait en sorte que les autres soient moins embêtés. Il y a une confiance qui s'est installée. Je restais dans les clous. Les éducateurs m'écoutaient. Il y a un climat de confiance qui s'est installé car je n'étais pas une violente. ».

Acquérir de l'autonomie :

« Y a rien à redire. Il y avait une petite maison comme un tremplin au suivi extérieur, pour responsabiliser, pour voir si le jeune était capable de se débrouiller. C'était privilégié ».

L'éducatrice interrogée nous explique l'intérêt du dispositif : « A l'A, dans la 17^{ème} année de chaque jeune accueilli, les collègues collaborent activement à la préparation à la majorité, l'objectif étant l'apprentissage de l'autonomie. Cela se fait par étapes, puisque l'association dispose de quelques studios et d'une petite villa où trois jeunes peuvent vivre en collocation. On peut ainsi évaluer la capacité des jeunes à quitter l'internat : ils peuvent d'abord expérimenter la vie seul dans un studio, où ils doivent apprendre à gérer le quotidien. Cette première étape fait l'objet d'un suivi évaluatif de notre part. Ensuite, ils peuvent expérimenter la vie à plusieurs dans la villa. Ces différents outils sont pour nous indispensables pour une mise en situation concrète de la vie quotidienne en autonomie ».

Concernant plus particulièrement les éducateurs, les jeunes interrogés perçoivent comme positifs les éducateurs « francs », « costauds », « rustiques », « qui n'y vont pas par quatre chemins », qui n'ont pas forcément de formation spécialisée : « Il y en avait certains qui n'avaient pas de diplôme. La directrice a fait une formation pour être psychologue après elle a changé ».

Certains éducateurs ont marqué les jeunes : « Il y a des éducateurs dont je me souviens. Il y en a avec qui on a plus d'affinités, avec qui on s'attache ».

Eléments négatifs

A contrario, les jeunes identifient également des éléments négatifs dans l'accueil en foyer. Nous différencierons ici les éléments négatifs repérés dans un foyer d'urgence, dans un foyer perçu comme collectif et dans un foyer perçu comme positif par le jeune.

En foyer d'accueil d'urgence

L'impermanence du cadre :

« Au foyer, les éducateurs ça change tous le temps, c'est jamais les mêmes. Je n'ai pu construire aucun lien de confiance. Je ne les connaissais même pas tous. Je n'ai jamais pu bien parler avec eux. Ils sont tout le temps sur nous. Ils ne nous laissaient jamais respirer. On ne regardait jamais la télé. Chez les jeunes ça arrivait, ça repartait mais ça s'est bien passé. Mes éducatrices référentes au moment du foyer, elles écrivaient des rapports. Je ne les connaissais pas vraiment. Ils ont des emplois du temps qui changent tout le temps. C'était jamais les mêmes quand je revenais le week-end. C'était surtout une structure pour placer les jeunes, en attendant qu'ils aient une vraie place. Ils avaient du mal à gérer tout le monde. Il y en avait tout le temps qui étaient en fugue, qui faisaient des bêtises. Ils avaient du mal à gérer tout ça ».

L'absence de suivi et de cadre :

« A Tarbes, c'était les jeunes qui faisaient la loi. C'était vraiment léger. Il n'y en avait aucun qui était scolarisé. On n'était pas cadré » ; « Ça n'a pas eu d'effets. Cela m'a juste donné un toit pour le week-end. Il n'y a pas eu du tout de suivi. La semaine comme j'étais en internat, je ne les voyais pas souvent. Ils m'ont aidée à rien du tout, même pas pour les devoirs ».

L'absence d'intimité et d'espace personnel :

« J'ai changé trois ou quatre fois de chambre. Enfin en même temps, on se prêtait tout, on n'avait pas vraiment d'affaires à soi. On arrivait avec un sac de vêtements, à la fin on n'avait plus les mêmes vêtements. Je ne me sentais pas chez moi. Ce n'était pas à cause des vêtements, c'était surtout le fait qu'ils aient donné ma chambre ».

L'isolement et l'absence d'activité :

« Je me sentais très exclue du foyer, comme je revenais que les week-ends. Il y avait des activités qui avaient l'air d'être bien (de la boxe, des quartiers libres) mais j'étais tout le temps punie, je n'avais jamais le droit de les faire. Je n'avais pas d'argent de poche. Le plus dur c'est le premier mois car on n'a le droit de rien, pas un coup de fil à l'extérieur, pas une visite. On se sent enfermé. On n'a aucun contact avec l'extérieur, je me sentais isolée. Je me sentais seule ».

Ce qui peut pousser les jeunes à faire leur vie à l'extérieur du foyer :

« J'étais tous le temps en fugue. Je m'amusais, c'était le seul moyen, les seuls moments où on pensait à autre chose qu'à nos problèmes Ça c'est très bien passé avec les autres jeunes. On faisait des fugues. On partait le soir, on allait en boîte, on partait plusieurs jours on allait chez des amis. Je ne me sentais pas en insécurité. C'était comme ça que je voyais ma vie plutôt qu'à rien faire au foyer ».

En foyer « collectif »

La non adaptation de la prise en charge :

« Les foyers en ville où c'est le boxon, où il y a beaucoup d'éduc. On ne peut pas évoluer là-dedans. On est tous les uns sur les autres. Ils nous envoient tous dans la même direction ».

En foyer vécu comme positif par le jeune

Des groupes par âge inadaptés :

« Ce que j'ai moins aimé, c'est ces différences d'âge au niveau des groupes. Ils ont pas été assez présents pour les remettre en place au moment où je me suis fait bizuter. J'étais dans le groupe des 12-15 ans mais à 12 ans on n'en est pas au même stade qu'à 15. Après elles sont passées sur le groupe d'à côté ».

La dimension de contrôle :

« Mon copain, il a vécu le moment où il faut se présenter aux éducateurs, présenter le permis de conduire, la carte d'identité. Il l'a vécu au quotidien, c'était ses histoires. Ils nous interdisaient d'avoir une relation amoureuse au sein de l'établissement. C'est chacun ses problèmes. Ça ne va pas t'aider si tu mélanges tes problèmes. Au début, ils n'aimaient pas bien que j'aie le week-end avec mon compagnon. C'était quand même dans le cadre social donc on garde toujours les lois à côté. Mais c'est toujours dans cet esprit de confiance, c'est comme ça que ça a marché aussi ».

La violence et le bizutage :

« Quand on y est c'est pas facile. On a l'impression que c'était un peu une prison. Au début ça a été dur car je ne m'entendais pas avec tout le monde. Je ne pouvais faire confiance à personne. Ça faisait bizarre quand on arrive au foyer. C'est un grand bâtiment. Ça faisait orphelinat. Par rapport aux autres, je n'étais pas une racaille. Je n'étais pas une nerveuse. Ça commençait mal. Je me suis fait charrier comme je n'étais pas une personne excitée. C'était comme un bizutage. Au début, ça a été dur. Les 15 premiers jours, je rasais les murs. Les filles elles embarquaient tout le monde. J'étais mise à l'écart. Je ne pouvais faire confiance à personne. J'ai été bizutée, il y avait des insultes, il fallait surveiller. Elles s'amusaient à rentrer dans ma chambre (par la salle de bain), à marquer mes cahiers. Après elle a changé de chambre ». « Je me dis que je suis pas trop mal tombée. Il y avait une autre structure où c'était violent, c'était la guerre ».

L'absence de suivi et de référent après la sortie :

« Ça fait un sacré bout de vie. Il se passe des choses. Quand c'est fini, c'est fini. Moi je m'entendais bien. On faisait plein d'activités ensemble. Ils s'en foutent. Ça fait presque dommage. Au moins dire, j'y suis arrivée. Pour montrer, avant ça n'allait pas, maintenant ça va bien. Je voudrais y retourner pour montrer ma fille. J'aimerais bien faire une réunion avec les éducateurs et les jeunes que j'ai côtoyés même pour eux ça doit être frustrant. Pour eux c'est un dossier mais c'est la vie des jeunes qu'il y a derrière. Une fois que le dossier est fermé, on s'en occupe plus. J'aurais envie de partager des petites réunions. Quand t'a fini on fait un pot de départ et au revoir. Si on ne cherche pas à les appeler, ils ne vont pas nous appeler. Si on faisait aussi des réunions

d'anciens jeunes avec des nouveaux jeunes, c'est aussi une ouverture sur l'extérieur pour qu'ils se rendent compte que ce n'est pas une fin en soi d'être là-bas. Ca m'aurait fait du bien de parler de cet exemple là avec des gens qui ont vécu la même chose. Ça fait bizarre de perdre le contact avec les jeunes même si on fait une fête de départ. Je n'ai pas reçu trop de nouvelles. J'étais retournée pour une copine. J'aurais aimé garder le contact avec une éducatrice. Il y a des éducateurs qui partent dans d'autres foyers, ça bouge. Les deux avec qui j'avais eu plus d'affinité, celle du suivi et le plus rustique, c'est dommage. La vie elle continue ».

La famille d'accueil

Dans l'analyse du discours des jeunes ayant été accueillis en famille d'accueil, certaines dimensions de la prise en charge en foyer persistent tandis que d'autres dimensions apparaissent.

Pour les jeunes, la famille d'accueil apporte tout d'abord une dimension de permanence peu présente dans les autres lieux d'accueils :

« Ils ont toujours été là pour moi. Je sais que je peux leur demander n'importe quoi, ils sont toujours là. Ils ont toujours été là pour me soutenir » ; « Je sais que si j'ai un coup bas, j'ai toujours quelqu'un sur qui compter. Je ne les oublierai jamais. Ils ont toujours été là pour moi. Ils seront toujours là ». Si j'avais besoin de quelque chose, je leur demandais s'ils pouvaient ils le faisaient. Pour l'argent, dès que je pouvais je leur remboursais ».

Certains identifient la famille d'accueil, comme leur « vrai parent » : « c'est mes vrais parents », tandis que d'autres soulignent que « c'est un peu la famille. Ils ont un peu comme un rôle de parent mais sans remplacer les parents ».

La famille d'accueil propose ensuite une prise en charge individuelle et familiale :

« Ça s'est super bien passé en famille d'accueil. La vie de famille on se sent plus à l'aise. Il n'y a pas de généralisation. On s'appelle régulièrement ».

La famille d'accueil répond aux besoins fondamentaux :

« Il a toujours été derrière nous. Si on était malade ou autre, il était là pour nous soigner, c'était pratique pour les vaccins. Je sais que si je suis malade, il sera toujours là pour me soigner ».

La famille d'accueil répond aux besoins affectifs et émotionnels de l'enfant :

« J'ai toujours eu beaucoup de confiance avec [elle]. Elle venait résoudre les problèmes. Si j'avais besoin de parler, si j'avais un souci à l'école. J'ai toujours été proche d' [elle], on a beaucoup de confidentialité ».

La famille d'accueil apporte un soutien dans la scolarité et le choix de l'avenir professionnel :

« Elle ne m'a jamais laissé me rabaisser au niveau des cours. Il a toujours été derrière nous. Il nous demandait : « est ce que vous avez fait vos devoirs, comment s'est passée la journée », « Ils m'ont appris à se voir dans la vie, on parlait beaucoup des métiers. Ils ont toujours été là pour me soutenir » ;

La famille d'accueil apporte du soutien dans les difficultés quotidiennes :

« Elle venait résoudre les problèmes » :

La famille d'accueil transmet des savoirs relationnels et sociaux :

« Ça m'a aidé d'avoir connu cette famille d'accueil, « chapeau ». J'ai appris plein de trucs, sur tous les domaines, le relationnel, la gentillesse. Ils ont le cœur sur la main » ; J'ai tellement appris avec eux, avoir des passions, bouger, j'avais la bougeotte, à me démerder, ils m'ont appris à me débrouiller tout seul »,

La famille d'accueil véhicule des valeurs :

« Et dans l'aide que t'a apportée la famille d'accueil, qu'est-ce que tu as trouvé de particulièrement bien ? Déjà les valeurs qu'elle véhiculait. (...) La famille, l'entraide, l'honnêteté, enfin les grandes valeurs...enfin du côté de ma mère d'accueil c'est une grande famille où il y a que des enfants, et ça apprend à être solidaire ».

La famille d'accueil peut transmettre des passions, favorise les loisirs, les sorties :

« J'ai tellement appris avec eux, avoir des passions. La passion de la chasse et de la conduite d'engins, c'est d'eux que je la tiens » ; « On a toujours eu une grande liberté, même comparé à des enfants « normaux », on était vachement favorisés parce qu'on a pu faire plein de voyages, on n'a pas eu de gênes pour l'habillement, on a eu accès à la culture », On était vachement favorisés parce qu'on a pu faire plein de voyages. Je ne connais pas grand monde qui peut aller skier cinq semaines par an », « Il nous a inscrits au tennis, il nous a tous les deux bien aidés. Il nous emmenait même au match », « J'avais ma liberté avec ma famille d'accueil. Il me faisait tout à fait confiance. Comme tout jeune ferait, j'avais tout le temps envie de bouger ».

La famille d'accueil peut transmettre une spiritualité :

« J'ai décidé de me faire baptiser » ; « j'ai connu les éclaireurs par ma famille d'accueil » ; « Ben j'ai fait du catéchisme. Ma mère d'accueil, du côté de sa famille, ils sont très protestants, vachement ancrés là-dessus, et mon père est athée. Et on a fait plus du caté pour, j'ai trouvé plus pour une ouverture d'esprit : on reste très libre de nos choix ».

La famille d'accueil apporte un sentiment d'attachement et d'amour :

« J'ai été dans une troisième famille d'accueil de 14 à 18 ans. Ça s'est très bien passé. Au début, j'étais un peu distante, je n'osais pas trop me confier. Vers l'âge de 16 ans, je l'ai considérée un peu comme une belle mère, un lien maternel s'est tissé. » ; « Ma famille d'accueil, c'est comme ma deuxième famille. Ça s'est toujours bien passé. Ils ont donné plus qu'on doit donner, de l'amour, du soutien, tout ce qu'il faut pour qu'un jeune puisse grandir. Pour moi c'est les gens qui m'ont élevé. Il y a un attachement. On me disait : « il ne faut pas s'attacher, on ne sait pas ce qui peut arriver », mais il y a toujours un lien. C'était vraiment de l'amour. Ils refont la même expérience avec une petite de deux ans qu'ils ont eue en bas âge, je la vois évoluer. Je me revois moi, c'est le même amour. Je trouve ça beau.. » ; « L'amour qu'ils donnent en étant totalement désintéressés. Parce que le reproche que leur faisaient les éducateurs ou autre, c'était de prendre trop à cœur leur métier » ; « Ils sont là pour aimer les enfants. S'il n'y a pas d'affect l'enfant ne peut pas évoluer. C'est comme s'il était éduqué par des robots ».

La famille d'accueil ne fait pas une différence d'investissement entre les enfants :

« Ils avaient un enfant à eux. Je m'entendais bien avec lui » ; « Ils n'ont pas fait la différence entre leurs enfants et moi », « dans certaines familles d'accueil, il y a les enfants de la famille et puis les enfants qui sont en accueil. Alors que nous on était les enfants, et ma petite sœur c'est ma petite sœur, et ce n'est pas spécifiquement la fille des parents d'accueil, cataloguée comme ça. Il y a pas de choses comme ça »

Aussi les jeunes gardent très souvent de nombreux contacts avec leur famille d'accueil à la sortie du dispositif alors que ces contacts sont très peu présents avec les foyers. :

« Ils m'on tout appris. Couper les ponts avec une personne qui nous a tout appris, je ne vois pas l'intérêt » ; « Avec la famille d'accueil, on s'appelle, on se rend visite. On ne coupe pas les ponts avec des gens qui nous éduquent ». « Moi je trouve que j'ai eu une bonne éducation, et on revient aussi pour ça. Je rentre tous les week-ends ? Ben oui. Au moins faire quatre bons repas dans la semaine ! (rires) »

Un élément négatif évoqué par les jeunes en famille d'accueil réside dans la demande des autorisations de sortie mais ceci n'est pas lié à la pris en charge en famille d'accueil mais aux règles du placement :

« Le fait que je ne puisse pas sortir sans demander l'avis à Pierre, Paul ou Jacques et donner une feuille de sortie. Sortir, sans me sentir coincée par toute ces autorisations. Ils disaient pas non mais il fallait demander. Pour voir la sœur, il fallait une autorisation. Vivre avec ces autorisations, ce n'est pas une vie. Maintenant je comprends que c'était normal. C'est le placement qui est

responsable. C'est comme les parents qui disent oui ou non à leurs enfants ». « On n'avait pas le droit de dormir chez un copain car selon eux il peut se passer des trucs, dans ce cas je leur ai dit, on joue à l'ordinateur toute la journée. Il y a des trucs c'est incompréhensible »

En croisant le discours des jeunes avec celui des familles d'accueil, on peut observer de fortes concordances sur les dimensions identifiées dans l'accueil.

Les familles d'accueil portent l'accent sur leur rôle de soutien et de référence permanent :

« Une famille d'accueil, c'est une vraie famille qui accompagne un enfant, un soutien honnête. C'est un rôle complexe pour leur permettre de se greffer dans la famille. Notre façon de voir, c'est d'être suffisamment costaud pour qu'ils puissent se construire à partir de là, essayer de leur offrir tout ce qu'on a pu offrir aux autres enfants » ; « C'est comme vos parents, ils vous laissent pas tomber à l'âge adulte ».

Leur rôle n'est cependant pas de remplacer les parents :

« Il y a toujours quelque chose de maternel quand on s'occupe d'enfants, mais on ne doit pas remplacer les parents » ; « Je comprends que les parents se sentent dépossédés. Cela doit être dur de constater des changements qui ne viennent pas d'eux On a de la compassion de la sympathie pour les parents. Mais on a l'impression de ne pas être assez protégé. On peut pas dire ton père a de la valeur et porter plainte contre lui. Il y a des parents qui ont besoin d'un coup de main, on donne un coup de main. On reste positif ».

D'autres portent l'accent sur la dimension familiale, intimiste et individuelle :

« Quand on est famille d'accueil on ouvre notre maison, la totalité de la maison », « C'est installer la chambre avec eux, qu'ils se sentent chez eux. On mangeait tous ensemble, pour les petits, ce sont les histoires le soir. Il faut faire en sorte que les enfants gardent leur intimité » ; « Il faut faire attention pour garder du temps pour chacun d'eux ».

Certaines familles d'accueil insistent sur le rôle premier dans la réponse aux besoins fondamentaux du jeune :

« La perception pour moi de la famille d'accueil, c'est de rendre la vie plus confortable, aussi bien physiquement que moralement. Il s'agit surtout d'assurer un confort matériel et un environnement sécurisé. Pour nous, il s'agissait donc d'être présent pour satisfaire ces besoins élémentaires. Mon but était que les enfants se sentent sereins, qu'ils n'aient pas de souci au quotidien, qu'ils puissent travailler à l'école, grandir sans souci annexe On lui a offert de ne pas avoir de soucis matériels. Mais je ne posais pas de questions finalement. Même aujourd'hui, O, je ne lui pose pas de questions sur sa vie, je la laisse venir ».

D'autres évoquent leur rôle dans le soutien scolaire :

« J'étais toujours là pour les devoirs, pour orienter » ; « je les suivais au niveau scolaire ». « J'ai essayé que O fasse des études, j'ai essayé de la faire travailler. Elle était assez intelligente elle aurait pu y arriver. Elle est arrivée un peu tard ».

Certaines parlent de la transmission de règles : *« Je suis assez cadrante. Il y a des règles ».*

D'autres évoquent la transmission de passions, de la culture, de la spiritualité :

« Le côté culturel, c'est important. On doit mettre le paquet du côté culturel. Souvent du côté scolaire, ce n'est pas la joie car il leur faut tellement d'énergie pour colmater leur histoire personnelle. Il faut leur donner d'autres choses qui vont les valoriser.

Enfin, tous se rejoignent sur la dimension d'affection et d'amour de la famille d'accueil :

« Ce sont des enfants qui sont un peu perdus au point de vue affectif. Ils ont un sentiment de rejet. Ils n'ont pas d'affection. Ils font qu'on leur apporte cette affection, qu'on leur fasse sentir qu'on les aime, qu'ils ont de l'importance ».

Tout comme sur le suivi des jeunes une fois qu'ils sont sortis du dispositif : *« On s'y attache c'est comme vos enfants. Je la suis. Je ne veux pas qu'elle soit malheureuse ».*

Certaines familles d'accueil évoquent que l'accueil dépend également de la personnalité de la famille d'accueil : « *La formation d'assistante maternelle me semble nécessaire, intéressante, mais ça ne change pas les gens. La personnalité de la famille d'accueil reste* ».

Deux points de discordance sont identifiés par les familles d'accueil avec les professionnels dans la définition de leur rôle éducatif. Les dimensions des loisirs et de la spiritualité, qui pour le service devraient correspondre à ce que le parent biologique aurait proposé : « *On voulait lui faire faire du violon mais l'éducateur ne voulait pas car sa famille ne lui en aurait pas fait faire. L'éducateur refusait les scouts, le baptême. J'ai réussi à décider Mr C. Au niveau spirituel, il y a des sources de conflits. Ils auraient voulu qu'on n'assiste pas au baptême* » ; la dimension affective, qui pour le service ne doit pas être trop présente : « *La DS 26 passe outre l'avis des familles d'accueil. Quand les gamins sont trop bien chez nous, on nous les enlève. Il ne faut surtout pas leur donner d'amour aux gosses, on nous le disait ! La famille d'accueil, ce n'est pas un métier, c'est une vocation* ».

On peut noter qu'un des professionnels interrogés définit par la négative le rôle de la famille d'accueil : « *C'est d'être, pas des parents, mais un modèle éducatif rassurant mais malheureusement pas thérapeutique. On les met en place de parents et après on leur tape sur les doigts s'ils sont trop proches* ».

Le lieu de vie

Enfin dans le lieu de vie, la jeune interrogée a apprécié être en « petit comité », le suivi régulier du couple, le soutien scolaire, « les discussions et le soutien affectif », « les sorties et les liens avec les autres jeunes », l'apprentissage du goût, mais surtout avoir pu préserver le contact et travailler le lien avec ses sœurs : « *cela a permis de resserrer les liens avec ses sœurs (surtout la petite)* ».

L'amie de la jeune interrogée, précise qu'« elle appelle le couple papa et maman ». Elle souligne que l'accueil était familial : « *C'est quand même une maison avant tout* » « Elle me disait « tu viens à la maison » et pas « tu viens au foyer », « On mangeait ensemble pendant les repas, en famille, on était 12 à table ; c'était un peu une famille nombreuse » « Je pense que le plus important dans ce dispositif, c'est quand même l'indépendance. Elle avait une chambre à elle, elle avait sa télé, elle avait quand même de l'intimité. Ce n'était pas une garderie. Elle souligne qu'elle était suivie scolairement : « *Pour le suivi scolaire ils sont quand même derrière* ». Elle avait accès à des sorties, des vacances : « *N. partait parfois en vacances (2 ou 3 ans de suite), seulement avec ses sœurs et A,* « comme des vacances en famille »

Mais pour elle il ne s'agit pas réellement d'une famille : « *Même si c'est une famille d'accueil elle a quand même eu un petit peu d'amour ; même si c'est pas l'amour que les parents auraient pu lui avoir* ». Elle exprime l'idée que le lieu de vie a suppléé à une partie des besoins de N. mais à une partie seulement. « *Le reste* » a été apporté par elle et sa famille : « *A et G lui ont apporté ce qu'ils pouvaient apporter de leur point de vue d'éducateurs ; mes parents et moi on a apporté le reste en fait ; ce qu'une famille peut apporter et qu'elle n'avait pas vraiment* ».

Elle met l'accent sur la dimension du contrôle des sorties : « *Ce qui était plus embêtant c'est quand on était chez moi il fallait qu'on justifie ce qu'on allait faire. Là-dessus G a toujours été carré. Quand on sortait il fallait qu'il appelle les parents des gens chez qui on allait pour être sûr qu'on y soit bien. Et ça paraissait très lourd (à N.); ils ont fait ça jusqu'à ce qu'elle ait 18 ans. Elle comprenait mais c'était lourd à supporter. Elle voyait que mes parents me faisaient confiance, qu'ils n'appelaient pas pour savoir où j'étais et ce que je faisais, et elle considérait qu'elle n'avait pas droit à cette confiance.* »

Elle souligne enfin qu'« elle les voit toujours », que même après la fin de la prise en charge, le couple continue à la suivre : « *M. et Mme R ont maintenu un suivi « à distance », après le déménagement de N., sur le plan de la scolarité : rencontre des professeurs ..., ce toujours à la demande de N.* »

Dans l'entretien avec le responsable du lieu de vie, celui-ci souligne avoir construit un projet individualisé : « *basé sur le travail plus particulier sur le corps et sur la relation à autrui et aux hommes, tenant compte de leur comportement très marqué au niveau de la sexualité lié à leur*

relation avec leur père (comportement à la fois trop affectueux – culture affective et fusionnelle peu saine – et de rejet) et le travail sur la « personnalisation », l'émergence du désir individuel – à partir du constat de ce caractère très fusionnel, « tribalisé » de la fratrie, qui tendait à gommer les individualités. N. par exemple avait besoin de construire son identité ; il s'agissait donc de rechercher l'expression de désir et l'aider à s'affirmer (émergence d'une image sociale). Il évoque avoir construit un projet scolaire : « À la maison de l'enfant certaines des sœurs étaient déjà « cataloguées » comme ayant des difficultés intellectuelles voire mentales. Le travail sur le plan scolaire a été très lié à celui conduit dans le cadre du projet global (travail d'affirmation de soi en tant que sujet – non objet). Un choix pédagogique a été fait d'inscrire N. dans le privé, offrant un suivi plus individualisé, cela étant peu possible dans le public en dehors de dispositifs spécialisés (CLIS, SEGPA ...) ». Il souligne avoir travaillé sur l'autonomie : « Sur ce plan également l'autonomie a été acquise de manière progressive ; N. touchait de l'argent de poche au départ. On a ouvert assez tôt d'un livret de Caisse d'Épargne pour chacune des sœurs. Lorsqu'elle a démarré ses études à Aubenas, le lieu de vie réglait un certain nombre de choses, d'autres étaient prises en charge par N. dans le cadre d'un budget. Puis elle s'est installée en appartement, où elle a géré seule son budget. Elle avait un budget à respecter par mois, parce qu'elle avait de l'argent de poche ».

Essai de « Portrait robot » de l'image éducative ou l'image parentale :

Certains jeunes dressent des comparaisons entre leur famille biologique et leur lieu d'accueil pour dire par exemple, « ma famille d'accueil me suivait, mes parents biologiques eux ne me suivaient pas ». D'autres comparent constamment avec ce que pouvaient avoir les enfants ordinaires.

Aussi on peut observer au fil des questions sur la situation familiale initiale et les apports du placement que les jeunes dressent en filigrane, ce qu'ils attendent d'une référence éducative parentale ou non :

- Une permanence et une fiabilité du lien : « *Ils ont toujours été là pour moi. Je sais que je peux leur demander n'importe quoi, ils sont toujours là. Ils ont toujours été là pour me soutenir* » ; « *Je sais que si j'ai un coup bas, j'ai toujours quelqu'un sur qui compter. Je ne les oublierai jamais. Ils ont toujours été là pour moi. Ils seront toujours là* ».
- Une réponse aux besoins physiologiques : « *les vêtements* », *le soin, le sens du goût*
- Une réponse aux besoins affectifs « *les confidences, l'écoute* » « *Ils ont donné plus qu'on doit donner, de l'amour, du soutien, tout ce qu'il faut pour qu'un jeune puisse grandir* »
- La stimulation cognitive et le soutien dans le parcours : « *il me suivait scolairement* », « *elle venait régler les problèmes* »
- La transmission de règles et de valeurs, de savoirs relationnels : « *J'ai été élevé correctement, comme il fallait, j'ai fait des bêtises, j'ai été puni comme il fallait* », « *les valeurs qu'ils portent* » ; « *ils m'ont appris pleins de choses* »
- Exercer le rôle parental avec pertinence : « *me considérer comme une entité distincte* », « *me considérait, me respectait* ».
- Favoriser l'autonomie de l'enfant « *j'avais ma liberté, mon indépendance* » « *On a toujours eu une grande liberté, même comparé à des enfants « normaux »* »
- L'absence d'un investissement différent entre les enfants ; « *Ils n'ont pas fait la différence entre leurs enfants et moi* », « *L'amour qu'ils donnent en étant totalement désintéressé. Parce que dans certaines familles d'accueil, il y a les enfants de la famille et puis les enfants qui sont en accueil. Alors que nous on était les enfants, et ma petite sœur c'est ma petite sœur, et ce n'est pas spécifiquement la fille des parents d'accueil, cataloguée comme ça. Il n'y a pas de choses comme ça.* », « *Elle avait d'autres enfants mais elle nous délaissait pas toutes les deux, on était au même niveau* ».

On peut réaliser un parallèle de l'analyse de l'image éducative, les besoins cités par les jeunes, en utilisant la classification de Pourtois :

L'identité : « *J'ai toujours su que j'avais deux famille* »

Le besoin d'affiliation – dont les composantes sont l'attachement, l'acceptation et l'investissement : « *il y a un lien d'affection* »

Le besoin d'accomplissement (stimulation – expérimentation – renforcement) : « elle me suivait au niveau des notes », « on a essayé de trouver ce qui pouvait me plaire »

Le besoin d'autonomie sociale (communication – considération – structures) : « elle nous laissait notre liberté ».

Le besoin d'idéologie (bien /bon – vrai – beau) : « ils avaient des valeurs »

▪ **Un souvenir ambigu des contacts avec la DS 26**

En ce qui concerne à présent non plus le lieu d'accueil mais les contacts avec la DS 26 durant l'accueil, différents éléments peuvent être relevés :

On note tout d'abord que les jeunes distinguent clairement les deux types d'aide éducative en exprimant l'idée que contrairement au lieu d'accueil, l'éducatrice de la DS 26 ce n'est pas elle qui fait l'éducation :

« J'ai pas de souvenir de contact avec le CG de temps en temps avec la DS 26 avec le directeur et mon AS. Ce n'est pas avec elle que j'ai le plus de souvenirs. Je ne vivais pas avec elle. Ce n'était pas comme au foyer. Récemment je l'ai croisée en ville. Elle ne m'a pas dit bonjour. Si ils sont polis que dans le cadre de leur travail... » ; « On est géré par une famille d'accueil. Je ne vois pas l'intérêt qu'ils soient derrière nous. Ce n'est pas l'éducatrice qui fait l'éducation ».

Ils ne perçoivent pas les professionnels de la DS 26 comme des référents stables, du fait des nombreux changements d'éducateurs qu'ils ont connus :

« J'ai beaucoup changé, c'est assez dur mais ça forge le caractère. La première est partie en congé maladie, puis en congé maternité. Elle a été remplacée par une femme qui n'est pas restée. Alors c'est un homme qui est devenu mon référent mais après il est parti directeur d'un foyer pour handicapés, remplacé par une femme qui était au service depuis quelques années » ; « J'avais deux éducateurs, un référent et un suppléant. Je sais plus comment ils appellent ça. Ça s'est bien passé avec les deux ».

Cependant certains jeunes ont perçu les éducateurs de la DS 26 comme un soutien : *« J'ai jamais été trop proche des éducateurs. Il y a certains à qui je penserai toute ma vie. Certains m'ont beaucoup apporté, qui ont su me soutenir, me comprendre, m'aider, m'orienter. C'est mes éducateurs référents. J'ai eu 2 ou 3 éducateurs référents. Il y en a certains qui ont été sympas, d'autres moins ».* D'autres jeunes notent qu'ils ont le souci d'adapter la prise en charge : *« On a aucun souci, c'est parfait, ils sont très sérieux. Il y a une recherche permanente pour adapter, trouver des positionnements différenciés pour chaque jeune. Avant on plaçait un jeune dans des murs alors qu'il les faisait exploser. Aujourd'hui, il y a eu une évolution : on essaye d'adapter au niveau de la prise en charge ».* Pour d'autres, cela permettait de *« faire un point sur ce qui allait et ce qui n'allait pas ».*

Tandis que pour d'autres, les éducateurs de la DS 26 sont perçus comme un contrôle, qui les oblige à revoir leur parent, à retourner en arrière :

« A la fin à l'éducatrice, je lui disais : « moins je vous vois, mieux je me porte ! » Ils nous demandent tout le temps la même chose : « t'as vu ta mère,.. ». A la fin ça commence à être gavant. On se sent contrôlé. A partir de 16 ans, j'ai commencé à évacuer un peu mieux, carrément tout mais il y a toujours ce placement qui rabache les choses. Le jour où j'ai eu ma majorité, j'ai dit c'est fini ma vie de merde maintenant je vais me construire. Je me sens mieux maintenant. Le placement ça n'a jamais été ma tasse de thé » « Elle n'avait pas envie d'aller voir l'AS parce que c'était surtout ressasser les souvenirs, C'était chaque fois un retour sur le passé alors qu'une fois que le procès est tombé il est tombé et puis c'est bon, on passe à autre chose. À chaque fois ça la faisait retomber dans quelque chose qu'elle avait essayé d'oublier avant ».

Certains souhaitent que ces rendez-vous soient plus espacés : *« S'ils veulent voir une évolution, c'est pas toutes les semaines qu'il faut fixer des rendez vous ».*

Ils constatent des différences de méthodes entre les éducateurs qui les ont conduits à construire des relations différenciées avec eux.

Ils n'apprécient pas le manque de transparence et les opinions trop clairement affichées des éducateurs : « J'ai eu deux éducatrices : une jusqu'à huit ans, l'autre jusqu'à la majorité. La première c'était bien. La deuxième, je n'ai pas trop apprécié. Elle prêchait le faux pour savoir le vrai. Elle était menteuse. Elle avait ses opinions mais c'est à chacun de choisir ». Ils veulent être considérés : « Il y avait des éducateurs qui nous considéraient, d'autres pour qui ont étaient des objets. Lors des visites ou de sorties week-ends, la famille d'accueil remet l'enfant à la famille. Le lendemain c'est l'inverse. Certains éducateurs sont là comme si c'était un objet, comme si c'était une valise. Ils ne nous regardent pas. Ils disent bonjour juste aux adultes. Ils ne prennent pas de nos nouvelles. D'autres si. C'est chacun sa personnalité. Si tous les éducateurs avaient un sens humain. Ce serait un peu mieux. On n'est pas tous des enfants méchants, tous des enfants délinquants, tous des enfants battus. Il y a des stéréotypes qui tournent dans toutes les têtes. Beaucoup de gens pensent qu'un enfant placé, c'est un enfant qui a un problème (un enfant caractériel, qui a fugué, qui s'est drogué) ».

Avec certains, ils ont pu construire des relations amicales : « J'étais suivi par la s Mon référent, j'avais de bonnes relations avec lui, des relations amicales. Il est parti à la retraite ».

▪ **Un souvenir « mitigé » du suivi psychologique**

La plupart des jeunes font référence à un suivi psychologique.

Certains précisent que les psychologues étaient internes au service : « J'ai vu une psychologue au premier foyer et après au CMP », d'autres mentionnent avoir demandé un suivi extérieur : « Après j'ai demandé à voir un psychologue à l'extérieur. J'ai fait deux expériences avec deux psycho. Après j'ai arrêté le psycho » ; « C'était une psychologue extérieure au placement, ça ne regarde que moi. Je ne voulais pas que ça les regarde ».

Les jeunes expriment souvent une incompréhension par rapport aux méthodes des psychologues, et une absence d'explications sur ces méthodes : « J'étais suivie par une psychologue, les psychologues ont changé souvent car elles ne me convenaient pas. Quand j'étais petite, à l'âge de neuf ans, elles me faisaient faire des dessins. A cet âge, on ne comprend pas pourquoi on fait des dessins. On ne m'expliquait pas. On me disait c'est pour ton bien. Mais je voyais pas le bien. J'ai fini par accepter de communiquer. C'est difficile de faire communiquer un enfant de sept ans. J'avais qu'un passe temps c'était l'équitation. Je faisais toujours des dessins de chevaux. Ils me donnaient des thèmes mais je n'aimais pas. A un moment j'ai dit que je voulais plus dessiner que je voulais parler. J'ai accepté qu'il y ait un contact, de parler de mes difficultés, de mes soucis pour avancer, pour aller mieux. Quand j'ai eu 9 ans, j'en ai eu marre de faire des dessins. On a fini par discuter. Au bout d'un mois, j'en avais marre de discuter avec elle. En même temps, ça me faisait louper des cours. Fallait que je rattrape après les cours perdu » Ils retiennent avoir fait des dessins, des jeux, sans avoir perçu l'intérêt de la démarche : « Non c'est n'est pas ça mais c'est que quand on est gamin, on va chez la psychologue, on fait des dessins, elle te parle, mais on ne voit pas...surtout que j'étais petit » ; « La psychologue ça me servait à rien. Elle essayait de parler avec moi, parce que je faisais pipi au lit. J'allais dans une salle de jeu, faire de la peinture, faire des avions mais toujours en me posant des questions. Ça me servait à rien. Je ne me souviens plus des questions qu'elle posait et ce que je répondais ». Ils attendaient également du psychologue qu'il puisse leur donner un avis sur leur situation : « Après il y a eu un psychologue. Je n'ai pas accroché avec le psychologue. Il m'écoutait, il ne parlait pas. Je parlais dans le vide. J'avais besoin d'un avis extérieur ».

Un élément récurrent évoqué par les jeunes est également la difficulté de s'exprimer devant le psychologue. Aussi il apprécie d'être accompagné : « Oui et puis d'essayer de parler, mais à l'époque je ne parlais pas autant, je parlais même très peu » ; « J'ai jamais parlé avec elle. Dans l'autre foyer, à Tarbes, j'avais du mal à y aller souvent. L'éducateur référent m'accompagnait car j'arrivais mieux à me livrer. Ma mère est infirmière en psychiatrie. Elle se pose des questions. Moi je suis un peu terre à terre ».

Une amie d'une jeune interrogée évoque la difficulté d'aller voir un psychologue : « Je ne sais pas si elle a eu un suivi psychologique mais je pense que passé un temps ça aurait été utile » « Mais c'est moi avec mon recul, peut-être qu'elle aurait refusé. » « Il me semble qu'elle en a rencontré une avant ou après le procès mais c'est pas en 2 visites qu'on résout tout. » « Mais c'est vrai que

les gens voient ça un peu comme quelque chose de péjoratif, rencontrer un psy, donc c'est difficile ; surtout pour les gens qui sont déjà en difficulté ».

Certains jeunes ont été déstabilisés par la pluralité des psychologues qu'ils ont rencontrés : « J'ai été suivie par un psychiatre de Montélimar (à l'hôpital) pendant deux ans. C'était bien, à part que je n'ai trouvé personne à qui parler, en qui j'avais confiance. Elle faisait le point sur ma situation avec le psychologue que je voyais. J'avais un traitement antidépresseur. Elle s'occupait de mon suivi général. J'en ai vu tellement. A l'hôpital, toutes les semaines ce n'est jamais les mêmes. J'ai été après en foyer psychothérapeutique, toutes les semaines, c'est jamais les mêmes. Je suis revenue dans X en foyer, j'en voyais encore un autre. Il ne me convenait pas. Après c'était une femme, après j'ai arrêté d'en voir », tandis que pour d'autres c'est cette pluralité d'avis qui leur a été bénéfique « J'étais suivie par une psychologue, les psychologues ont changé souvent car elles ne me convenaient pas. De passer de psychologue en psychologue, ça fait réfléchir car elles tiennent des discours différents ».

Si dans un premier temps les jeunes ont pas toujours perçu l'intérêt de ce suivi psychologique, dans l'après coup, ils peuvent évoquer que cela a été bénéfique et qu'ils en auraient besoin maintenant : « Ben...ça a dû être bénéfique. » ; « Je suis allée voir une psychologue. J'avais l'impression que cela ne servait à rien de parler avec une psychologue mais en fin de compte ça m'a soulagé. Ça soulage on peut recracher. Alors que je n'en voyais pas l'utilité vers 10/11 ans, ça a commencé à se tasser. Il faut continuer comme tout le monde le ferait ». « J'ai pas dû y aller souvent mais maintenant ça me ferait du bien ».

Les familles d'accueil soulignent également l'intérêt de ce suivi psychologique : « M a vu une psychologue à la Sauvegarde avec qui il a entamé une réflexion par rapport à sa mère qui ne l'aimait pas. Il a coupé les ponts avec sa mère au bout de six mois de travail avec la psychologue et à partir de là, ça a été fini le pipi au lit ! Tous ces gamins ont besoin d'un suivi psychologique pour arriver à comprendre leur histoire » ; « c'est des enfants qui auraient tous besoin d'un suivi. On essaye de le dire à la DS 26, il nous rient au nez ».

Une éducatrice résume en ces termes les difficultés liées au suivi psychologique en insistant sur la mauvaise image des psychologues par les jeunes, l'absence de coopération entre la DS 26 et le CMP, la difficulté budgétaire pour recourir à des suivis extérieurs, et le suivi des jeunes après 21 ans : « Un autre problème est le suivi avec le CMP : il reste très sectorisé, et les jeunes ont une très mauvaise perception des psychologues et psychothérapeutes. On encourage pourtant à des analyses, mais ça débouche rarement. Il n'y a donc presque pas de coopération et de collaboration avec le CMP, et la DS 26 n'a pas assez de budget pour faire appel à des cabinets privés. Reste la question de l'avenir psychique des enfants et des jeunes au-delà de 21 ans quand ils sont « lâchés dans la nature ». J'ai revu il n'y a pas très longtemps un jeune que j'avais suivi et qui a maintenant la quarantaine : il m'a confié qu'il restait coupé en deux....Où est la promotion de l'équilibre psychique à l'ASE ? Inexistante ».

▪ **Le point critique de la sortie et du suivi**

Un autre élément sur lequel nous voudrions attirer l'attention porte sur le point critique de la sortie et du suivi :

La sortie

La sortie du lieu d'accueil est souvent vécue comme un moment brusque et non préparé qui peut conduire le jeune à revivre des moments d'insécurité et de changements non anticipés comme il avait pu en vivre dans sa famille :

« j'aurais aimé qu'on organise mon départ, que je ne parte pas comme je suis venue. Je n'étais pas la même personne. C'est dommage que la fin se soit passée comme ça, quand on a envie de partir, de s'envoler, d'avoir fait tant d'effort, de partir comme ça c'est comme si on en revenait au début. Ça c'est mal terminé. C'est dommage. Ils m'ont appris pleins de choses J'ai décidé de partir. Je me suis fiancée jeune. J'ai décidé que je voulais travailler. J'avais plus envie d'être là-bas. Je suis revenue de Tunisie. Je voulais organiser mon départ. Elle m'a fait partir en un soir alors que je pensais que j'aurais pu préparer mon départ. J'avais voulu interrompre le contrat jeune majeur. C'est vrai que je leur avais fait un peu des coups. Je fumais un peu, je buvais un peu. Je leur ai

piqué des bouteilles. Ils m'ont dit qu'ils étaient un peu tombés de haut. J'ai suivi mes cours pas correspondance. J'avais quitté l'école. J'étais fière de moi. Je m'étais bien posée. Ils n'ont pas fait la part des choses. C'est bête qu'on se soit quittés comme ça ».

Les responsables du foyer restent allusifs sur les raisons de ce départ non préparé : s'agit-il d'une sanction pour le vol de bouteille, du respect du souhait du jeune qui avait décidé de partir, du fait que la DS 26 n'avait pas renouvelé le contrat jeune majeur ou que la DS 26 ne finançait plus le prix de journée du fait du voyage en Tunisie organisé par l'établissement? :

« On a découvert un sac poubelle rempli d'une trentaine de bouteilles qu'elle volait avec R à l'auberge ou à l'extérieur. Peut-être qu'elles ont tout fait pour qu'on ne le découvre qu'à la fin. Dans l'esprit de J, peut-être qu'elle devait penser « regardez, c'est plus facile comme ça de se séparer ». C'est lorsque J était encore en Tunisie qu'on a découvert les bouteilles. Lorsqu'elle est rentrée à la fin de l'été, elle était enceinte, elle a décidé de partir, et par-dessus il y a eu l'histoire des bouteilles : elle se sentait mal. C'est à ce moment que la DS 26 n'a pas renouvelé son contrat jeune majeur. Nous, on avait travaillé avec elle l'idée qu'elle aille en Tunisie pour tisser des liens avec ses racines et pour préparer sa séparation avec la structure. On avait pris en charge une partie du financement. Mais pour la DS 26, ce voyage était de simples vacances, du coup après ils nous versaient plus le prix de journée».

De même, M et sa famille d'accueil évoquent un moment difficile à la sortie : *« On m'a fait choisir entre la famille d'accueil et ma grand-mère », « M est parti chez sa grand-mère pour faire ses études. Deux mois avant sa majorité, il est parti de chez nous – nous on voulait arrêter -, mais il a été placé dans une autre famille d'accueil où ça s'est très mal passé. Au lieu de le replacer dans une famille d'accueil, il aurait pu aller directement chez sa grand-mère. Ça a été brusque pour lui, et pour nous aussi ».*

Le suivi

Un autre point critique est le suivi du jeune lors de son retour en famille, notamment en cas de changement de département.

Certains jeunes évoquent l'absence de suivi après le retour en famille : *« C'est l'éducateur qui m'avait aidée à faire le déménagement. Après ça plus rien, je ne l'ai plus jamais revu. Dès que j'ai été partie de la DS 26, eux ils étaient plus là pour moi ».*

Elle mentionne que le jugement qui posait un suivi éducatif et une possibilité de garder les contacts avec la famille d'accueil n'a pas été appliqué : *« La fille de la famille d'accueil, elle est journaliste. Elle avait fait d'énormes démarches pour avoir le jugement. C'était écrit que je devais avoir un suivi et que je pouvais voir ma famille d'accueil quand je voulais. Ma mère biologique n'avait pas le droit de m'interdire » « Le juge a dit que je devais être suivi, j'ai vu personne. Elle voudrait donc un vrai juge avec un verdict qui s'exécute ! : « Il faudrait suivre, ce que le juge a dit. Il faudrait un vrai juge, que les enfants ne restent pas dans une famille où ils sont malheureux. Il faudrait que le verdict du juge, ça s'exécute, pas que cela se laisse désirer. Faut pas qu'on délaisse les autres non plus ».*

La jeune, pour qui le retour en famille dans un autre département se passait très mal, n'a pas su à qui s'adresser. Dans son département d'origine, on lui répondait qu'elle n'était plus de leur ressort *« Du fait que je suis partie de la DS 26, c'est comme si j'étais plus là. Madame R, a essayé d'alerter. Ils disaient que j'étais plus dans leur juridiction ».* Dans son lieu de résidence, elle ne savait pas qui alerter : *« Je savais pas comment faire les démarches, écrire à un juge quand on n'en a pas un sous la main ».* Pourtant un éducateur était présent dans la famille pour sa nièce *« Le seul éducateur que je voyais, c'est l'éducateur de ma nièce. Il voyait que j'allais bien, que je me portais bien »* mais il a jugé qu'il n'avait pas à intervenir pour L car ce n'était pas le cadre de sa mesure : *« Je m'occupais pas de L. J'y allais pour des entretiens avec la mère d'E. Ce n'était pas le cadre ».*

La jeune est alors retournée dans le département d'origine pour rejoindre sa famille d'accueil. Elle a trouvé peu d'aide du côté du service : *« J'aurais voulu qu'à mon retour ici, le suivi soit mieux fait. Il faudrait que le suivi reste une fois qu'on part ».* Elle s'est donc tournée vers sa famille d'accueil : *« J'ai eu un contrat pour que je puisse réaliser les buts que je me fixais. Il y avait le studio, le boulot, le budget. Elle n'était pas trop derrière moi. C'est ma famille d'accueil qui m'a tout trouvé. Elle n'a pas bien fait son travail ».* Pour sa famille d'accueil *« Le suivi des jeunes est une catastrophe. On fait partir les jeunes en famille. Ça se passe mal et après c'est débrouillez vous. Il n'y a personne. Ils ont l'impression d'avoir été largués. Dès qu'ils sortent du service, ils sont largués. Ils se retournent vers nous. Je prenais mal que L revienne comme ça. Elle a posé ses valises. J'ai appelé le service, j'en pouvais plus. Je lui ai trouvé un travail, un logement. Je n'ai pas attendu les services. Il n'y avait aucun suivi. Soit disant l'AS la suivait mais elle la suivait pas vraiment. On s'y attache c'est comme vos enfants. Je la suis. Je ne veux pas qu'elle soit malheureuse. Tous les mois on est obligé de faire des rallonges ».*

D'autres familles d'accueil font écho à cette absence de suivi : *« On donne beaucoup de notre temps et tout est fait par rapport à la décision des parents. Par exemple, si les parents partent à tataouine à l'autre bout de la France, les enfants suivent mais les dossiers ne suivent pas ! » ; « Ils disent qu'ils vont les aider, mais à 18 ans, les gamins ils se retrouvent seuls ».*

▪ L'importance du contrat jeune majeur

Le contrat jeune majeur peut alors être une solution importante pour assurer le suivi des jeunes après 18 ans et leur permettre de réaliser des études dans de bonnes conditions. Pour une éducatrice : *« les missions principales afférentes à ces suivis sont la préparation à l'autonomie ainsi qu'un maintien de la scolarité ».*

Les jeunes ont bien compris que le contrat est lié à la réalisation d'objectifs précis et à la construction d'une relation de confiance : *« Oui...Au départ c'était un contrat sur six mois, on en a fait trois comme ça, et le dernier contrat c'était sur un an, et là ça faisait six mois que je n'avais pas vu celle qui me suivait. Euh non, parce qu'on se voyait pour fixer les objectifs du nouveau*

contrat et ensuite pour voir ce qu'il en avait été. Après ça dépend de la personne. Moi ils ont décidé de me faire confiance et de trouver que j'étais quelqu'un de confiance donc ils m'ont mis une personne à voir...au début des trois ans c'était une fois par mois, et à la fin ».

Pour les jeunes, les points positifs repérés dans le contrat jeune majeur, résident dans un appui administratif et financier : *« C'est pas mal financièrement. Mon référent contrat jeune majeur m'a aidée à faire les papiers » ; « V s'est installée dans un studio dès son entrée à M : elle a été très vite autonome, même pour toutes les démarches administratives (type CAF), il suffisait de lui montrer une fois et c'était acquis pour la vie ! » « L'AS lui a permis de voir qu'elle ne percevait pas certaines aides auxquelles elle avait droit : « la CAF lui devait de l'argent ; elle (N.) ne devait pas déclarer ce que lui donnait M. R et en fait elle le déclarait, du coup c'était déduit de la CAF ».*

Certains soulignent que cela leur a permis de payer des études. *« Le contrat jeune majeur ça m'a permis de payer mon école, de continuer à être suivi par mon éducatrice. Je sais que s'y j'avais un problème je pouvais aller la voir. Le contrat jeune majeur c'était une question financière, le reste ça tournait. Elle a décidé de reprendre ses études seules. Elle a choisi seule ». Pour son éducatrice, « M a pris de la distance. Elle a mis l'aspect financier en premier. Elle a été réglo. Elle s'est engagé à fond dans ses études ».*

D'autres trouvent qu'ils sont finalement plus favorisés que les autres jeunes : *« C'est une bonne aide pour ceux qui débutent... Ben de dire qu'en signant juste un papier et en donnant des preuves qu'on va en cours et qu'on a de bons résultats, et bien on a un budget qui nous est alloué. Faut être sérieux et assidu, mais comparé à un autre étudiant, j'ai la vie pépère, j'ai mon budget qui tombe, et j'ai pas plus de souci que ça à me faire. Ben non...moi je trouve que - c'est peut-être bizarre - mais que je suis plus favorisé justement que la plupart...non, mais moi ça me suffit, et c'est vrai que c'est toujours plus facile de prendre ça que d'aller travailler tout en faisant sa fac, et de galérer, et c'est dans ce sens-là que je trouve que c'est un peu hypocrite. Pas rien parce qu'on doit quand même aller à l'école, être ponctuel, assidu et tout ça, mais ce qui est hypocrite, je trouve que c'est plus le fait de dire : 'parce que tu viens d'une famille d'accueil, parce que ça a été difficile pour toi, tu bénéficies d'un budget. Non, maismoi je suis hypocrite moi-même parce que je le veux bien, mais...Pourquoi pas, mais pour moi ça serait plus de l'assistanat qu'autre chose. Parce que ce qu'il aurait très bien pu se passer, c'est que j'ai 19 ans, je choisis d'aller dans une autre ville, je me débrouille pour travailler, gagner de l'argent et avoir un logement. Si c'est le choix que je veux...et je pense que c'est le choix de la majorité des étudiants qui n'ont pas forcément les parents pour suivre derrière. Mais après on trouvera toujours des personnes pour dire : « oui il faut augmenter [le contrat jeune majeur] »....pour moi ce sont des assistés ».*

Pour certains, l'éducateur est également un appui dans le choix de la formation : *« Ils l'ont beaucoup aidée » ; y compris au moment de son choix de ré orientation « Ils lui ont dit « vous voulez arrêter, ça ne vous plaît pas, vous arrêtez et on vous aidera quand même », parce qu'ils savent qu'elle va reprendre l'année prochaine. »*

Par contre, le contrat jeune majeur a été perçu comme peu aidant dans le travail des relations familiales : *« L'éducatrice du contrat jeune majeur, elle venait me voir à Lyon tous les mois. Mais elle n'a pas fait évoluer les choses. J'aurais voulu qu'elle me donne des solutions à mes problèmes, avec ma mère par exemple. Elle nous voyait des fois ma mère seule, ou nous deux ensemble. Elle essayait de concilier les choses, ce n'était pas évident ».*

Certains ne sont pas non plus satisfaits de l'aide concernant les besoins matériels : *« J'ai eu un contrat pour que je puisse réaliser les buts que je me fixais. Il y avait le studio, le boulot, le budget. Elle n'était pas trop derrière moi. C'est ma famille d'accueil qui m'a tout trouvé. Elle n'a pas bien fait son travail ».*

Certains refusent ou arrêtent le contrat jeune majeur pour ne pas avoir à rendre des comptes : *« J'ai refusé le contrat jeune majeur sous conseil de mon oncle. Après plus de 10 ans de suivi, je veux pas encore être suivie et rendre des comptes. Ce n'était pas mon optique. Pour moi, un contrat jeune majeur c'est un contrat qui aide le jeune à s'intégrer dans la vie active, pour les jeunes qui sont en difficulté qui n'ont pas encore la maturité pour être majeur ». Mais cela peut entraîner des ruptures (arrêt des études) ou des difficultés (pour trouver un travail), ce qui peut amener le jeune à regretter son choix : « Après je me dis j'ai été un peu bête. Ils auraient pu m'aider pour le permis, le logement ». Comme l'analyse une famille d'accueil : « Ils sont démunis. Ils veulent vivre leur vie mais ils n'ont pas d'arrière ».*

Tandis que d'autres s'inquiètent de l'arrêt du contrat jeune majeur alors qu'ils n'ont pas pu du fait d'une réorientation ou d'un retard dans le parcours scolaire, finir leur études : Mais elle « panique un peu » en voyant arriver la fin du contrat jeune majeur car elle a arrêté son BTS et se réoriente en CAP».

Aussi les éducateurs rencontrés insistent sur l'importance :

- D'adapter le contrat jeune majeur au jeune, de « faire des projets à la marge » pour permettre au jeune de réaliser son ambition. Mais selon les professionnels, l'acceptation de projets à la marge dépend beaucoup des adjoints enfance : « Elle a eu 21 ans on s'est débrouillé pour payer l'école avant pour qu'elle puisse terminer. C'est passé. Ça dépend des adjoints enfance. M M sera sensible à monter un projet à la marge dans l'intérêt du jeune ».

- D'harmoniser les décisions au niveau des territoires :

« Actuellement, les jeunes n'ont pas les mêmes chances en fonction des territoires où ils se trouvent. Il n'y a pas de politique commune : certains adjoints territoriaux permettront de construire des projets avec certains jeunes quand d'autres refuseront, et cela en fonction du domicile des parents. Il y a un besoin d'harmonisation décisionnelle avec une prise en compte de la notion du temps. »

- De ne pas réduire le temps ni le nombre de contrats jeune majeur pour permettre à ces jeunes de suivre des formations : « Il y a encore une dizaine d'années, la répartition de ces suivis était de l'ordre de 50% pris en charge par la PJJ, 50 % par le département. Aujourd'hui trois cas sont pris en charge par le département. Le Conseil général, pressuré par les incidences économiques, refuse très souvent de reprendre des contrats jeunes majeurs après une rupture dans le parcours des jeunes au sein de l'ASE. Cela engendre souvent une argumentation mensongère de la part du département. Les besoins des jeunes apparaissent dorénavant secondaires au regard de la pression économique. Avec la DS 26, il y a une bagarre pour permettre à des jeunes de faire des études. Aujourd'hui, dans l'état d'esprit actuel, les cas sociaux n'ont pas le droit à l'ascension sociale. Or, si potentiel il y a, la société a des devoirs, en tout cas c'est ce que je pense. Aujourd'hui, l'ASE n'a pas un regard compatissant sur les jeunes en ne leur permettant pas de prendre le temps nécessaire pour s'accomplir, surtout au niveau de leur formation professionnelle. Et entre 21 ans (fin contrat jeune majeur) et 25 ans (RMI), la société n'offre plus aucune aide aux jeunes, c'est le vide total, marche ou crève ! »

- De créer une allocation pour les jeunes qui suivent des études universitaires donc plus longues : « Il faudrait instituer une allocation pour la poursuite des études hors cursus universitaire. A l'AMAPE, il y a un projet en cours de réflexion : on veut monter une association des anciens avec un objectif de solidarité financière et de construction de projets.... »

5. L'évolution du jeune

Évolution globale

Certains jeunes ou leur entourage notent une évolution générale positive du point de vue du comportement, en lien avec la manière de penser :

« J'ai changé mon état d'esprit. J'ai changé ma façon de penser. J'ai arrêté de frapper. J'ai appris à communiquer. »

Ce qu'éprouve la maman du jeune : *« Depuis que je l'ai récupéré, il s'est assagi, il est plus calme. Il accepte les rappels à l'ordre. Finalement je suis contente de l'avoir récupéré et qu'il ait pu changer. C'est un gosse qui reste fragile. Il peut être violent mais il a plus de respect pour les choses, les gens. »*

L'évolution positive se caractérise en particulier par l'affirmation de soi et l'estime de soi – ce constat peut être relié avec les besoins humains tels qu'identifiés par Maslow, parmi lesquels l'estime de soi occupe une position hiérarchiquement importante dans la « pyramide ».

« C'est un ensemble de choses. Ça m'a permis de m'affirmer, de me responsabiliser. Je me suis ouverte, je me suis affirmée un peu plus. Ça s'est calmé. Ça m'a fait du bien car je me suis affirmée.

« La première famille d'accueil, ça m'a permis d'avoir une autre vision de la vie, de pas faire tout le temps des conneries. Ma vision c'était que j'étais nul, que je faisais tout le temps des conneries. Le placement, chez cette famille d'accueil, ça m'a permis de changer mon image. Ça m'a plutôt aidé dans la vie sociale. »

Un éducateur confirme l'importance de l'affirmation de soi dans la construction identitaire et le travail éducatif : *« Pour définir le projet éducatif individualisé, le travail a été centré sur la « personnalisation », l'émergence du désir individuel ; vers la recherche de l'expression de désir et l'aide à l'affirmation de soi (émergence d'une image sociale).*

La confiance en soi apparaît liée aux notions d'affirmation de soi, d'estime de soi et des autres : *« C'est un peu déboussolant mais quand on arrive à s'intégrer, ça aide à retrouver confiance en soi. Ils croient en moi. Ils m'ont donné les moyens d'y arriver. »*

Le placement est généralement perçu par les jeunes comme bénéfique dans leur évolution favorable.

« Le placement permet à l'enfant d'envisager qu'on puisse vivre autrement, avec d'autres modèles que celui des parents. »

Il est même souvent décrit comme décisif : en l'absence de placement, l'évolution aurait sans doute été plus négative selon plusieurs jeunes :

« Peut être que si j'étais resté chez ma mère je serais devenu un merdeux. » ; « Je regrette pas, au contraire » ; « Si je n'avais pas atterri là, ça aurait mal tourné. Après on ne peut pas vraiment savoir. » ; « Je sais pas si ma vie aurait été différente, on peut pas prévoir. Il y a plein de fois où je me suis dit si j'étais pas venu là, j'aurais pas pu faire ça, je pense que cela n'aurait pas été pareil. Au final je me dis que c'était bien. Ça m'a aidé à arriver là où j'en suis. » « C'est ça qui m'a évité de sombrer » ; « Elle se dit qu'elle a eu de la chance, beaucoup de chance. D'être tombée dans une famille comme celle-là parce qu'ils ont quand même réussi à la cadrer, à la garder dans la bonne voie » Elle a été relativement bien suivie dans les moments difficiles, « parce que sinon elle n'en serait pas là où elle en est ; parce qu'elle aurait pu finir dans la rue ... ». « Dans tous les cas si elle était restée avec sa mère elle aurait mal fini ça c'est sûr. » « Ça n'a peut-être rien à voir, mais sa sœur qui est restée en contact avec sa mère et qui est allée la voir, elle n'est pas dans le même état psychologique que N. »

Seul le point de vue d'une maman va dans le sens inverse: *« C'est pas une mauvaise chose qu'il ait été placé (...). Mais si c'était à refaire, je ne dirais pas que je le referais. »* Des fois je me dis s'il n'avait pas été placé en foyer, il aurait pas fait toutes ces bêtises. »

Plans d'évolution

Les évolutions décrites peuvent concerner différents niveaux (scolaire, social ...) :

« En famille d'accueil, ça m'a permis d'évoluer sur tous les plans, la scolarité car il y a toujours un soutien, sur le plan du quotidien, on apprend à devenir des adultes, que ce soit sentimental ou quotidien. »

- **Sur le plan de la scolarité**

Souvent la scolarité apparaît a priori comme une « épreuve » difficile et appréhendée pour les jeunes concernés :

« Ils m'ont permis tout ça alors que ce n'était pas gagné » ; « Les jeunes qui sont en foyer s'ils arrivent à un CAP ou un BEP c'était déjà le bout du monde » ; « A l'école on ne s'en sort pas » ; « Il fallait que j'arrive à gérer mon CAP, ma mère, faire les courses, le ménage. C'était assez dur de suivre les cours. » ; « Son parcours scolaire a finalement été plutôt positif et valorisant, alors que cela n'était pas prévisible »

Une éducatrice analyse même que *« Beaucoup de jeunes de l'ASE qui réussissent scolairement (...) font un complexe, lié à leur histoire. »*

Le soutien des professionnels (éducateurs du lieu de vie ou du foyer, famille d'accueil ...) sur le plan de la scolarité apparaît généralement comme décisif, voire comme un tremplin, dans les évolutions positives sur le plan scolaire.

« Ils m'ont appris pleins de choses. Je dois beaucoup à la formatrice du CAP qui m'a soutenue. C'était un tout, l'endroit où c'était, la façon dont c'était. Ils m'ont permis tout ça alors que ce n'était pas gagné » ; « Ils m'ont bien suivi. » ; « Si j'étais pas venu là, j'aurais pas pu faire ça, l'aide au niveau des études, je pense que cela n'aurait pas été pareil » ; « En famille d'accueil, ça m'a permis d'évoluer sur tous les plans, la scolarité car il y a toujours un soutien » ; « Vu qu'il y a eu un suivi scolaire, elle n'a pas fait n'importe quoi. » ; « Elle ne m'a jamais laissé me rabaisser au niveau des cours. Il a toujours été derrière nous. Il nous demandait est ce que vous avez fait vos devoirs, comment s'est passée la journée. » « Pour le suivi scolaire ils sont quand même derrière » « Le travail sur le plan scolaire a été très lié à celui conduit dans le cadre du projet global (travail d'affirmation de soi en tant que sujet - non objet). Un suivi scolaire a été maintenu « à distance », après que N. ait quitté le lieu de vie : rencontre des professeurs ..., ce toujours à la demande de N. »

Cependant deux « contre-exemples » sont à noter :

« Ils m'ont aidée à rien du tout, même pas pour les devoirs » ; « J'ai fait un gros travail avec ma première famille d'accueil. Le reste du temps, j'ai plus régressé qu'autre chose. Je faisais rien de ma vie. Je faisais péter les cours. Je n'arrive pas du tout en classe. Ils ont décidé de me mettre en ITEP. Au début, j'étais en internat. J'ai changé trois fois. La première fois c'était trop loin. La deuxième fois, j'étais trop grand, la troisième fois j'ai fait des bêtises. » ;

À propos de deux situations il est fait référence au secteur privé comme facteur de réussite scolaire :

« L'avantage du privé, c'est qu'il y a plus d'intimité, que les équipes éducatives collaborent très facilement. J'ai été très présente auprès du professeur principal de V., on se voyait régulièrement, on a vraiment fait alliance, et lui a assuré la médiation avec l'ensemble des professeurs qui ont accompagné Véronique. » « Un choix pédagogique a été fait d'inscrire N. dans le privé, offrant un suivi plus individualisé, cela étant peu possible dans le public en dehors de dispositifs spécialisés (CLIS, SEGPA ...) ».

Les retours en familles apparaissent dans certaines situations comme concomitants à une rupture de la scolarité ; les difficultés familiales sont parfois présentées comme un frein à la scolarité :

« O. s'était beaucoup rapproché de son oncle, elle nous a lâchés un peu. Elle en a profité pour tout abandonner. Ils ont tous les deux lâché leurs études. L a bien travaillé jusqu'en CM2, après elle était éclatée. Elle savait plus où elle habitait, elle était assise entre deux chaises.

« Pendant le CAP, j'étais seule, je vivais seule avec ma mère. Il fallait que j'arrive à gérer mon CAP, ma mère, faire les courses, le ménage. C'était assez dur de suivre les cours. Au cours de l'année de 5^{ème}, j'en avais de plus en plus marre de l'école. J'ai été assez seule dans mes démarches. Mon frère m'a un peu aidée. J'ai eu du mal à trouver un employeur. L'employeur n'a pas voulu me garder pour le BEP en CDI. Je ne voulais pas retourner chez moi. Je pouvais plus supporter. Je suis partie faire l'armée ».

Je me suis rendue compte que mon père était violent, je ne pouvais pas compter sur mon père, avec ma mère c'était tendu. C'était à moi de me prendre en main. Je ne pouvais pas me débrouiller toute seule financièrement. Qu'est ce que je pouvais faire pour que ça arrive le plus vite possible ? Etre raisonnable, s'occuper de mes études, arriver à me faire un bon bagage, s'est ça qui m'a boustée. C'est ça qui a fait la différence entre ceux qui ont réussi et ceux qui n'ont pas réussi. Ça m'a permis de me rendre compte de ça. On mettait les moyens qui fallait pour que j'y arrive, pour que je me sente soutenue ». (V.)

• **Sur le plan social**

Il paraît difficile de dégager ici une réelle tendance à partir des différents entretiens ; la constitution d'un réseau d'amis peut apparaître chez certains comme une marque de « réussite » sur le plan social :

« À l'extérieur de la maison, N. était très appréciée, elle a toujours eu des amis, hommes ou femmes, dont une amie privilégiée (connue depuis la 5^{ème}) »

Certains notent un caractère réservé et introverti (d'ailleurs pas forcément opposé à l'idée de relations sociales ...)

« Je m'étais un peu replié sur moi-même. Il faut se dire, voilà c'est la vie, il faut que je fasse ma vie et que j'essaie d'oublier tout ça. Ça passe mieux.

J'ai eu beaucoup de blocage par rapport aux autres, après c'est allé mieux. Chaque fois que je repensais à ça, ça me bloquait. J'avais peur du regard des autres si je racontais mes problèmes.

J'avais un blocage par rapport aux filles. Si j'avais une petite copine, j'étais un peu en recul. J'arrêtais avant qu'elle comprenne. »

« Je l'ai toujours connu timide : s'il donne son avis, il le fera mais tout bas. Il est introverti si on ne lui demande pas son avis.

Les éclaireurs ça a été un pilier qui l'a aidé à passer du bon côté. Il était solitaire, il n'avait pas de copains. Il a rencontré des gens, il a appris à s'exprimer. Il s'est réinvesti pour donner ce qu'il a reçu. Avant dire quelque chose de lui, c'était insurmontable. »

Le rôle favorable du placement dans les relations sociales est parfois souligné :

« La vie de groupe et l'interrelationnel dans le cadre du lieu de vie (qui accueillait jusqu'à 9 enfants) a eu un effet thérapeutique. »

« Le placement, chez cette famille d'accueil, ça m'a permis de changer mon image. Ça m'a plutôt aidé dans la vie sociale. »

« Notre association veillait au réseau extérieur des jeunes, en dehors de l'institution, pour éviter l'enfermement. On encourageait les boulots d'été, les camps et les chantiers pour les jeunes : le but de cette démarche, c'est que le jeune puisse expérimenter le regard de l'autre afin de s'adapter à une réalité et d'y développer ses capacités propres. Le diocèse protestant finançait des projets et favorisait un certain rayonnement associatif. »

« Chacun pouvait poursuivre une activité extérieure. J'avais des copines à l'extérieur. Il y avait des bénévoles qui venaient faire du soutien scolaire. »

A contrario :

« Pour moi, j'acceptais pas le fait de vivre en famille d'accueil. Je me sentais rejetée par mes professeurs, mes camarades de classe »

- **Psychique**

Sur le plan psychique, l'évolution est décrite comme positive pour plusieurs jeunes.

« N. s'en est quand même relativement bien sortie » ; « Elle a eu du bonheur dans sa malchance. » « Elle a vraiment bien tourné. Elle ne se drogue pas, elle fume des cigarettes mais bon comme tout le monde ; elle ne touche pas une goutte d'alcool, ça c'est un héritage psychologique. »

« Je pense que ça a été bénéfique ; autant scolairement qu'humainement »

- **Autonomie**

Pour plusieurs jeunes, l'évolution se caractérise par l'acquisition d'une certaine maturité et d'une capacité à « se débrouiller » :

« J'ai tellement appris avec eux, à me démerder, à me débrouiller tout seul (...) Ils ont toujours été là pour me soutenir. » « Le placement a fait grandir vite. On apprend à se débrouiller seul » ; « Elle a appris à raisonner avant d'agir, à faire attention à ce qu'elle allait faire. » ; « Ça aide à grandir » ; « Ça m'a fait grandir. »

Un contre-exemple, où un regard négatif sur l'évolution se justifie par l'absence d'autonomie et de maturité :

« Elle ne va pas si bien que ça aujourd'hui. Elle n'est pas autonome. Elle est immature. Il y a quelque chose qu'on n'a pas pu lui amener. »

Il apparaît important, ce qui est en particulier souligné par les professionnels, que l'autonomie se développe de manière progressive :

« A l'AMAPE, dans la 17^{ème} année de chaque jeune accueilli, les collègues collaborent activement à la préparation à la majorité, l'objectif étant l'apprentissage de l'autonomie. Cela se fait par étapes, puisque l'association dispose de quelques studios et d'une petite villa où trois jeunes peuvent vivre en collocation.

On peut ainsi évaluer la capacité des jeunes à quitter l'internat : ils peuvent d'abord expérimenter la vie seule dans un studio, où ils doivent apprendre à gérer le quotidien. Cette première étape fait l'objet d'un suivi évaluatif de notre part. Ensuite, ils peuvent expérimenter la vie à plusieurs dans la villa. Ces différents outils sont pour nous indispensables pour une mise en situation concrète de la vie quotidienne en autonomie.

V. s'est installée dans un studio dès son entrée à Montplaisir : elle a été très vite autonome, même pour toutes les démarches administratives (type CAF), il suffisait de lui montrer une fois et c'était acquis pour la vie ! Et finalement, pour elle, le suivi éducatif a été plus de l'ordre d'une mise à distance du vécu émotionnel que de l'apprentissage du quotidien. »

- **Gestion de la vie quotidienne**

Le rapport à l'argent est souvent mentionné pour illustrer l'autonomie acquise par les jeunes :

Sur le plan financier également l'« autonomie » a été acquise de manière progressive ; N. touchait de l'argent de poche au départ. Ouverture assez tôt d'un livret de Caisse d'Épargne pour chacune des sœurs. Lorsqu'elle a démarré ses études à Aubenas, le lieu de vie réglait un certain nombre de choses, d'autres étaient prises en charge par N. dans le cadre d'un budget. Puis elle s'est installée en appartement, où elle a géré seul son budget.

« Elle a appris à gérer son budget ; Je n'ai jamais vu quelqu'un qui gère aussi bien un budget qu'elle, ça c'est eux qui lui ont appris au fur et à mesure. Quand elle était petite elle avait de l'argent de poche qui augmentait tous les ans, jusqu'au jour où elle a pris un appartement. Là elle avait un certain budget pour la nourriture, pour l'école, le loyer, un budget pour tout ; et elle avait

des comptes à rendre. Il fallait qu'elle ait les factures même quand elle payait en espèces. Ça je pense que c'est bien parce qu'aujourd'hui elle sait mieux gérer un budget qu'un comptable. C'était lourd mais sans ça elle n'y arriverait pas maintenant »

Il a toujours su gérer son budget, a toujours eu une grande maturité par rapport à ça : au collège je me souviens qu'il avait de super belles fringues mais elles duraient 4 ou 5 ans. Il a eu aussi un lecteur MP3 très tôt, par contre après il faisait des économies pendant plusieurs mois. A 18 ans, son passage devant le juge a été un grand soulagement. Il disait : « Mon père ne touchera plus à mes sous. »

Mais il reste très mystérieux sur certains points, sur les éducateurs, les jugements, il parle peu.

• **Premiers contacts avec le monde du travail**

Ces premières expériences, la plupart du temps initiées par les aidants (éducateurs ou familles d'accueil), ont contribué à des évolutions positives :

« J'ai tellement appris avec eux, on parlait beaucoup des métiers. » ; « Je me suis spécialisé dans les espaces verts. » ; « Je me suis occupée de la ferme. » « Ils avaient une petite auberge. On était au contact des clients. On gagnait nos sous avec le restaurant et nos cours. » ; « J'ai appris à faire de la menuiserie » ; « La passion des engins de chantier et le choix du CAP conducteur, ça vient d'eux. » ; « Si elle ne voulait pas aller en colo il fallait qu'elle trouve du travail. C'était bien parce que c'était une manière d'entrer dans la « vie active », d'avoir de l'argent et de prendre conscience que l'argent ce n'est pas rien. »

Ces premières expériences professionnelles apportent un sentiment de valorisation aux jeunes qui pour certains se situent par rapport aux autres :

« C'est important parce qu'après on voit plein de jeunes qui ne veulent pas travailler. Dans les autres foyers, c'est 30 euros d'argent de poche, 70 euros pour les vêtements. »

Facteurs d'évolution

Cela a été abordé, il ressort des différents entretiens que les évolutions des jeunes ont été favorisées par plusieurs acteurs :

L'aide :

- le lieu d'accueil

Nous avons vu précédemment que les différents types de placement ont pu apporter aux jeunes des repères, des valeurs, un suivi, une stabilité, la permanence d'un cadre, « *des éléments phares pour se diriger dans la vie* », qui ont notamment contribué à l'évolution favorable des jeunes.

- le suivi psychologique

Bien que les points de vue soient mitigés s'agissant du suivi psychologique, ce dernier est décrit comme un facteur d'évolution favorable au moins par un jeune :

« Je suis allée voir une psychologue. Je n'osais pas en parler même avec ma famille d'accueil. J'avais l'impression que cela ne servait à rien de parler avec une psychologue mais en fin de compte ça m'a soulagée. C'était une psychologue extérieure au placement, ça ne regarde que moi. Je ne voulais pas que ça les regarde. Ça soulage on peut recracher. Alors que je n'en voyais pas l'utilité vers 10/11 ans, ça a commencé à se tasser. Il faut continuer comme tout le monde le ferait. »

Le jeune lui-même

« Là-bas c'était aussi la façon dont je réagissais aussi à un moment de ma vie. Eux ils ont beau faire bien ou pas bien. C'est à nous de faire l'effort aussi. Ça vient aussi du jeune. Chacun est maître de soi même. Il y a des choses qui peuvent aider, qu'ils nous fassent confiance C'est moi aussi. J'ai peut être perdu du temps ».

Afin d'illustrer le facteur interne de la personnalité du jeune dans son évolution, certains jeunes ou de leurs proches ont recours à une comparaison avec l'évolution de la fratrie ...

« Je dirais que je ne suis peut-être pas quelqu'un de très difficile non plus. Ça dépend des caractères. Un contre-exemple : mon petit frère qui lui a été pris en accueil à partir de trois semaines, on a bénéficié du même accueil et des mêmes avantages on va dire, et bien pour lui ça se passe bien plus mal. Il s'est fait renvoyer de ses collègues, là pas plus tard que ce week-end il nous a cassé la voiture : conduite sans permis en étant mineur ... »

« Pour son petit frère, ça n'a pas accroché pareil, pourtant ils ont reçu la même éducation, ils ont eu les mêmes chances. C'est un frère très influençable : il est dans un gang à Mt Bouché. Il n'a pas de repères. C'est un mec qui a un super bon fond, mais à chaque fois qu'il est avec le gang, c'est une personne différente.

Ça affecte Patrick dans la mesure où les parents ne savent plus quoi faire. Il a beaucoup de peine pour ses parents et il réagit un peu en rejetant son frère (du genre « il est trop con, il comprend rien ! »).

Sa sœur qui est restée en contact avec sa mère et qui est allée la voir, elle n'est pas dans le même état psychologique que Nadège »

... ou ils se réfèrent à l'image que l'on peut communément avoir des jeunes placés

« Quand on la croise dans la rue on dirait pas ... J'ai des amis qui la connaissent, quand N. leur en a parlé ils ont dit « mais c'est pas vrai ! Vu comme t'es équilibrée ... »

Les autres facteurs d'évolution

- Les amis et pairs

« Ce qui m'a aidé aussi c'est les amis que je me suis fait à l'école, au sport. C'est des connaissances que j'ai gardées. » ; « Ça va beaucoup mieux maintenant, surtout avec les amis, ceux que j'ai rencontrés au foyer, à l'école, au travail. Ça été très important le fait de trouver une école. »

« Les neveux de ma famille d'accueil, mes cousins on va dire. Il y en a deux avec qui je pouvais vraiment parler. Quand on parle avec quelqu'un d'âgé, il a ses visions d'adultes, c'est plus intéressant de parler avec un jeune. Quand on est jeune, on se met plus facilement dans la peau de quelqu'un d'autre.

Ce qui m'a aidé, c'était aussi l'écoute d'autres jeunes. »

- les scouts (éclaireurs)

Cela concerne un jeune, pour lequel l'appartenance sociale à un groupe de scouts a largement permis une évolution favorable (extériorisation, confiance en soi, sorties ...)

« Le déclic ça a été en 5^{ème}. Je suis rentré aux scouts et ça m'a permis de bien m'intégrer. Tous mes meilleurs amis sont des scouts. Je suis passé d'une physionomie intérieure à une physionomie extérieure.

Ça t'a permis de t'extérioriser, de prendre confiance en toi en groupe ?

Oui, grâce aux jeux, à toute la vie qu'il y a autour. Par exemple le premier camp que j'ai fait où on est parti trois semaines, on appréhendait un peu parce que ça faisait depuis la 6^{ème} que je n'étais pas parti avec mes parents d'accueil, et puis ça s'est très bien passé.

Et tu y as fait des rencontres qui t'ont marqué ?

Ouais ... avec mes meilleurs potes on a fait nos années d'Eclaireurs, et vers les 16-17 ans on a le choix de monter un projet sur un an ou deux. On a fait un projet sur deux ans pour chercher des fonds, et travailler, et on est parti pendant quatre semaines au Burkina. Donc ça forge.... »

« J'ai commencé le scoutisme en 5^{ème}, mes frères y étaient déjà, et Patrick a rejoint aussi le groupe : ça apprend à vivre en société, en communauté avec des règles précises, ça amène des valeurs.

Patrick a su prendre que le côté positif de sa vie pour s'en faire un bagage et s'il s'en est sorti, c'est aussi pour montrer à son père qu'il pouvait s'en sortir. »

- D'autres proches – parents

« Mes parents ont toujours considéré que c'était une de leurs filles donc ils ont toujours été là pour elle » « Eux lui ont apporté ce qu'ils pouvaient apporter de leur point de vue d'éducateurs ; mes parents et moi on a apporté le reste en fait, ce qu'une famille peut apporter et qu'elle n'avait pas

vraiment » « Son copain (avec qui elle est depuis bientôt 3 ans) et ses beaux-parents » ont aussi contribué à son évolution positive.

« Dans la famille d'accueil , il y en a avec qui je me suis assez attaché, qui a maintenant 2 enfants et une femme.

A 6 ans, j'ai demandé à être baptisé. La marraine c'est la fille de ma famille d'accueil. Le parrain c'est le beau frère de ma famille d'accueil. C'est deux personnes que j'apprécie énormément. »

« Il y avait des bénévoles qui venaient. C'est important aussi de faire rentrer des personnes extérieures. Il y avait des retraités qui venaient faire des réunions le soir. On leur présentait les projets de l'association, ils finançaient des petites choses. Quand on les voyait, ça faisait plaisir. Ça faisait plaisir qu'une personne extérieure vienne nous voir. C'est un geste important. »

« Les aidants extérieurs ont été très bénéfiques ».

- Les professeurs

« Une prof qu'elle a rencontré en 2^{de}, chez qui elle vit actuellement à Aubenas » « Elle l'aide beaucoup » ; « Elle a sympathisé avec elle à la fin de l'année dernière pendant les révisions du bac. ; « Elle est prof donc elle a quand même un esprit à dire « Nadège, arrête de faire des conneries » » ; « Mes profs me soutenaient » ; « Ses professeurs ont également collaboré à cet étayage extérieur »

- Au-delà de l'action de chacun des différents acteurs, une cohésion entre eux est nécessaire :

« Il y avait une bonne liaison entre les différents acteurs, c'est ce qui fait que ça a marché. »

« C'est un ensemble de choses ».

« Si les rencontres extérieures sont acceptées et harmonisées par le suivi éducatif, tous les maillons s'agrègent. Car le seul regard éducatif peut être stigmatisant et réducteur. Ainsi, si l'éducateur encourage l'ouverture extérieure, il favorise l'évolution de jeune. »

6. De la famille biologique à la famille élective

▪ Une difficulté à travailler le lien familial avec les parents biologiques pendant le placement

Un des premiers constats que nous avons pu faire suite aux entretiens est que parvenus à la majorité, les jeunes qui ont été placés n'ont plus de contact ou seulement un contact occasionnel avec leurs parents d'origine :

*« Maintenant j'ai des contacts que téléphoniques avec ma mère J'ai encore des photos, des papiers chez ma mère. Il faut que j'aille les chercher car sinon ils vont tous balancer. »
« Je la vois maintenant une fois toutes les deux semaines. »*

Pour une jeune seulement, le placement a stimulé les relations parentales et occasionné un fort rapprochement même si le retour en famille a été possible que sur une courte durée: *« ça été une sorte d'empêchement de la relation. Il m'empêchait de voir mon papa. Ça été un empêchement qui a fini par un fort lien de complicité, un fort lien parent-enfant. »*

Pour un, le placement a conduit à un retour en famille, que le jeune juge satisfaisant devant sa mère.

Pour neuf des dix jeunes, le placement n'a pas été l'occasion de travailler le lien familial.

*« Ça n'a pas fait progresser la relation avec la mère. Ça n'a pas voulu le faire. »
« Par rapport au problème de base, au problème familial, là, il n'y a ni l'aide des uns ou des autres qui m'a aidé là-dedans. »
« Ça a fait une coupure entre mon père et moi. J'en avais un peu marre. Ils ont essayé de rabibocher le truc. Je trouvais ça bien mais j'avais peur. Il a pris sur lui. On a réussi à passer des week-ends ensemble. »*

Plusieurs explications peuvent être avancées.

On note tout d'abord que les visites le week-end chez les parents sont souvent vécues comme forcées :

« Il nous disait de retourner voir nos parents. Il fixait les rendez-vous de façon à ce qu'on y aille obligatoirement. C'était surtout pour faire plaisir. On a l'impression d'être obligé. » (un jeune)

« On les oblige à aller voir les parents. Eux, ils s'en passeraient volontiers. Ils ont une épée de Damoclès tous les deux ans. » (une famille d'accueil)

Par rapport à ces retours préconisés, l'impression par le jeune d'être écouté ou non est décisive dans l'appréhension de l'aide éducative qu'il reçoit.

« Bien ; parce de toute façon elle ne voulait pas retourner chez sa mère. Même pendant les derniers temps, avant qu'elle n'ait même plus le droit d'y aller, elle ne voulait plus y aller de toute façon. Elle était bien mieux chez A et G ; elle se sentait plus en sécurité en tout cas. [...] Au début de son placement chez les R elle retournait chez sa maman tous les week-ends (ou 1 sur 2), puis du jour au lendemain elle n'y est plus retournée Je ne sais pas si c'était une décision du juge ; je pense que c'était par rapport au procès qui était en route. Ils se sont rendus compte qu'il se passait des choses pas très bien et qu'il ne fallait pas qu'elle y retourne pour sa sécurité. N. a eu le sentiment d'être écoutée et que l'aide a été adaptée»

« Et le fait d'y retourner un week-end par mois, c'était ton choix ou ça t'a été imposé ? C'était imposé.

Et comment tu l'as vécu le fait de devoir y retourner ?

Ben il y a eu des moments où c'était dur, mais ça dépendait aussi des éducateurs....

C'est-à-dire ?

Ben par exemple il y a eu une éducatrice que j'ai eue pendant longtemps, cinq six ans je crois, avec qui ça s'est très bien passé, ça devait être à peu près à l'époque de l'entrée en 6^{ème}. Par la suite, un peu contre l'avis de mes parents respectifs, j'avais choisi d'aller en sport études, ce qui impliquait un internat.

Qu'est-ce que tu appelles tes parents respectifs ?

Mes parents biologiques si vous voulez (rires). Donc c'était la première fois que je partais en internat, et sentimentalement ça a été une année dure puisque mes parents d'accueil me manquaient et puis il s'est trouvé que j'avais un éducateur qui prenait fait et cause pour mon père biologique, ce qui n'était pas le meilleur choix à faire.

Tu le voyais comment le fait que cet éducateur prenait fait et cause pour ton père biologique ?

Il a fait toutes les démarches en fonction de ce que disait mon père et la famille d'accueil passait après, enfin quand elle passait !

Tu as un exemple précis d'une démarche ou autre chose que ton père exprimait ?

Ben par exemple juste sur les week-ends, la démarche était d'aller une fois par mois les week-ends chez mon père et donc ça faisait deux semaines sans que je voie ma famille d'accueil et ça à l'époque c'était dur. Et puis l'éducateur n'a rien voulu changer là-dedans, dans ce système-là ! »

Et tu essayais de dire que tu voulais autre chose ?

En fait à l'époque je ne parlais pas autant que maintenant...

Et la famille d'accueil elle essayait de le dire ?

Oui elle le disait mais son avis n'était pas pris en considération.

Ton avis tu n'arrivais pas trop à l'exprimer ?

Non je n'arrivais pas trop, et puis l'année s'est passée tant bien que mal, et puis j'ai eu cet éducateur seulement un an, après ça a changé, et nos relations se sont rétablies.

Et tu disais que l'avis de ton père passait avant tout : toi parfois est-ce que tu avais une vision un peu différente de l'avis de ton papa ?

De quoi : de penser que l'avis de mon père aurait pu être bien ?

Non de penser : « mon père voyait ça dans la situation, moi je voyais autre chose »

Ensuite, les jeunes font le lien entre leurs difficultés scolaires et psychiques et les retours en famille le week-end :

« C'est les problèmes de mon père biologique qui ont fait que ça a dérayé. Mes notes ont chuté. Ça m'a un peu cassé. J'ai été bloqué pendant 4/5 ans. Quand ça vous tombe dessus, on ne comprend pas trop. Quand j'ai commencé à évacuer un peu, c'est mieux passé. Je voulais des réponses par rapport à mon père. J'ai mis les choses au clair. Je voulais savoir le pourquoi du comment. J'ai plus de relation, ce monsieur est en prison.

Quand j'étais petit, on m'a raconté des trucs sur lui, par rapport à des choses qu'il aurait faites. Quand on est petit, on ne comprend pas bien. C'est comme subi, on comprend plus rien. Après on change de mentalité, on peut rien y faire. Il y avait un truc qui me prenait au fond de moi. Je voulais des réponses car ça m'empêchait d'avancer. J'aurais préféré qu'on me dise les choses plus tard pour pas grandir avec ce poids. Déjà j'aurais été bien dans ma peau jusqu'à ma majorité. C'est comme si on dit à un gamin de 5 ans de faire une équation.

Ça chamboule. A l'école on ne s'en sort pas. On m'a dit ça quand ça s'est passé vers 6/7 ans. Ça m'a travaillé un moment. »

« Pendant le CAP, j'étais seule, je vivais seule avec ma mère. Il fallait que j'arrive à gérer mon CAP, ma mère, faire les courses, le ménage. C'était assez dur de suivre les cours. [...] Au cours de l'année de 5^{ème}, j'en avais de plus en plus marre de l'école. Mon frère me disait de faire un métier plus féminin comme la coiffure, ma sœur me disait de faire ce que voulais, du coup j'ai fait vente. J'ai été assez seule dans mes démarches. Mon frère m'a un peu aidée. J'ai eu du mal à trouver un employeur. L'employeur n'a pas voulu me garder pour le BEP en CDI. Je ne voulais pas retourner chez moi. Je pouvais plus supporter. Je suis partie faire l'armée. »

Ce constat est également formulé par les familles d'accueil mais est peu pris en compte dans l'évaluation de la situation par le service :

« L elle a bien travaillé jusqu'en CM2, après elle était éclatée. Elle savait plus où elle habitait, elle était assise entre deux chaises. »

« O elle s'était beaucoup rapprochée de son oncle, elle nous a lâchés un peu. Elle en a profité pour tout abandonner. Ils ont tous les deux lâché leurs études. J'ai essayé que O fasse des études, j'ai

essayé de la faire travailler. Elle était assez intelligente elle aurait pu y arriver. Elle est arrivée un peu tard. »

Face à des problématiques familiales difficiles, des méthodes à vocation thérapeutique sont parfois mises en place dans les établissements d'accueil, dans l'optique de renouer et travailler les relations familiales.

Des entretiens familiaux existent, où sont conviés le jeune et le ou les parent(s). Une seule des dix jeunes a témoigné de ce genre de thérapie familiale mise en place par la directrice de l'établissement où elle vivait. Ces séances d'analyse familiale ont été vécues très différemment par la jeune et par la directrice qui avait suivi une formation en psychologie. La jeune a appréhendé ces entretiens comme une violence et comme des moments qui ont plus profité à sa mère qu'à elle : *« On faisait des entretiens avec ma mère. On parlait tous le temps de l'enfance de ma maman. C'était plus une thérapie pour elle que pour moi. On m'a forcé à voir ma mère à un moment où j'en avais vraiment plus envie. Ma mère venait toutes les semaines pour des réunions. C'était plus pour elle que c'était une thérapie, moi je n'existais pas. La directrice elle était trop à agrandir les choses. »*

Pour la directrice, cette confrontation entre la jeune et sa mère était nécessaire dans la mesure où la thérapie travaille le lien familial : à partir de là, les deux extrémités du lien –parent et enfant – doivent être réunies.

« Jamais J. n'a émis le désir de travailler un point de son histoire individuelle. [...]

Les entretiens familiaux avec sa mère étaient violents : entre la mère et la fille, il y avait une grande brutalité et beaucoup de confusion. Mais il fallait aussi soutenir la maman, car si elle n'était pas là, elle faisait échouer la prise en charge. Je tentais de marquer les générations, mais il est vrai que la maman prenait beaucoup de place, donc il fallait que J. partage ce temps de réflexion commun à sa mère et elle. Parfois elles étaient collées l'une à l'autre, d'autres fois elles se battaient ou se criaient dessus. Donc on peut penser que J. ne parvenait pas à partager sa mère : elle essayait de dire qu'il n'y avait pas de place pour deux générations.

Cependant, le dispositif fait qu'on part du jeune, mais qu'on inclut aussi la famille. »

Pour la directrice, ce décalage de perception par rapport à la thérapie familiale est normal, dans le sens où J. était en phase de prise de recul par rapport à ses parents : « Parfois c'était tellement compliqué comme milieu qu'on ressortait des entretiens avec une envie de vomir. La mère est quelqu'un de très intelligent, cultivé, issu d'une classe sociale favorisée, qui est psy elle-même. On pourrait croire qu'elle n'a aucun problème. [...]

J., ici, elle a pu tout travailler. Et aujourd'hui, c'est déjà d'avoir beaucoup avancé que d'être en rupture avec sa mère. Quant à son père, elle a reconnu qu'il avait des problèmes. Dans cette famille, on ne peut que se mettre à distance du réel pour se protéger. »

Cependant, ce sont aussi les éducateurs qui jouent un rôle dans le travail sur le lien familial, dans la mesure où ils sont à l'interface entre le jeune et les parents.

Une éducatrice fait la synthèse de son rôle qu'elle qualifie de « médiateur », en offrant au jeune, sans le contraindre, la possibilité de garder des liens familiaux, voire de les renouer, grâce à un espace d'écoute et de discernement et une prise de recul sur les problèmes et les limites des parents dans une perspective systémique :

« V avait un challenge : réussir scolairement pour ne pas donner gain de cause à son père qui la croyait défaillante psychologiquement.

Dans mon rôle, je me dois de pouvoir révéler son potentiel au jeune, de mettre en lumière ses talents.

V avait à lutter contre une image dévalorisante, schématique de la femme que véhiculait son père. Elle voulait lui montrer qu'une femme, et en l'occurrence sa fille, pouvait transmettre une autre image. Elle a récupéré une chose de son père, l'orgueil, pour ancrer sa détermination.

Sa sœur est handicapée physique et mental : à l'époque son père s'en occupait exclusivement, et apparemment il n'y avait pas de présomption de maltraitance.

Quant à sa mère, elle était jugée défaillante par son ex mari qui a alors kidnappé ses enfants. Elle s'est trouvé un autre ami violent contre qui Véronique a fait un signalement. Durant l'internat, quatre années ont permis de retravailler les liens entre mère et fille, de les réconcilier. [...]

Durant le Contrat jeune majeur, j'ai fait de la médiation pour essayer de continuer à travailler les liens familiaux, mais avec de la vigilance. C'était intéressant avec V dans la mesure où elle a fini par accepter la violence de son père et de ce fait a renoué certains liens. Mais on y va sur la pointe des pieds avec les majeurs : on ne les oblige aucunement à garder des contacts avec leurs parents tout en travaillant à ce qu'il n'y ait pas de rupture totale. Un des problèmes c'est que souvent l'enfant est victimisé alors que la famille est responsable.

Par rapport à cela, je trouve que l'analyse systémique est intéressante : chacun est remis à sa juste place dans la responsabilité des actes, sans culpabilité.

L'approche systémique permet de réintégrer l'histoire parentale et invite l'enfant à rentrer dans une démarche de résilience, pour ne pas sombrer dans la folie. Elle permet de mettre des mots sur des histoires qui sont souvent sur plusieurs générations, afin que l'enfant retrouve de l'oxygène dans la morbidité. A cet égard, l'éducateur a un rôle de suppléant.

Avec V, mon rôle, dans l'esprit de l'approche systémique, a été de lui offrir un espace d'écoute concernant sa famille, pour qu'elle puisse relater ce qu'elle vivait chez elle le week-end, et pour qu'elle puisse le mettre à distance. »

Dans ce rapport aux éducateurs et aux choix qu'ils estiment être les meilleurs pour eux, les jeunes insistent sur l'importance d'être libres d'entretenir les liens qu'ils souhaitent avec leurs parents biologiques. En cela, l'arrivée de la majorité est souvent vécue comme une libération. Ils peuvent décider des contacts qu'ils souhaitent entretenir ou non avec leurs parents :

« Je voyais ma famille une à deux fois par semaine. Maintenant j'ai dit c'est moi qui décide, j'y vais quand je veux. Maintenant je me suis mis en tête qu'il faut que je fasse ma vie, aller les voir ça me rappelle de mauvais souvenirs. Je dis à ma mère, maintenant j'ai ma vie. Je la vois maintenant une fois toutes les deux semaines. »

« Par rapport à ses parents biologiques, on a beaucoup parlé de son père depuis quelques temps ; sa mère je sais qu'aujourd'hui elle est sur Valence mais je n'en sais pas beaucoup plus ; quand on était au collège parfois il la voyait le midi et il ramenait des gâteaux. Je ne les ai jamais vus, mais je sais que son père n'a pas été très honnête avec lui : il lui a emprunté de l'argent alors qu'il était encore mineur sans le lui demander. Son père, moins il le voyait, mieux il se portait. C'est son père de famille d'accueil qui le poussait à aller voir son père biologique. Mais Patrick il ne prend pas plaisir à y aller. Depuis qu'il n'est plus obligé d'y aller, il va beaucoup mieux. On n'a jamais vraiment parlé de la pathologie de son père, mais quand il revenait d'un week-end, il était beaucoup moins bien. A 18 ans, son passage devant le juge a été un grand soulagement. Il disait : « Mon père ne touchera plus à mes sous. »

Ce souhait du jeune de voir moins ses parents est justifié par le fait que cela lui rappelle de mauvais souvenirs :

« Ma mère veut me donner des nouvelles alors que je n'en ai pas envie. Ça me coupe l'envie de voir ma mère. Le placement dit qu'il faut la voir mais je fais ce que je veux. Ma mère me rappelle des souvenirs qui ne sont pas trop positifs. »

Ils le justifient également par l'absence d'évolution du côté de leur parent alors qu'eux ont évolué pendant le placement :

« J'essaye de ne pas trop me rapprocher. C'est comme si rien n'avait changé. Elle est un peu fragile. Je n'ose pas trop la remettre à sa place. Elle vit dans le passé, elle vit repliée sur elle-même. Moi j'ai évolué de ce côté-là

La majorité des jeunes ont pris du recul par rapport à leur situation familiale et l'ont acceptée :

« Mon père, il est ce qu'il est. Malgré qu'il boive toujours, j'ai un contact avec lui ; j'ai eu un père qui n'a jamais été présent et qui buvait beaucoup. Maintenant avec ma mère ça se passe bien. J'ai grandi. Elle a eu une vie sentimentale très mouvementée. Il y a eu pleins de choses qui ont fait que je n'arrivais plus à rester avec elle. »

Ils présentent un regard très clairvoyant sur le rôle qu'ils attribuent aux différents acteurs. Ils font la distinction entre leurs parents géniteurs et les références parentales qu'ils se sont construits, durant le placement. Ils réduisent le rôle de leur parent au rôle de géniteur et au fait de leur avoir permis de grandir dans un lieu d'accueil.

« Il y a comme un blocage. Je lui donne pas de rôle, c'est ma maman c'est tout. Je lui dois d'avoir pu me faire grandir dans une famille d'accueil, d'avoir une vie normale, le reste... On m'a dit que ça servait à évoluer. On m'a expliqué. C'est grâce à ma mère que je suis en famille d'accueil. J'aurais pu rester avec ma mère et devenir un merdeux. »

« En général on a du mal à se construire parce qu'on cherche son père. Donc là la démarche est différente : je connais mon père, mais il n'y a pas le lien filial normal. [...] Ben...je suis content de savoir qui est mon père, qui est ma mère, de savoir qu'ils existent, et de savoir que si j'ai envie de les voir, je sais que je peux toquer à la porte et aller les voir... »

▪ **« Mes vrais parents, c'est ceux qui m'ont élevé ! »**

Pour eux, leurs références parentales, leurs « vrais parents », c'est ceux qui les ont élevés, éduqués, nourris, suivis. Ils se réfèrent donc à l'exercice de la parentalité et des fonctions parentales pour définir la parentalité et attribuent cette fonction aux parents d'accueil.

« Je suis née à la pouponnière de Valence. Pour moi, la famille d'accueil c'est mes parents, c'est eux qui m'ont élevée, qui m'ont nourrie.

Pour moi, ma famille d'accueil, c'est mes vrais parents. Mes parents biologiques, ils ne m'ont pas suivi. Après ils pensaient que j'avais tout oublié.

Quand j'ai un problème Mme R. est là. Elle s'est portée garante pour l'appartement. S'il m'arrive quelque chose, j'ai toujours mes parents [d'accueil] à côté. [...] J'ai eu mon CAP vente et comme je ne trouvais pas de travail et que je ne voulais pas rester chez ma mère biologique, je suis partie faire l'armée. J'avais vu la publicité à la télé. Ça ne m'a pas plu, je suis rentrée. En fait il y avait beaucoup d'exercice que je ne pouvais pas faire car j'avais eu un plâtre quand j'étais petite et je ne voulais pas le garder alors je l'avais tout cassé à l'école et après ça a pas trop cicatrisé.

Je suis revenue dans ma famille d'accueil. Ils m'ont aidée à trouver un studio, un travail (en CDI dans une boucherie). Pour eux, c'est comme si j'étais leur fille. Je les ai au téléphone quand il y a un souci. Là- bas, je trouvais rien. J'arrive ici, je trouve tout.

Quand j'étais petite, ils avaient demandé à m'adopter. Ils avaient fait un dossier d'adoption. Mes parents n'ont pas voulu. »

Pour eux le « lien du cœur » est plus important que le « lien du sang » ou le lien juridique :

« Je pense que je leur dois un peu tout. Souvent ce qu'on pose comme question, c'est : « Comment ça se fait que tu les considères comme tes vrais parents ? » Enfin c'est un peu injuste vis-à-vis des parents géniteurs. ...pour moi, faire la différence entre les parents géniteurs et ceux qui apprennent à vivre, et toutes les démarches qu'on va faire pendant la vie...

Enfin je trouve que le lien de cœur est plus important que le lien de sang. Parce que par exemple avec mon vrai père, on a eu des liens, mais jamais aussi proches que ceux qu'on a avec mes parents d'accueil. [...]

Non mais le problème ce n'est pas tant de se sentir chez soi...moi quand je vais chez mes parents biologiques je me sens chez moi aussi, mais c'est plus le lien qui n'est pas aussi fort que...enfin c'est peut-être cru de dire ça, mais je considère plus mes vrais parents comme des relations que comme des parents véritables. Du fait que je n'ai pas partagé grand-chose...c'est pas en y allant un week-end par mois qu'on peut faire à mon avis....

Ben...à quoi servirait un nom ? Je pourrais bien avoir le nom d'un autre, mais ça serait que le nom. Et là je sais qu'il y a le lien et que le lien est plus fort que le fait de mettre un nom. Après c'est sûr que ça aurait peut-être facilité un certain nombre de démarches, mais c'est tout ».

Une famille d'accueil s'interroge sur l'absence de prise en compte de ce lien construit avec le jeune : « Pourquoi il n'y a pas de nom pour le lien qui s'instaure entre la famille naturelle et la famille d'accueil ? Pourquoi ce lien, on ne peut pas en parler ? Nous aussi on a une place et cette place n'est pas reconnue. »

Les jeunes maintiennent ce lien fort une fois sortie du dispositif :

« Avec la famille d'accueil, on s'appelle, on se rend visite. On ne coupe pas les ponts avec des gens qui nous éduquent. C'est un peu la famille. Ils ont un peu comme un rôle de parent mais sans remplacer les parents. »

▪ Le maintien du lien avec la fratrie biologique

Six jeunes sur dix ont une fratrie biologique. Dans deux cas sur six, la fratrie a également bénéficié d'une mesure. Dans un cas sur deux, la fratrie a été placée ensemble tout au long du parcours. Dans le second cas, les deux enfants ont été placés ensemble puis ont été séparés, suite à un changement de famille d'accueil après un retour en famille de l'aînée.

Dans quatre cas sur six, la fratrie n'a pas bénéficié du même traitement : on a relevé deux maintiens chez les parents biologiques, et deux placements dans la famille élargie.

Pour la jeune dont les trois sœurs ont été dans le même lieu de vie tout au long du placement, le lien fraternel est présent : « c'était mes sœurs, j'avais plus de liens qu'avec d'autres filles », mais la volonté de différenciation s'est fait sentir assez vite.

Pour les jeunes dont la fratrie a connu des placements différents ou des mesures différentes, les liens sont plus ou moins importants.

Pour certains, on observe un fort effort de maintenir le lien avec fratrie envers des placements différents... :

« Mon frère lui était resté dans la seconde [famille d'accueil]. Je voyais mon frère quand je voyais mon père. Ça été assez difficile. A l'âge de 16 ans, il a commencé à se créer des visites de vacances dans ma famille d'accueil. Il a demandé. Moi j'ai demandé aussi. Les familles d'accueil en ont discuté ensemble. On en a tous parlé au service. Ça aurait été trop compliqué de nous réunir dans une même famille. On me disait que mon frère faisait des progrès dans la famille où il était. Moi je m'entendais bien avec la mienne. On me disait que c'était difficile de placer les gens en famille d'accueil. En général, ils sont contents. Je m'étais dit : «c'est dommage pour les enfants qui n'en n'ont pas. Oui je comprenais ces explications. [...] Maintenant que j'accueille mon frère les week-ends, je me mets plus à la place de l'adulte. Il faut y aller progressivement. Je me vois pas l'accueillir à temps plein. Il faut se préparer aux changements dans la vie. »

« Et ça doit être dur pour O. de le prendre le week-end une fois par mois. Je ne sais pas si tous les deux ils y trouvent leur compte. D. doit être dans une période difficile de l'adolescence et O., de son côté, doit vivre sa vie. Mais pour une fratrie de deux ou trois enfants, c'est important de rester dans la même famille d'accueil, au moins pendant une certaine période. »

...ou malgré une absence de mesure pour la fratrie et envers l'interdit parental : « M voit son frère en cachette de sa mère. Il s'inquiète beaucoup pour son frère car il est resté chez sa mère et il est hospitalisé en hôpital psychiatrique ».

Pour d'autres jeunes dont la fratrie n'a pas bénéficié de mesures, les contacts sont plus ponctuels : « J'ai un frère élevé par ma tante, un par une cousine de ma mère. Je ne connais pas trop leur vie. Je les vois pour les fêtes. Chacun mène sa vie.

▪ La création de lien avec la fratrie d'accueil

Dans au moins deux des placements en famille d'accueil, les jeunes ont créé des relations avec la fratrie d'accueil, que ce soit des enfants également placés, ou des enfants biologiques.

« Donc là on peut enchaîner sur la famille d'accueil. En fait c'est une famille qui s'est consacrée à l'accueil de jeunes parce qu'ils ont eu dix enfants, enfin nous compris.

Ils ont eu dix enfants en tout ?

Oui...et en fait mon petit « frère » est arrivé à trois mois, et il a 18 ans, donc il est arrivé deux ans après moi. Donc en fait nous on appartenait à la dernière génération d'enfants : ça faisait quatre enfants, donc un grand frère qui a 25 ans maintenant, moi, mon petit frère de 18 ans, et une petite soeur trisomique de 16 ans.

Ce sont tous des enfants placés ? Est-ce que la famille a eu des enfants biologiques ?

En fait, l'enfant biologique c'est la petite dernière. Mon grand frère a été adopté, c'est un marocain. Et...c'est un peu dur à expliquer. En fait, de base, mon père d'accueil avait eu deux enfants d'un premier mariage, ils ont entre 40 et 50 ans. Ensuite, ma mère, avant qu'elle le rencontre, elle avait déjà pris en accueil quatre enfants, donc ça nous fait six. Après il y a eu une petite période où les quatre enfants et mon grand frère étaient à peu près ensemble, et puis quand tous les grands sont partis, nous on est arrivé. Donc vous voyez à peu près ce que ça fait comme famille ?

Euh non pas trop....en fait il y a ...

Il y a plusieurs générations

Bon attendez je vais prendre une feuille, ça sera plus facile, par rapport à ma famille d'accueil. (Explication des différents liens sur papier)

Donc si vous voulez, mon père d'accueil a 70 ans, et puis ma mère a 55 ans on va dire, quelque chose comme ça. Et donc une fois qu'ils se sont connus, les deux enfants de mon père (issus d'un premier mariage) n'étaient plus là, puisqu'ils ont à peu près l'âge de ma mère. Après donc ils se sont mis ensemble et elle avait déjà les quatre, donc ils les ont élevés pendant une dizaine d'années ensemble, il y avait une fille et trois garçons.

Et ils ont été adoptés ?

Ben là...je ne me souviens plus trop. En fait, il y en a un qui a été adopté, et les trois autres c'est juste en famille d'accueil. Donc ils font leur vie maintenant. Et puis voilà la troisième génération : mon grand frère, mon petit frère et ma petite sœur Clémence.

Et donc tu es bien en lien avec les trois ?

Les trois derniers oui...les quatre je les vois mais j'ai moins de lien...et puis les deux aînés, ben on les voit de temps en temps. »

▪ **Le maintien du lien avec la famille élargie**

Trois des dix jeunes entretiennent des liens forts avec une partie de leur famille élargie. Un jeune habite d'ailleurs actuellement chez sa grand-mère paternelle. Ces liens sont indépendants des difficultés que chacun des jeunes a pu connaître avec ses parents biologiques et ils ont contribué à l'épanouissement personnel de chacun. Ces sont des liens que les jeunes reconnaissent comme importants dans leur parcours : ils reposent essentiellement sur, de la confiance et du dialogue, sentiments que les jeunes n'ont pas ou peu éprouvé si auprès de leurs parents biologiques.

« Je revois mes cousins, ma tante, ma grand-mère, mon frère. » « Sa grand-mère, elle l'aime tout simplement. »

« J'ai envie de revoir mon neveu, ma nièce. »

« Oui, mais du côté paternel, le lien était plus fort avec ma grand-mère ou ma tante qu'avec mon père. Et pourquoi ? Peut-être parce qu'on avait plus discuté et naturellement les liens se sont mieux tissés... »

▪ **Une famille élective**

Ainsi on observe des jeunes qui puisent dans leur famille biologique et leur famille d'accueil des références, des modèles familiaux, des personnes avec lesquelles ils construisent des liens particuliers. Ainsi plus qu'une famille subie ou une famille de fait, ils élisent des références familiales, comme en témoigne ces deux extraits :

« A 6 ans, j'ai demandé à être baptisé. La marraine c'est la fille de ma famille d'accueil. Le parrain c'est le beau frère de ma famille d'accueil. C'est deux personnes que j'apprécie énormément. »

« A 8/9 ans, il a décidé de nous appeler papa maman, il a fait un choix, il a refusé sa mère. » (Famille d'accueil)

5. Vers un nouveau paradigme ?

Afin de resserrer l'analyse que nous avons conduite dans les différentes parties de ce rapport et lui donner sens, nous voudrions amener, avec la notion de paradigme, un élément théorique relatif au courant cognitif d'analyse des politiques publiques. Cet appui théorique nous permettra de comprendre les ambiguïtés qui traversent les discours des professionnels et des usagers et plus globalement la politique de protection de l'enfance.

Approche théorique

L'analyse cognitive des politiques publiques s'intéresse surtout au « *poids des éléments de connaissances, des idées, des représentations, ou des croyances sociales dans l'élaboration des politiques publiques* »⁷. Ces théories ont en commun d'axer le regard sur le rôle des idées dans l'évolution des politiques publiques.

Hall⁸ apporte aux approches cognitives le concept de paradigme. C'est une notion issue des sciences « dures », formalisée par le physicien américain Thomas S. Kuhn en 1983. Ce chercheur émet l'hypothèse que « chaque science repose sur l'équilibre des savoirs et des pouvoirs, dans une communauté scientifique fondée sur un accord général autour d'un paradigme »⁹. L'émergence, la consolidation et le dépérissement de ces équilibres sont le fruit d'une alternance perpétuelle de « phases critiques » et de « périodes normales ». Pour lui, les paradigmes sont des éléments de « structuration de la science stabilisée autour de principes, de méthodes et d'instruments de recherche qui font progressivement l'unanimité »¹⁰. Le paradigme scientifique guide le diagnostic des problèmes et la réponse à apporter. C'est ce double rôle du paradigme qui intéresse les politistes. Au cours des années 1980, cette notion est donc transposée à l'analyse des politiques publiques. Des politistes, comme Hall ou Surel, utilisent ce concept pour caractériser de manière récurrente les modèles d'action publique et expliquer les changements de ces modèles.

Le concept de paradigme repose sur le postulat que tout changement significatif de l'action publique est lié à une transformation des cadres cognitifs et normatifs caractéristiques d'une politique, d'un problème ou d'un secteur d'intervention donné.

Il se compose de trois éléments nécessaires et suffisants :

- 1) Des principes métaphysiques généraux qui orientent la vision du monde
- 2) Des hypothèses et lois : des axiomes, des théories d'action et des raisonnements qui font le lien entre les principes globaux et les systèmes d'action public concret.
- 3) Des instruments et des outils : il s'agit des dispositifs d'intervention sur la société.

Ainsi, un paradigme, ne se réduit pas à des représentations du monde, il s'agit d'un ensemble d'éléments cognitifs et pratiques, qui structurent l'activité d'un système d'acteurs, qui la rend cohérente et durable. Le paradigme délimite les types de comportement considérés comme légitimes.

Pour Kuhn, l'activité scientifique évolue de manière cyclique en trois phases : la période préscientifique, caractérisée par les multiplications des désaccords sur l'orientation du travail, la phase de science « normale » où les trois composantes du paradigme se stabilisent, la phase de crise où le sens interne et le pouvoir rassembleur du paradigme s'épuise provoquant de nouveaux désaccords.

Transposée à l'analyse des politiques publiques et plus précisément à l'analyse des politiques macro économiques, ce concept permet à Hall de mettre en lumière les registres de légitimité

⁷ SUREL Y. (2004) « Approches cognitives », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (Dir.) *Dictionnaire des politiques publiques*, Les presses de SCIENCES PO, Paris, p. 78

⁸ Peter Hall (1993) « Policy Paradigms, Social Learning and the States: The case of Economic Polycy-making in Britain », *Comparative Politics*, Vol 25, n°3, pp. 275-296

⁹ SMITH Andy (2004), « Paradigme », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (Dir.) *Dictionnaire des politiques publiques*, Les presses de SCIENCES PO, Paris, pp. 310 à 317, p.311

¹⁰ op cit , p 311

utilisés par les experts économiques et par les acteurs politiques et d'expliquer les changements dans les politiques macro économiques en France et en Grande-Bretagne. Pour lui, c'est par l'intervention du politique qu'ont lieu les changements de paradigme.

Dans le champ de la famille et de l'enfance, Commaille¹¹ s'est intéressé, aux possibles conflits de paradigmes, engendrés par la poursuite d'objectifs contradictoires et la non remise en cause des fondements sur lesquels a été construite une politique.

Au niveau de notre enquête, nous avons clairement pu distinguer dans le discours des professionnels rencontrés deux paradigmes concurrents, l'un axé sur le parent et la parentalité, l'autre sur l'enfant. Une transition semble s'opérer de l'un à l'autre même si cette transition n'est pas encore achevée et le paradigme sur l'enfant pas encore stabilisé.

Un paradigme familialiste prégnant

Si l'on se réfère à la théorie socio-politiste exposée précédemment, nous pouvons mettre en lumière l'existence d'une idéologie familialiste qui a longtemps été la référence dans le secteur de la protection de l'enfance et qui reste prégnante même si on peut percevoir des évolutions.

La famille biologique est appréhendée comme l'entité fondamentale sur laquelle repose le contrat social et qui est le lieu par excellence de l'interface politiquement choisie entre la sphère publique et la sphère privée. Aussi les parents sont l'entité de référence sur laquelle s'organise l'aide sociale et/ou judiciaire à l'enfance.

Le familialisme repose sur le principe métaphysique général du lien biologique avec les parents comme fondement de la société. Les éducateurs que nous avons rencontrés et les familles d'accueil ont longuement évoqué cette perception du familialisme prégnante dans la protection de l'enfance : « Le placement fonctionne beaucoup comme ça. Ils sont sur le mythe du placement idéal. Le placement n'a jamais su se centrer sur l'enfant. On va dans le mur sans ça. On est dans le mur. C'est un drame. C'est des jeunes adultes qui vont très mal ». « L'éducateur s'identifiait au père ».

C'est en référence à cette image cognitive que les acteurs de la protection de l'enfance organisent leur perception du système, confrontent leurs solutions et définissent leurs propositions d'action. Ils élaborent des hypothèses et des axiomes, des théories d'action et des raisonnements qui font le lien entre les principes globaux et les systèmes d'action publique concrets.

Différentes hypothèses peuvent être identifiées au sein du paradigme familialiste :

- C'est en changeant les parents que l'enfant va changer : « On avait l'impression de transformer les parents, c'était très orgueilleux ».
- Le retour en famille est la finalité du placement : « on pensait que l'enfant doit rentrer chez lui. Moi j'ai fait rentrer pas mal d'enfants chez eux, des placements anciens. Ca n'a pas marché. J'ai fait quatre autres retours en situation de placement long. C'est quatre échecs. Je ne sais pas ce qu'on a voulu vérifier ». « J'étais fière de moi. Je me disais Une de rentrée ! »
- Le placement doit permettre de travailler le lien familial
- La famille d'accueil ne doit pas faire ombre aux parents et donc ne pas prendre une trop grande place auprès de l'enfant : « On a considéré qu'elle faisait de l'ombre à la mère. On a décidé de la changer de famille. La famille R a bien fait son travail. C'est d'être pas des parents mais un modèle éducatif rassurant mais malheureusement pas thérapeutique. On les met en place de parents et après on leur tape sur les doigts s'ils sont trop proches ».

Pour réaliser ces objectifs, divers outils étaient mis en place :

- L'écoute des parents : « On a écouté ce qui était le mieux pour les parents ».
- Le retour des enfants chez leur parent pendant le week-end « Ils sont toujours sur « il faut absolument qu'elle rentre tous les week-ends » ; « Leur idée fixe, c'était qu'il faut mettre les enfants en présence de leur parent biologique. Le psychiatre de l'hôpital a dit ce serait important que Patrick voie son fils pour sa thérapie. Il demandait à ce qu'on emmène un fils comme un outil thérapeutique pour son père. Heureusement qu'on a de la bouteille et du répondant. De quel droit un médecin peut dire cet enfant sera un apport thérapeutique pour son père » ; « Il y a bien

¹¹ COMMAILLE J. (2002), *La politique de la famille*, Repères, Edition la découverte, Paris, 117 p.

quelque chose comme ça qui est resté dans les services. On a eu un éducateur qui a pris fait et cause pour son père sans aucun recul. C'est lui qui était chargé de tenir son père hors de l'eau ».

- Une absence d'évaluation sur la possibilité d'un retour en famille : « Peu de choses ont été élaborées pour déterminer les causes du retour. Je n'ai pas évalué la capacité de ses parents à accueillir leur fille. J'étais fière, tout le monde était très fier, le directeur du placement le vivait comme un grand succès de son travail. A aucun moment j'ai évalué si L pouvait concrètement rentrer chez ses parents »

- un changement de famille d'accueil en cas d'un trop fort attachement, une absence de pensée du placement long et de l'adoption: « Il fallait déplacer les enfants quand il y avait beaucoup d'attachement. Ils avaient mis en place une commission pour empêcher ces déplacements abusifs » « Un éducateur qui me dit il est trop bien chez vous, ils sont trop attachés je comprends pas. Si on veut qu'ils s'envolent il faut qu'il y ait un vrai lien d'attachement » « A cette époque là, ça mettait en colère les AS qu'on adopte. Pendant un temps ils n'on plus eu d'accueil et puis l'AS était en maladie, on nous a demandé si on voulait un placement temporaire » « A un moment au service, je n'osais pas dire qu'on était dans des placements à long terme »

- Un refus du rôle de suppléance des famille d'accueil notamment en termes de santé et de loisirs : « l'éducateur voulait pas que X fasse du violon car ses parents ne lui en auraient pas fait faire » ; « Une autre anecdote qui révèle bien le climat actuel : on a eu une petite qui était toute maigre, qui n'avait pas de forces. On l'a donc emmenée chez notre médecin et il nous a prescrit des vitamines pour qu'elle prenne des forces. La mère de la petite l'a appris, elle a prévenu la DS 26 qui nous a ensuite appelés pour avoir des explications. Maintenant il faut avoir l'autorisation des parents pour donner des vitamines aux gosses ! On est quand même passé en commission de jugement à la DS 26 pour des vitamines ! »

- Une mise à distance des familles d'accueil : « On travaille qu'en direction des parents mais on ne travaille pas en direction de la famille d'accueil. Les familles d'accueil ne font pas partie de l'équipe. On tenait très peu compte de ce que disait la famille d'accueil. Les familles d'accueil disent plus rien. Elles disent que quand c'est grave, mais les petites choses elles ne disent pas ». « On tenait très peu compte de ce que disait la famille d'accueil. Un enfant qui vomit à chaque retour en famille, ça doit interroger. »

Ce paradigme pouvait entraîner l'incompréhension des jeunes : « J'ai des passions, je suis chasseur. C'est ma famille d'accueil qui m'a mis dans le truc. Le placement n'était pas trop d'accord. Je me suis attrapé avec la directrice. Je leur dis vous préférez que j'aie prendre du shit. Ils croient que les jeunes ne peuvent pas faire la différence entre les parents biologiques et la famille d'accueil s'ils les voient à côté de moi, je trouve ça débile » ; comme celle des famille d'accueil : « On voit des étapes, des modes. Il faut qu'on tienne le cap malgré les modes, les changements d'éducateurs. Ils ont des opinions tellement différentes. Les services vont et viennent nous on traverse tous ces vents. Quand ils sont dans cette phase là, c'est impossible de s'en sortir. En tant que famille d'accueil on est coincé. On n'est rien ».

Ce paradigme familialiste ou du lien biologique était très prégnant et peu d'opinions dissidentes pouvaient alors s'exprimer, pas plus qu'une auto critique personnelle ne pouvait s'exercer : « C'est un service spécial qui est en position de forteresse. Sa position le permet. C'était : « on pense tous pareil », mais la différence fait la richesse. Tout ce que je faisais était bien, c'était sans appel. On nous appelait la secte, la forteresse. J'étais convaincue que ce que je faisais était juste. Je suis partie sur le secteur car je ne pouvais pas rester dans un service en pensant autrement ».

Vers un rééquilibrage sur l'enfant

A présent certains éducateurs rencontrés mentionnent que nous sommes dans une période de transition, peut-être charnière, où des changements sont en cours d'inflexion. On observe un rééquilibrage qui porte l'accent à présent sur l'enfant : « Avant on allait chercher les parents à tout prix. Moi quand je suis arrivé, il y a eu un rééquilibrage. Il y avait quelque chose d'assez idéologique, les chercher mais pour quoi faire ? ».

Dans ce nouveau paradigme, le principe essentiel défendu est de remettre l'enfant au centre du dispositif et de prendre les mesures adjacentes à partir de son écoute : « Il faut regarder où est l'enfant, comment il va. Tant qu'on n'aura pas compris qu'il faut se centrer sur l'enfant, c'est le baromètre, l'objet de nos attentions professionnelles. »

Différentes hypothèses sont formulées dans ce nouveau paradigme

Une hypothèse d'action dans ce nouveau paradigme repose sur l'idée que l'enfant a besoin pour se construire de savoir d'où il vient mais cela ne signifie pas qu'il doit nécessairement rentrer chez ses parents biologiques : « Le travail sur le lien est important : « quel lien il peut y avoir ? » Il faut trouver un équilibre entre la souffrance des parents, des enfants, de la famille d'accueil. Quel lien il peut y avoir ? On ne peut pas répondre rapidement à cette question. », « Il y a des enfants qui nous interrogent : « où sont nos parents ? ». Les enfants ont besoin de savoir d'où ils viennent. Mais est ce qu'il y a une reprise du lien qui est possible, c'est à voir. On travaille sur un retour dans la mesure du possible mais pas un retour à n'importe quel prix ». ; « Aujourd'hui c'est plus de cet ordre là. On interroge où est le parent, où il en est, quelle est sa place, est-ce qu'il peut être présent, est ce qu'il peut apporter quelque chose. C'était important de les retrouver sans pour autant que l'enfant rentre » ; « Il faut qu'on arrête de penser que l'enfant doit rentrer chez lui. Il faut travailler cette avant séparation pour pas qu'elle se reproduise ».

Une autre hypothèse formulée dans ce nouveau paradigme repose sur l'idée qu'en favorisant le retour des enfants chez les parents biologiques, un poids trop important est mis sur leur épaule, ce qui peut conduire à des dégradations de situations et à des maltraitances : « Il y a beaucoup de parents qui disent : « je veux que mon fils rentre », mais ils s'en persuadent eux mêmes. Les parents, c'est une souffrance qu'ils expriment. Certaines mères pensent qu'elles rendent service à leur enfant si il reste placé » ; « On met un poids sur les parents qu'ils ne peuvent pas assumer. On oublie toute la problématique familiale à l'origine du placement qu'on ne traite pas. Il faut faire le deuil de ses parents défaillants. On provoque de la maltraitance à toujours vouloir faire rentrer les enfants, c'est une erreur ».

Enfin, dans ce nouveau paradigme, l'idée est formulée que pour se construire l'enfant a besoin de construire un lien d'attachement avec sa famille d'accueil. « *Il y a un investissement de la famille d'accueil qui est nécessaire pour un petit. C'est vital pour lui la notion d'attachement. Dans les apprentissages tout tourne autour de l'attachement. L'enfant peut grandir dans une famille de substitution. Ce n'est pas normal qu'on leur fasse le reproche d'attachement. C'était leur enfant, on les avait autorisé à faire leur travail de parent* ».

On peut noter que ces hypothèses semblent se rapprocher des hypothèses formulées par les familles d'accueil : « Il faudrait bien plus couper les ponts avec les parents », « D'accord qu'on travaille le retour mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment ». « Si on veut qu'ils s'envolent, il faut qu'il y ait un vrai lien d'attachement avec la famille d'accueil ». Et les jeunes eux-mêmes : « Je poserais plutôt la question autrement : en général on a du mal à se construire parce qu'on cherche son père. Donc là la démarche est différente : je connais mon père, mais il n'y a pas le lien filial normal. Je suis content de le connaître mais je ne souhaitais pas qu'on m'oblige à rentrer le week-end. En fait ça dépend de tellement de choses...car avec des « si », on pourrait mettre pas mal de choses...on pourrait dire que s'il n'avait pas eu de pathologie et qu'on avait créé plus de liens, ça aurait favorisé le contact et la réaction normale aurait été de plus se voir, enfin de vouloir se voir. Parce que par exemple avec mon vrai père, on a eu des liens, mais jamais aussi proches que ceux qu'on a avec mes parents d'accueil. Non mais le problème ce n'est pas tant de se sentir chez soi...moi quand je vais chez mes parents biologiques je me sens chez moi aussi, mais c'est plus le lien qui n'est pas aussi fort que...enfin c'est peut-être cru de dire ça, mais je considère plus mes vrais parents comme des relations que comme des parents véritables. Du fait que je n'ai pas partagé grand-chose...c'est pas en y allant un week-end par mois qu'on peut faire à mon avis. Pour moi, il faut faire la différence entre les parents géniteurs et ceux qui apprennent à vivre, et toutes les démarches qu'on va faire pendant la vie...Enfin je trouve que le lien de cœur est plus important que le lien de sang ». Ainsi ces acteurs peuvent dire : « Il me semble qu'ils sont revenus à plus de raison » ; « Maintenant les éducateurs sont plus à l'écoute des familles d'accueil ».

Face à ces nouvelles hypothèses de travail les outils développés par les professionnels évoluent pour prendre plus en compte l'enfant et la famille d'accueil. Ceci avec

- une plus grande prise en compte de la souffrance corporelle, psychique et scolaire de l'enfant : « Elle n'avait aucune mémoire, elle ne se souvenait de rien à l'école car elle n'avait pas d'éléments de son histoire. Ces enfants manquent de mémoire, manquent de concentration. C'est difficile pour eux d'accéder à l'école, aux acquisitions. C'est mal travaillé par le placement, même les soins corporels ne sont pas travaillés par le placement. C'est des enfants qui ont mal à leur corps. C'est très négligé. Leur corps a la mémoire des maux psychiques »,
- une plus grande attention portée à la permanence du lieu d'accueil : « Les changements de famille d'accueil, ce n'est pas souhaitable »,

- le développement de critère objectif d'évaluation d'un retour en famille possible ou non : « Il faut essayer de regarder avec un regard objectif, ne pas être dans l'idéologie, évaluer ce qui est dans la réalité. On fait des retours quand les choses sont prêtes, si retour possible il y a » ;
- une plus grande association de la famille d'accueil à l'évaluation et au dispositif « il faut que la famille d'accueil soit partie prenante. C'est eux qui ont les yeux. Ce qu'ils savent sur les enfants est précieux.
- un travail de soutien aux familles d'accueil : « Il y avait quelque chose à travailler sans pour autant la tirer de force vers ses parents d'origine. Ce ne sont pas des familles d'accueils thérapeutiques alors que les enfants sont dans des problématiques graves. Les familles d'accueil sont toujours autant isolées, dénigrées par le service. C'est des pistes à travailler. On n'est pas là pour juger les parents mais pour dire la réalité. C'est une famille d'accueil avec ses limites. On n'est pas famille d'accueil par hasard comme on n'est pas travailleurs sociaux par hasard. Il faut travailler ça, avoir un minimum de connaissances sur soi. C'est à partir de là que le lien devient thérapeutique. J'aurais dû travailler avec cette famille d'accueil, interroger le pourquoi de cette attitude si collée, sans la décoller de force.
- Envisager des placements plus long et l'adoption simple : « Il faut envisager l'adoption simple. L'adoption simple est intéressante. L'enfant doit pouvoir accéder à une nouvelle filiation pour grandir ».
- L'accompagnement des changements : « Il y a toujours une part de prise de risque. Cette prise de risque, il faut l'accompagner ».

Une situation qui nous semble emblématique de ce changement de paradigme est la situation de la nièce d'une jeune rencontrée. Quelques années après, elle a fait l'objet d'un traitement très différent. Ainsi si L est rentrée dans sa famille après un séjour de 14 ans en famille d'accueil sans que les conditions de ce retour aient été évaluées, dans le cas de E, ce retour a été jugé impossible : « E signifiait clairement qu'elle ne voulait pas partir. Elle avait des signes cliniques. Ce n'était pas viable. «Je suis intervenu en 2004 auprès d'E. Sa maman, donc la sœur de L, est très en difficulté, elle n'est pas du tout en lien avec ses propres parents. Le frère est venu chercher sa sœur pour la ramener à X afin qu'elle s'occupe de ses enfants. Il y a eu une grosse pression sur cette maman pour qu'elle récupère sa fille. Le projet de retour d'E dans sa famille a été fait en janvier 2004 : E n'était pas du tout capable d'expliquer ce qui se passait chez elle le week-end, elle était complètement incohérente dans ses paroles. J'ai détecté des signes inquiétants au niveau de son équilibre psychique. Le projet de retour a été stoppé. Chez E, il y avait un conflit de loyauté entre sa famille d'accueil et sa mère, ce qui la rendait incapable de grandir. Mais la maman était incapable de prendre sa fille dans ses bras, aujourd'hui encore. Il y a eu du contact, elle pouvait dire « c'est ma fille », mais être parents c'est autre chose. Il n'y a pas de projet de retour pour E : on travaille sur le maintien du lien, la qualité du lien. On travaille sur des temps courts ».

Cependant ce nouveau paradigme ne semble pas encore stabilisé du fait de la prégnance des anciennes références, comme le montre le mode d'énonciation des professionnels « Il y a bien quelque chose comme ça qui est resté dans les services » ; « ils sont toujours sur... » ; « c'est encore... ». « Le service fait de la résistance »

Ainsi après une prédominance d'un paradigme familialiste, se référant au « lien parental biologique », on observe un changement, une évolution vers une plus grande prise en compte de l'enfant, même si ce paradigme n'est pas encore stabilisé.

Alors que le paradigme familialiste précédant avait créé de nombreuses sources de tensions, de désaccords et d'incompréhension entre les professionnels d'une part et les jeunes et les famille d'accueil d'autre part, sans contenter par ailleurs les parents, on peut penser que cette évolution de paradigme permettra de réduire les écarts d'interprétation entre les savoirs experts (des professionnels) et le savoir profane (des famille d'accueil et des jeunes).

C'est en partant de ces savoirs profanes et experts qui semblent actuellement converger que nous avons formulé les recommandations suivantes en gardant à l'esprit tout l'intérêt que représente la parole de l'utilisateur dans le développement de connaissances et de références de bonnes pratiques.

6. Propositions et recommandations

Nous distinguerons ici les recommandations exprimées directement par les jeunes, les familles d'accueil et les professionnels et les apports que nous avons tirés de la recherche par la mise en résonance des points d'attention formulés par les différents acteurs.

Recommandations des jeunes

Très peu de jeunes ont exprimé des souhaits ou des recommandations. Cependant il nous semble important de répertorier de manière intacte, ceux exprimés :

Des jeux

« Il faudrait plus de jeux à la DS 26 pour les petits ».

Faire des réunions de jeunes pendant le placement et après le placement

« Il faudrait faire des réunions de jeunes. Les assistantes maternelles ont bien des réunions pour parler des enfants. Ce serait bien des réunions de jeunes, une fois de temps en temps, pour se connaître entre eux comme ça quand les assistantes maternelles partent en vacances on se connaît. Ça nous permettrait de nous revoir quand on quitte le système. Les gens sympas je vais pas les renier ».

« J'aurais envie de partager des petites réunions. Quand t'as fini on fait un pot de départ et au revoir. Si on ne cherche pas à les appeler, ils ne vont pas nous appeler. Si on faisait aussi des réunions d'anciens jeunes avec des nouveaux jeunes, c'est aussi une ouverture sur l'extérieur pour qu'ils se rendent compte que ce n'est pas une fin en soi d'être là-bas. Ça m'aurait fait du bien de parler de cet exemple là avec des gens qui ont vécu la même chose ».

Plus d'écoute sur des temps non imposés

« Il faudrait un peu plus d'écoute sur ce que souhaite le jeune, que ce soient des ado, des préado, enfants. Il ne faut pas faire des stéréotypes. Tous les jeunes ne sont pas pareils. Les jeunes sont difficiles parce qu'ils ne sont pas écoutés comme ils le souhaitent. Il faudrait expliquer au jeune, que ce n'est pas pour leur mal qu'ils ont été placés, faut faire comprendre au jeune que c'est pour leur bien. Il faudrait libérer cet espace d'encadrement. Je me sentais prisonnière. Cette écoute a manqué entre 7 et 12 ans. Il faudrait prendre en compte ce que le jeune a à dire, donner l'occasion de s'exprimer quand il le souhaite et pas forcément imposer de réunions ou autre, faire selon la demande du jeune.

Les familles d'accueil ont le droit à l'écoute, pourquoi le jeune n'aurait pas le droit à l'écoute quand il le souhaite. On l'écoute uniquement quand c'est imposé ».

Un plus grand accès à la famille élargie et aux amis

« J'aurais voulu voir plus souvent ma famille, mes frères et sœurs, mes tantes, mes oncles, mes parents, voir les amis, faire des sorties à la journée, avec des amis ».

Recommandations des familles d'accueil

Les recommandations des familles d'accueil portent sur une plus grande reconnaissance de leur rôle et la participation à des réunions individuelles sur la situation du jeune accueilli.

Recommandations des Professionnels

Au cours des entretiens, les professionnels ont exprimé divers points d'attention :

Développer la prévention et la communication sur le dispositif

« En termes de prévention, l'ASE est inefficace, et la notion de maltraitance est beaucoup trop restreinte. Il n'y a aucune communication nationale là-dessus, aucune médiatisation, hormis quelques faits divers ponctuels ».

Se centrer sur l'enfant

« L'enfant doit être le baromètre de nos actions »

Développer les outils d'évaluation

« Il y a un gros manque de documents d'évaluation des pratiques et des situations »

Avoir une vision globale et à long terme

« Il serait nécessaire d'avoir une vision à long terme. Souvent, les services sont encore trop coupés (par groupe d'âge notamment) alors qu'il faudrait avoir une vision beaucoup plus globale de la situation et de la personne en tant que sujet, y compris en cas de placements de courte durée »

Enseignements tirés de la recherche

Si nous avons voulu laisser une place intacte à l'expression des recommandations des différents acteurs, nous souhaitons à présent répertorier les enseignements tirés de la recherche à partir de ces divers points d'attention.

Dans le cahier des charges de l'étude et la réponse à l'appel d'offre, nous avons mentionné que l'étude devait apporter des réponses sur :

- L'impact des actions éducatives
- L'impact des différentes modalités de placement
- L'impact des conditions de mises en œuvre

Ceci en vue :

- d'affiner en amont des critères d'évaluation des situations,
- d'élaborer des critères pour l'orientation entre les différentes modalités de placement,
- d'élaborer des propositions de recommandation de bonnes pratiques en matière de placement en vue de rechercher une meilleure cohérence, efficacité et justesse des actions.

Aussi c'est en partant de ces savoirs profanes (des jeunes) et experts (des professionnels) qui semblent actuellement converger que nous avons formulé les recommandations suivantes

▪ Critères d'évaluation des situations familiales

En ce qui concerne les critères d'évaluation des situations familiales initiales, on peut noter qu'au fil des entretiens les jeunes dressent en filigrane, ce qu'ils attendent d'une référence éducative parentale ou non, et nous donnent ainsi des critères d'évaluation de leur situation familiale. Il s'agit de :

- **Une permanence et une fiabilité du lien** : « Ils ont toujours été là pour moi. Je sais que je peux leur demander n'importe quoi, ils sont toujours là. Ils ont toujours été là pour me soutenir » ; « Je sais que si j'ai un coup bas, j'ai toujours quelqu'un sur qui compter. Je ne les oublierai jamais. Ils ont toujours été là pour moi. Ils seront toujours là ».
- **Une réponse aux besoins physiologiques** : « les vêtements », le soin, le sens du goût
- **Une réponse aux besoins affectifs** « les confidences, l'écoute » « Ils ont donné plus qu'on doit donner, de l'amour, du soutien, tout ce qu'il faut pour qu'un jeune puisse grandir »
- **La stimulation cognitive et le soutien dans le parcours** : « il me suivait scolairement », « elle venait régler les problèmes »
- **La transmission de règles et de valeurs, de savoirs relationnels** : « J'ai été élevé correctement, comme il fallait, j'ai fait des bêtises, j'ai été puni comme il fallait », « les valeurs qu'ils portent » ; « ils m'ont appris pleins de choses »
- **Exercer le rôle parental avec pertinence** : « me considérer comme une entité distincte », « me considérait, me respectait ».
- **Favoriser l'autonomie de l'enfant** « j'avais ma liberté, mon indépendance » « On a toujours eu une grande liberté, même comparé à des enfants « normaux » »
- **L'absence d'un investissement différent entre les enfants** ; « Ils n'ont pas fait la différence entre leurs enfants et moi », « L'amour qu'ils donnent en étant totalement désintéressés. Parce que dans certaines familles d'accueil, il y a les enfants de la famille et puis les enfants qui sont en accueil. Alors que nous on était les enfants, et ma petite sœur c'est ma petite sœur, et ce n'est pas spécifiquement la fille des parents d'accueil, cataloguée comme ça. Il n'y a pas de choses comme ça. », « Elle avait d'autres enfants mais elle nous délaissait pas toutes les deux, on était au même niveau ».

En ce qui concerne les critères d'évaluation en cours de mesure, les professionnels insistent à présent sur la nécessité d'évaluer objectivement si un retour dans la famille d'origine est possible.

▪ Critères d'orientation entre les différentes modalités de placement

Les entretiens avec les jeunes laissent transparaître l'idée que les différents types de lieux d'accueil n'apportent pas au jeune la même chose. Ceci peut étayer le décideur dans la définition de critères d'orientation entre les différentes modalités d'accueil.

Les jeunes accueillis en foyer insistent sur :

- Un cadre sécurisant
- Une relation de confiance instaurée avec les éducateurs
- la découverte de nouvelles activités
- l'apprentissage du goût
- le soutien de la scolarité
- l'apprentissage de l'autonomie

Pour les jeunes accueillis en famille d'accueil,
On retrouve les éléments relatifs

- Au soutien dans la scolarité
- Les loisirs et les activités
- l'apprentissage du goût
- l'apprentissage de l'autonomie

Mais des éléments nouveaux apparaissent

- Sur la permanence et le soutien à la sortie du dispositif
- La réponse aux besoins fondamentaux
- La réponse aux besoins affectifs
- L'attachement
- L'apprentissage de savoirs relationnels et sociaux
- La transmission de valeurs
- La transmission d'une spiritualité
- L'appartenance à une deuxième famille

En lieu de vie, on retrouve les éléments sur

- Au soutien dans la scolarité
- Les loisirs et les activités
- l'apprentissage du goût
- l'apprentissage de l'autonomie
- Sur la permanence et le soutien à la sortie du dispositif
- La réponse aux besoins affectifs

▪ Propositions de points d'attention dans le cadre du schéma départemental

Concernant la vision globale du dispositif

On peut formuler les préconisations suivantes pour l'amélioration du dispositif :

- Se centrer sur l'enfant
- Adopter une vision globale du jeune et de son parcours sur le long terme
- Tenir compte des différences de perception entre les jeunes et les professionnels
- Prendre en compte le passage de la famille biologique à la famille éléctive

Concernant l'évaluation des situations

- Etayer et affiner la conduite des évaluations, notamment par des outils et référentiels d'évaluation
- Favoriser la participation et l'écoute du mineur dans l'évaluation
- Tenir compte de son appréhension de sa situation familiale
- Favoriser un partage de sens entre le mineur et le professionnel dans la conduite de l'évaluation
- Expliquer au jeune les enjeux de l'évaluation et lui restituer les résultats de cette dernière
- Associer les familles d'accueil à l'évaluation et tenir compte de leur rôle d'appui à l'expression du jeune
- Favoriser les échanges d'informations entre les familles d'accueil et les parents
- Harmoniser les décisions sur les territoires

Concernant le lieu d'accueil

Favoriser un lieu d'accueil stable et sur le long terme

En Foyer

Porter attention à la permanence du cadre
Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et la venue de l'extérieur à l'intérieur
Individualiser les prises en charge
Tenir compte des origines culturelles
Favoriser un aménagement familial avec des lieux d'intimité
Soutenir la scolarité
Favoriser les activités culturelles et de loisirs
Stimuler l'apprentissage du goût
Porter attention à la violence et à l'isolement
Porter attention à la sortie et au suivi

En famille d'accueil et en lieux de vie

Favoriser les rencontres entre jeunes accueillis
Soutenir les familles d'accueil et les lieux de vie dans leur rôle pour en faire des espaces thérapeutiques (travailler sur les raisons qui les ont conduits à ce rôle, les soutenir dans leurs difficultés)
Favoriser la participation des familles d'accueil au dispositif

Concernant le dispositif d'aide

Se questionner sur l'absence de souvenirs des AED par les jeunes
Renforcer le rôle de l'éducateur référent comme soutien plus que comme contrôle
Tenir compte des souhaits des jeunes vis-à-vis des visites en famille durant le week-end
Laisser l'enfant libre dans la construction de sa famille éléctive
Porter attention à la sortie et au suivi
Favoriser les contrats jeunes majeurs et le soutien aux études

Conclusion

Le premier apport de l'étude est de montrer la richesse des éléments d'analyse apportés par les jeunes sur leur situation et leur vécu au cours du placement. Ils apportent des éléments nouveaux sur leur situation et sur leur prise en charge, parfois dissonants, parfois concordants avec le point de vue des professionnels.

Cette étude montre notamment que les jeunes sont satisfaits d'avoir bénéficié d'un accueil. Le lieu d'accueil est le référent à partir duquel ils se sont construits un modèle parental stable tandis qu'ils ont peu de souvenirs d'aide éducative à domicile ou de suivi par les éducateurs de la DS 26 pendant le placement. Les aides et notamment l'accueil sont perçus comme d'autant plus bénéfiques que le jeune a pu participer à l'évaluation de sa situation et à la construction du plan d'aide. Ce qui leur semble notamment important, c'est la permanence et la stabilité de l'aide, l'individualisation de la prise en charge, la prise en compte des origines culturelles, l'ouverture vers l'extérieur et sur des activités culturelles, le soutien scolaire, la possibilité de construire des relations de confiance.

Cette étude montre également que les jeunes apportent des éléments d'analyse intéressants sur leur situation familiale qu'ils disent ne pas avoir pu travailler pendant leur placement car les visites en famille étaient vécues comme imposées, comme des retours en arrière, une confrontation à un parent qui n'a pas évolué, une entrave dans le développement psychique et cognitif.

A leur majorité, les jeunes construisent alors leur « famille élective », en reconnaissant à leur parent biologique un rôle de géniteur et d'enclencheur de l'aide mais en ayant comme référence parentale, les personnes (famille d'accueil, éducateurs) qui les ont élevés, nourris, suivis, « ceux qui apprennent à faire les démarches dans la vie ». Aussi ils « piochent » des personnes avec lesquelles ils construisent un lien privilégié dans le lieu d'accueil, dans la famille biologique élargie, dans la fratrie biologique et d'accueil pour former leur « famille élective ».

Durant cette étude, on a pu souligner que les points de vue développés par les jeunes sont souvent très concordants avec ceux évoqués par les familles d'accueil. Par contre, on a pu observer de forts écarts d'interprétation entre les jeunes et les professionnels qui peuvent se transformer en véritable incompréhensions mutuelles, notamment sur le changement de famille d'accueil, sur le retour en famille après un placement long, sur l'absence de suivi et de préparation au départ. Certains de ces écarts d'interprétation sont encore très frappants au moment de l'étude tandis que d'autres semblent s'être réduits soit que le jeune s'est réapproprié l'explication de l'éducateur soit que le professionnel est revenu sur son positionnement.

Ainsi cette étude montre également un changement de paradigme à l'œuvre dans le champ des pratiques et des représentations professionnelles. Ainsi après une prédominance d'un paradigme familialiste, se référant au « lien parental biologique », on observe une évolution vers une plus grande prise en compte de l'enfant et des liens non biologiques d'attachement qu'il construit. Alors que le paradigme précédant « du lien parental biologique » avait créé de nombreuses sources de tensions, de désaccords et d'incompréhensions entre les professionnels d'une part et les jeunes et les familles d'accueil d'autre part, sans contenter par ailleurs les parents biologiques, on peut penser que cette évolution de paradigme permettra de réduire les écarts d'interprétation entre les savoirs experts (des professionnels) et les savoirs profanes (des jeunes).

Aussi c'est en partant de ces savoirs profanes (des jeunes) et experts (des professionnels) qui semblent actuellement converger que nous avons formulé les recommandations précédentes pour le nouveau schéma départemental

L'intérêt de la méthode et des résultats obtenus encouragent à poursuivre des travaux dans ce sens, notamment en transférant cette méthode et ce positionnement aux professionnels du département. Les professionnels, accompagnés, pourraient être mis en position de chercheur afin d'écouter d'une manière différente les usagers et le retour qu'ils peuvent donner sur les actions éducatives.